

la terre

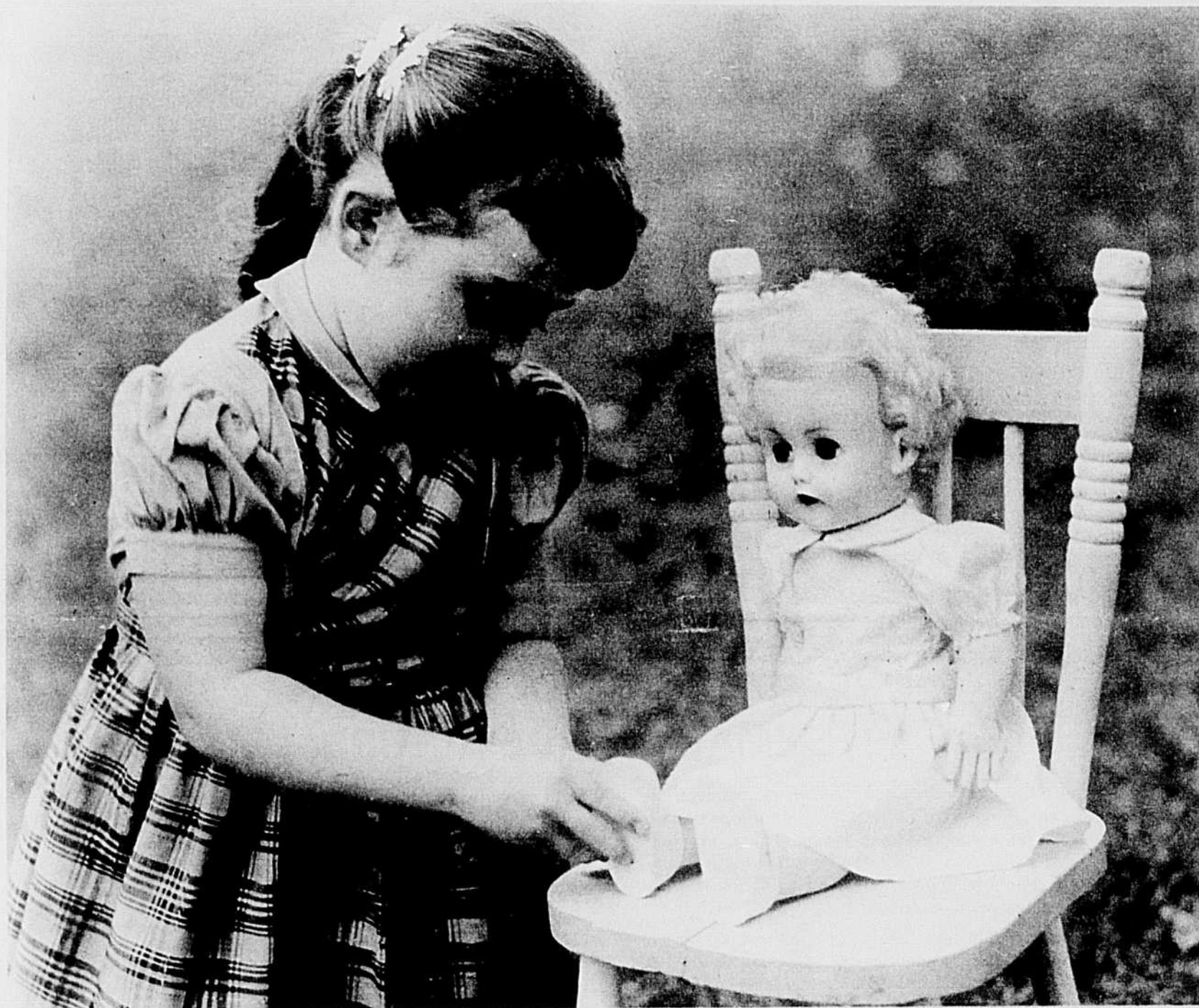
1163 M-14926-2-2
BIBLIOTHEQUE MUNICI
1210 EST SHERBROOKE
MONTREAL 24 P.Q.

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Première section -- 20 pages

XXXV -- No. 1 -- Montréal, le 20 mars 1963



"La petite fille de la ville ne pousse pas comme celle de la campagne... Il faut bien réfléchir avant de transplanter une "fleur de macadam" en pleine nature!"
A lire en page 24: "La citadine peut-elle devenir une vraie femme rurale?", par Michelle Roy.

(Photo de l'Office Provincial de Publicité).

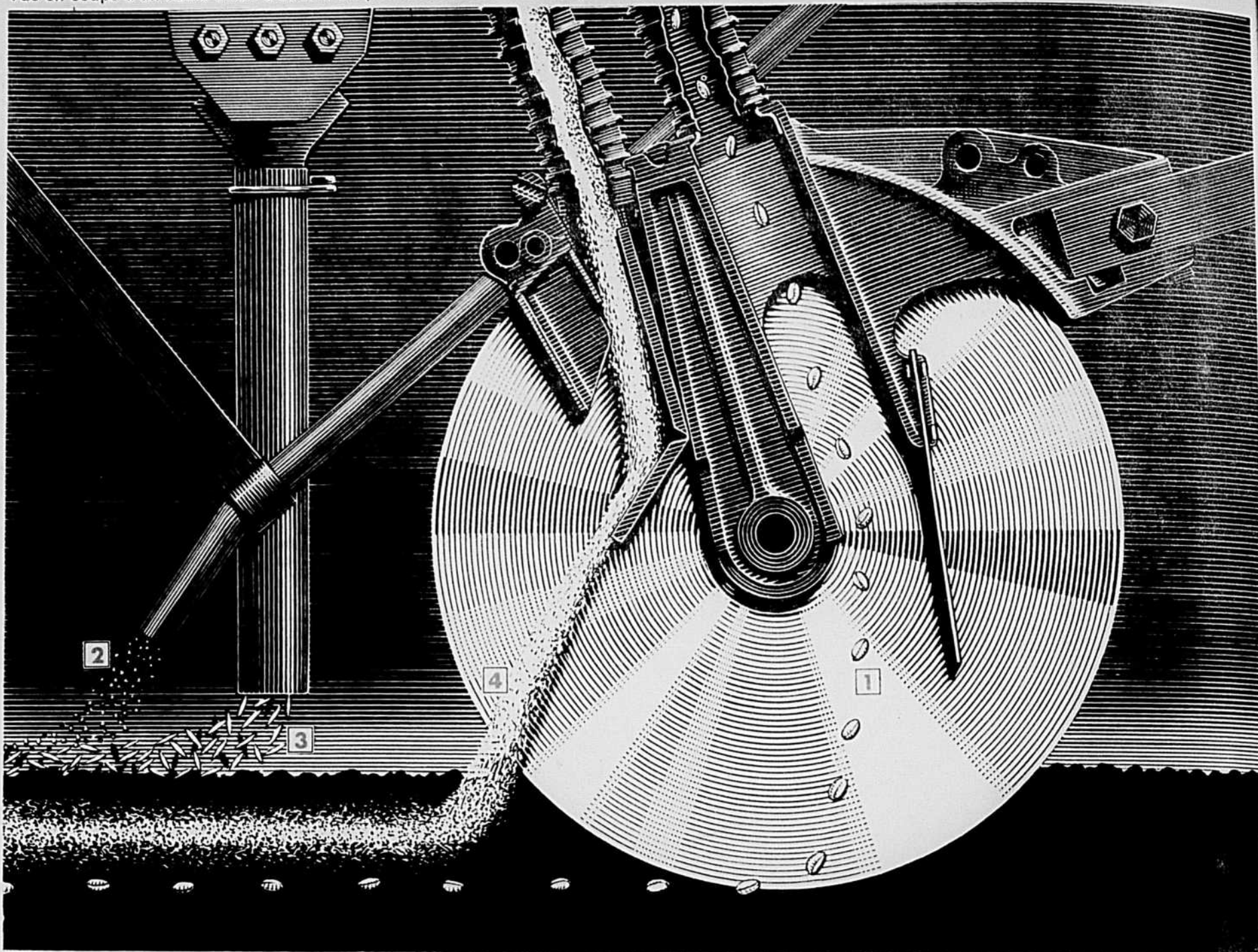
**La fin de
la faim
dans
le monde**

(à lire en page 3)

**D'accord pour la
planification, mais
il faut aussi
de l'action!**

**Il faut
faire le point
en industrie
laitière**

(à lire en page 13)



Distribution séparée (ou diverses combinaisons) des 1 céréales, 2 fines graines, 3 brome et 4 engrais.

UNE PRÉCISION DE MONTRE EN SEMANT À VIVE ALLURE

Une réussite canadienne! Pour atteindre un rendement semblable, à l'allure des tracteurs modernes, Harvester a mis au point une série de semoirs à grain qui n'ont de rivaux nulle part: les modèles 10, 100 et 150. Leur mécanisme de dosage et de placement ultra-précis transforme l'ensemencement en véritable science et prépare idéalement le terrain à des récoltes plantureuses et d'une parfaite régularité.

Leurs perfectionnements les plus typiques leur permettent d'exécuter quatre opérations différentes en une seule; ils possèdent des alvéoles de distribution d'un modèle breveté avec rouleaux en métal fritté (d'une précision rigoureuse), des trémies à engrais de modèle exclusif, à fond basculant pour accélérer le nettoyage, d'énormes coffres à grain avec fenêtres d'inspection, et des bâtis robustes indéformables.

La préférence dont jouissent les semoirs à grains McCormick-International n'est pas nouvelle: ce sont eux qui ensemencent plus de la moitié des superficies en grain au Canada. La demande mondiale a fait des usines Harvester de Hamilton (Canada) le grand fournisseur de semoirs du monde libre.

McCormick
INTERNATIONAL
SEMOIRS À GRAIN

*Le "10" McCormick-International. Peut faire quatre opérations en un seul passage. Grandeurs et espacements convenant à toutes les fermes.

*Le "100" McCormick-International. A roues plombeuses. Espacements de 6, 7 et 8 pouces. Pour la grande exploitation.

*Le "150" McCormick-International. Un modèle révolutionnaire à pointes de socs enterrant la semence en profondeur pour la faire profiter de l'humidité.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED, HAMILTON, ONTARIO

Pour atteindre de nouveaux sommets dans la qualité du travail et dans les profits de votre ferme, faites vous aussi l'acquisition d'un semoir à grain McCormick-International! Il vous servira fidèlement pendant de très nombreuses années.

Voyez votre marchand IH. Profitez du système de paiements d'après les revenus où les versements coïncident avec les rentrées d'argent.



35-1444F—1 page
Scheduled to appear in:
FARM PAPERS—March, 1963
Russell T. Kelley Co. Ltd., Hamilton, Ont.

D'accord pour la planification mais il faut aussi de l'action!

La planification est à l'honneur. Tout le monde en parle, en discute, lance des projets. Les planificateurs pleuvent par le temps qui court! Si ça continue, bientôt nous serons littéralement écrasés par une masse d'experts (ou de supposés) en la matière. C'est effrayant comme ce thème peut attirer du monde! Si ce n'était de dis- créditer quelque peu une cause aussi importante et aussi noble, nous com- parerions les réactions qu'elle suscite chez nombre de gens à celles que pro- voque certaine matière chez les mou- ches!

Mais la planification est une chose trop importante pour qu'on s'attarde à faire des farces à son sujet. Surtout pour qu'on ne laisse pas n'importe qui en parler, encore moins l'utiliser sans aucune décence ou l'approprier à toutes les sauces! Essentiellement, planifier c'est préparer un plan, c'est-à-dire établir des programmes logiques, à court, à moyen et, surtout, à long ter- mes. L'établissement de tels plans exige une compétence particulière et un sens aigu des réalités. Car il ne s'agit pas d'un domaine purement spé- culatif mais bien plutôt d'une saine préparation en vue de l'action.

A titre d'exemple, prenons l'ARDA. Ce projet d'aménagement rural et de développement agricole peut consti- tuer une tranche importante d'une pla- nification générale. Depuis de longs mois, on parle à temps et à contretemps d'ARDA, à Ottawa. On commence à peine à se mettre à l'oeuvre. Les res- ponsabilités sont peut-être partagées mais le fait brutal demeure que la mise en oeuvre d'ARDA en est encore au stade des balbutiements. C'est bien beau de déclarer que l'application d'un tel programme aura des conséquences heureuses sur plusieurs générations! Encore faut-il commencer pour que ces futures générations en bénéficient et pour que la génération actuelle en

profite au moins quelque peu, ne serait- ce que pour assurer les suivantes!

L'exemple peut être poussé en re- gardant ce qui se fait du côté de Qué- bec, à ce sujet. On a annoncé que des dizaines de millions de dollars seront affectés aux fins de l'ARDA. On a nommé quelques responsables. Mais essayez de découvrir une personne en mesure de vous fournir des précisions raisonnables et vous serez renversés de constater comme on est peu avancé sur le simple plan de la conception des idées et de l'élaboration des pro- jets. A peu ou pas d'exceptions près, c'est un remâchage général de ce qu'on nous sert depuis de longs mois.

Alors qu'on est si peu avancé ou qu'en somme tout reste à faire, les intérêts se multiplient et deviennent plus pressants. Certains sont certes louables car ils viennent de ceux qui ont un besoin urgent de l'application de la formule que représente ARDA. D'autres semblent suscités principa- lement par les fonds dont pourrait dis- poser cette entreprise de rénovation rurale. Lorsqu'il s'agit d'une possibi- lité d'obtenir des crédits quelconques, on constate un foisonnement extraor- dinaire de supposés spécialistes, ex- perts, aménagistes... sans parler des "déménageurs" qui semblent prêts à orienter tout différemment leurs ac- tivités de toujours pour devenir du jour au lendemain des ARDistes à tout prix!

Un danger très grave se dessine dans cette tendance générale. C'est que la planification serve d'excuse ou de prétexte à toute inaction. La tenta- tion surtout pour ceux qui sont en au- torité demeure forte de différer la so- lution de problèmes immédiats et urgents sous prétexte qu'il faut atten- dre les plans d'ensemble. Des délais peuvent être nécessaires en certains

cas. Mais c'est loin d'être toujours vrai. Surtout si on tient compte qu'il est impossible d'attendre d'avoir des plans parfaits sur papier avant de pas- ser à l'action. D'ailleurs la perfection dans ce domaine encore plus que dans tout autre est un objectif humainement irréalisable et même si on finissait par l'atteindre sur papier, déjà les conditions et circonstances changean- tes la rendraient dépassée. Surtout il faut qu'en semblable matière, l'action soit quasi parallèle à la pensée afin de modifier, de corriger et d'adapter au fur et à mesure des besoins et de l'expérience. Deux cas concrets de- vraient nous inciter à être sérieuse- ment sur nos gardes.

Depuis longtemps, on parle de la nécessité absolue d'une redistribution de notre domaine forestier en vue d'un meilleur service du bien commun c'est- à-dire de permettre à des populations entières de connaître un niveau de vie tout simplement décent. L'urgence de telles solutions est clairement établie par une série de cas existant dans la région du Saguenay qui sont soumis depuis quelques semaines à l'attention des lecteurs de la TCN. La même si- tuation existe sans doute dans plu- sieurs régions de la province. Il serait inconcevable et malhonnête qu'on prenne prétexte de la planification pour différer plus longtemps les solutions qui s'imposent dans ces cas. D'autant plus qu'en laissant perpétuer l'état de choses actuel, on maintient et aggrave des situations désastreuses qui empê- cheront de plus en plus une véritable planification. D'accord pour la pla- nification, mais qu'on passe également à l'action lorsque certaines mesures s'imposent au nom du bien commun, surtout lorsque ces mesures sont un premier pas en vue d'une véritable planification.

Lors de l'étude du bill no 13 à Qué- bec, nous avons entendu certaines

gens s'opposer à cette législation au nom de la planification. C'est dire qu'il ne faudrait absolument rien faire aussi longtemps que les plans ne se- ront pas parfaits sur papier, ce qui, encore une fois, n'arrivera jamais. Le bill 13 vise à remplacer le désordre général actuel dans la mise en marché des produits agricoles par au moins un embryon de logique et de bon sens. Et c'est au nom de la planification qu'on différerait une telle solution qui constitue tout de même un premier pas dans la bonne voie?... Si on veut être sérieux, il faut tout de même tenir compte des situations anormales exis- tantes, apporter certains correctifs qui s'imposent pourvu que ce soit dans la ligne du progrès. Chaque pas dans cette voie est une mise en oeuvre de la planification même si celle-ci n'est pas encore complètement mise sur papier.

Surtout qu'on ne nous fasse pas dire que nous sommes contre la pla- nification ou opposés aux experts et aux spécialistes de toutes sortes. Bien au contraire! Des plans d'ensemble de développement rationnel des divers secteurs économiques et des hommes qualifiés tant pour les préparer que pour en surveiller l'exécution sont in- dispensables pour aboutir aux vérita- bles solutions des problèmes fonda- mentaux qui se posent chez nous dans le domaine agricole comme dans les autres. Mais nous n'accepterons jamais que de telles exigences de base ser- vent d'excuses et de prétextes pour ne rien faire, pour différer des solu- tions pressantes, pour laisser perpé- tuer des injustices et des anomalies criantes. Il faut démasquer sans pitié ceux qui emprunteront le beau visage de la planification pour couvrir leur inertie, surtout lorsqu'il s'agit de po- liticiens, de fait ou d'esprit, particu- lièrement en période électorale!

Paul-Henri LAVOIE

la terre des champs PAR D. E. GRANDPRÉ

La fin de la faim du monde

La fin de la faim du monde, ce n'est pas pour notre génération. Mais les générations de demain et d'après-demain seront-elles plus chanceuses? En seront-elles témoins? C'est la question à laquelle tenteront de répondre cette semaine un groupe d'hommes de bonne volonté répartis dans plus de 100 pays de l'univers.

En plus d'être celle de la mi- carême, la présente semaine se

distingue en effet par une Cam- pagne lancée contre la faim au palier mondial. C'est une ini- tiative de la FAO (Organisation de l'alimentation et de l'agricul- ture aux Nations Unies). A cette occasion, le comité canadien a décidé de tenir à Ottawa une conférence nationale de trois jours sur l'alimentation (du 19 au 21 mars).

En passant, il n'est peut-être pas hors de propos de faire un rapprochement entre le spectre de la faim et les réjouissances de la mi-carême, souvent fort apparentées à celles du mardi- gras. Pour être bref, disons que la semaine en cours nous mon- trera une marque et un masque. Elle nous exposera la marque cancéreuse de la faim qui étirent le monde et le masque détestable d'une apparente prospérité qui sert à cacher la véritable misère.

La misère, qu'en savons-nous? Bien peu, sinon rien du tout, la plupart d'entre nous. On nous rappelle de temps à autre dans les grandes presses qu'une bon- ne moitié du monde au moins est victime de sous-alimentation. On lit la manchette pour passer à autre chose avec un haussement d'épaule. Rien de plus! Ça com- mence et ça finit là!

CHEZ NOUS MÊME...

Notre plus grand péché d'omis- sion est peut-être d'ignorer ou de faire mine d'ignorer la mi- sère de notre voisinage, du mil- lieu où nous vivons.

Une personnalité des Etats- Unis n'a-t-elle pas affirmé la semaine dernière que 32 mil-

lions de nos voisins vivent mi- sérablement et pauvrement dans un milieu d'opulence? On peut en déduire qu'à l'intérieur de nos propres frontières, plus de 3 mil- lions de Canadiens manquent du nécessaire -- règle générale, on obtient un tableau assez fidèle de notre situation en divisant par 10 les chiffres publiés aux Etats- Unis.

DIX FOIS PLUS...

Le jour précédent, un profes- seur de l'Université de Montréal, témoignant devant une sous- com- mission du Congrès à Washing- ton, avait pourtant déclaré: "Le Canada a un potentiel de riches- ses pour faire vivre 200 millions de personnes -- au lieu de 19 millions, comme c'est le cas ac- tuellement".

Il convient encore d'apporter les précisions suivantes: con- trairement aux Etats-Unis, notre pays ne dispose d'un vaste pro- gramme de distribution de vivres administré par les Etats; il n'a pas non plus de régime d'allocation de coupons en échange des- quels les plus nécessiteux de nos voisins obtiennent des aliments aux épiceries; il n'a pas encore non plus de plan fédéral d'alimen- tation scolaire à peu près généralisé aux E.-U. à l'heure actuelle. Ce qui revient à dire: la situation chez nous ne sau- rait être plus enviable que celle de nos voisins.

"DES PAUVRES..."

A cet égard, on rappelle sou- vent cette parole de l'Evangile: "Il y aura toujours des pauvres

parmi vous"! Vrai, c'est écrit ...et dans l'Evangile. Non pas dans "Le Capital" de Marx, ni dans le "Manifeste" d'Engels, mais encore une fois dans l'E- vangile.

Même à cela, on peut se de- mander s'il faut donner à ces mots fatidiques leur sens le plus absolu? Ne serait-ce pas davan- tage l'appel le plus désespéré en même temps que le plus rem- pli d'espoir lancé spontanément en faveur de miséreux et de déshérités des siècles à venir? Cette dernière hypothèse -- même si elle s'avère fantaisiste -- est sûrement plus encou- rageante pour ceux qui se dé- vouent ou se dévoueront pour bonifier le lot de leurs sem- blables.

L'ABBÉ PIERRE

D'un article écrit récemment par la charité faite homme au 20e siècle, l'abbé Pierre, se dé- gagent deux grandes recettes de succès dans cette lutte contre la pauvreté: 1)- l'action sur le plan gouvernemental ou intergouver- nemental; 2)- l'action sur le plan privé, collectif et indivi- duel -- ce dernier aspect étant apparemment le plus vital dans l'esprit de l'auteur.

C'est ainsi qu'il écrit: "Ré- ussir cela (charité et entr'ai- de) coûte bien plus que de payer quelque impôt ... La tentation est grande pour tous et chacun de s'y refuser, ajoutant du coup: la paix doit coûter plus cher que la guerre ou bien c'est qu'on lui ment, et bientôt elle se venge".

"PRÊTS À PAYER"

Lors d'un autre passage traitant de l'aide gouvernementale aux miséreux, l'abbé Pierre pré- cise: "Il nous faut nous réveil- ler ou bien nous sommes im- pardonnablement lâches ... Et il faut être prêts à payer, au- tant qu'il faudra.

"C'est toute une action civi- que organisée qui doit se ma- nifester pour éclairer la cons- cience publique comme pour sou- tenir et, s'il le faut, pour con- traire les pouvoirs publics à demander à la nation entière les efforts nécessaires".

Revenant à son thème favori, l'action privée, le grand apô- tre fait observer: "Réapprenons que le seul moyen d'aimer pour de vrai et de sauver, dans le respect total de ceux qu'on aime, c'est de se faire l'un des leurs; c'est de se faire proche, assez proche pour avoir vraiment mal de leur mal ... Alors l'imagi- nation trouve des chemins qui semblaient introuvables, et le coeur des forces qui semblaient impossibles. Alors seulement..."

MESSAGE PAPAL

Pour bien montrer l'importan- ce attachée à cette Campagne mondiale contre la faim, souli- gnons enfin que le pape régnant dans un message spécial encou- rage tous les peuples à y parti- ciper. D'autres messages sont venus ou viendront du président de la FAO, M. Sen, ainsi que des présidents de Gaulle, Kennedy et d'autres personnalités mon- diales.

Après avoir approuvé un pro- gramme d'aide à longue portée en faveur des pays économique- ment faibles, le pape Jean XXIII souligne l'urgence d'une aide im- médiate:

"Dès maintenant, c'est le de- voir de la société avec les res- sources dont elle dispose d'ap- porter une aide immédiate à ceux qui sont privés du minimum nécessaire à l'épanouissement normal de leur personnalité".

Ajoute le pape Jean: L'avertis- sement de saint Paul aux Galates est toujours vrai et plus actuel que jamais: "Portez les fardeaux des uns des autres et vous ac- complirez ainsi la Loi".

la terre

Propriété de L'UCC - Fondée en 1929

515, avenue Viger, Montréal

Tél. Victor 2-6431

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR:

Paul-Henri Lavoie, B.S.A.

SEC. DE LA REDACTION:

Jacques Laliberté

Membre de

l'"Audit Bureau of Circulation"



Composition/Montage

LITHOGRAPHIE

RIVE SUD

Imprimé par

LES PRESSES

LITHOGRAPHIQUES

DE QUEBEC Inc.

Publié le mercredi de

chaque semaine

Abonnement:

1 an, \$1 - 3 ans, \$2 - 5 ans, \$3

Le Ministère des Postes, à Ottawa,

a autorisé l'affranchissement en

numéraire et l'envoi comme objet

de 2e classe de la présente

publication.

AMÉNAGEMENT



DES RÉGIONS RURALES

18 ARDA

Le 15 décembre 1960, le ministre de l'Agriculture déposait à la Chambre des communes une résolution touchant l'amélioration de la situation économique de nos agriculteurs. Le 22 juin 1961, sous le titre de "Loi prévoyant la remise en valeur des terres agricoles et l'aménagement des régions rurales au Canada", la loi est sanctionnée. Cette loi permet au gouvernement fédéral d'entreprendre, en liaison avec les gouvernements provinciaux et divers organismes, des travaux visant à :

- trouver d'autres usages pour les terres peu productives
- accroître le revenu et l'embauchage dans les régions rurales
- développer et conserver les ressources en eau et en sol du Canada

A) POURQUOI CETTE LOI?

Nous l'avons vu dans les leçons précédentes, l'agriculture connaît d'importants changements technologiques qui contribuent à désavantager d'autant le petit cultivateur incapable de s'y adapter. Par la loi Arda, les ministères de l'agriculture espèrent faciliter cette transition aux agriculteurs et favoriser ainsi un accroissement du niveau de vie.

D'ailleurs, le recensement de 1956 a démontré que 21% des fermes canadiennes produisaient pour moins de \$1,200 par année: 120,242 fermes sur 575,015 étaient dans ce cas. La proportion était de 28% au Québec.

En septembre 1960, le Conseil de la conservation de l'Ontario faisait une déclaration qui ne pouvait laisser nos gouvernements insensibles.

"...il y a en Ontario 33 millions d'acres de terre au sud du Bouclier canadien dont à peu près 20 millions sont en culture, mais seulement 12 millions d'acres peuvent être considérées comme de la bonne terre. Il y a aussi, outre ces 12 millions d'acres, une grande superficie qui pourrait être utilisée pour des fins non agricoles sans abaisser sensiblement notre potentiel de production alimentaire".

Le Conseil recommandait que l'on cesse de cultiver les terres marginales qui ne peuvent donner une production économique. Cela signifie que l'on pourrait affecter à d'autres fins huit millions d'acres de terre qui sont actuellement en culture en Ontario.

B) LES RECOMMANDATIONS

Conscient de la nécessité de supprimer les régions désavantagées où les fermes sont petites, la productivité basse et le revenu insuffisant pour les

besoins de la famille, le comité a recommandé :

• "D'entreprendre de nouvelles recherches pour définir plus nettement la nature du problème dans les régions de faibles revenus et déterminer l'emplacement exact de ces régions.

• D'appliquer un programme fédéral-provincial de développement rural en vue de régler le cas des régions qui en ont le plus besoin.

• Déprévoir, en vue de l'application d'un pareil programme, la collaboration des gouvernements provinciaux. Cette collaboration devant s'inspirer, entre autres, du principe voulant que les autorités tant provinciales que régionales assument l'importante tâche de déterminer la nature des problèmes et des besoins dans les diverses régions et de concevoir, projeter et mettre au point des programmes comportant des mesures appropriées.

Au gouvernement fédéral de collaborer avec les gouvernements des provinces en aidant, sur le plan financier et technique, à l'application de tout programme de cette nature; l'aide financière devant être fixée par une entente de partage de frais.

Au gouvernement fédéral de se concerter avec les gouvernements des provinces pour étendre le service d'administration agricole et procéder à l'expansion des installations d'enseignement en mettant surtout l'accent sur l'esprit d'initiative afin de favoriser la rapide diffusion des résultats des recherches entreprises parmi les cultivateurs qui peuvent en tirer le meilleur parti.

D'assurer une certaine coordination entre les ministères fédéraux de l'Agriculture, du Nord canadien et des Ressources nationales, de la Santé nationale et du Bien-être social, du Travail, du Commerce, des Pêcheries, des Forêts, ainsi que la Citoyenneté et de l'Immigration, en ce qui concerne la mise en oeuvre d'un programme d'expansion rurale".

C) FONCTIONNEMENT DE LA LOI

La loi Arda a tenu compte de ces recommandations. En peu de mots, elle vise à déterminer, dans les provinces, les zones agricoles où la remise en valeur s'impose et à préciser le genre d'aide le plus apte à atteindre cette fin.

Le programme comprend pour une bonne part la recherche d'autres usages pour les terres agricoles marginales, par exemple, création de lots boisés,

Rédigé par : Yvon Daneau, attaché au Centre de culture populaire de l'Université Laval,
avec la collaboration de :
Gérald Fortin, Charles Lemelin et Yves Martin, professeurs à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval.

culture de l'arbre, création de forêts de comté, réaffectation des terres de la Couronne, zones de récréation, etc., dans l'est du Canada; remise en herbe de terres cultivées marginales au moyen des pâturages collectifs, création d'habitats pour la faune, zones de récréation et diversification des cultures, pour l'Ouest.

Ces mesures amélioreront l'utilisation des terres agricoles marginales, apporteront à la population de nouvelles sources de revenu et contribueront à restreindre les excédents difficiles à écouler en soustrayant certaines superficies à la culture.

La loi prévoit aussi la recherche de nouvelles sources de revenu pour la population des régions rurales, notamment par la création d'industries locales, par la formation technique et par l'établissement de zones de récréation.

Cette partie du programme exigera la participation de la population elle-même. Les autorités gouvernementales aideront les groupes locaux à étudier leur situation et à trouver de nouvelles sources de revenu. Le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux, universités, autres institutions d'enseignement et particuliers, entreprendront des recherches et des enquêtes en matière d'aménagement rural, des études sur la collectivité, la sociologie rurale et l'aménagement régional.

Enfin, la loi autorisera le ministre de l'Agriculture à s'entendre avec les provinces pour travailler à la conservation des sols et des eaux pour des fins agricoles.

D) UNE VISION D'AVENIR

Si cette législation est judicieusement mise à contribution, elle ne manquera pas de donner lieu à réalisations les plus gigantesques que nous ayons connus au plan de l'aménagement rural. Ce qui la caractérise, c'est son enveloppe, ses conséquences pour les populations rurales et urbaines et son emprise sur l'avenir. Les spécialistes admettent que plusieurs générations d'hommes devront collaborer pour que cette entreprise soit menée à bien". (1)

L'efficacité d'une telle législation repose sur les gouvernements de chaque province, sur leur capacité de financer leur habileté à mettre promptement sur pied les cadres administratifs et techniques nécessaires à l'application de la loi, au niveau provincial et particulièrement au niveau régional. (2)

La planification ne peut être réaliste que si l'on considère les particularités de chaque région. C'est à ce niveau qu'il sera possible de canaliser efficacement la collaboration des corps intermédiaires publics et privés

tels que, par exemple, municipalités, chambres de commerce, sociétés agricoles et coopératives, groupements ouvriers et patronaux, organismes de bien-être et de loisirs. Cette oeuvre gigantesque de génie rural ne peut pas ne pas être communautaire, si l'on veut que les résultats soient le mieux adaptés possible aux besoins et si l'on veut, tout simplement, qu'elle se réalise. (3)

E) L'AMÉNAGEMENT RURAL DANS LES AUTRES PAYS

L'aménagement rural n'a essentiellement rien de nouveau. Des travaux de ce genre sont en cours aux États-Unis depuis plusieurs années. La recherche de sources de revenus et d'emploi pour les zones rurales ne constitue, il est vrai, qu'une partie de l'objet de la loi canadienne mais il vaut la peine de donner une idée de ce qui a été réalisé dans ce domaine aux États-Unis.

En 1956, moins de 25 comtés ruraux répartis dans quelques États seulement avaient mis sur pied de véritables programmes. En juin 1960, environ 210 comtés de toutes les régions importantes avaient commencé leur travail ou étaient à l'organiser.

À la fin de 1960, on comptait plus de 2,000 projets visant à améliorer les fermes, ouvrir de nouvelles industries, étendre les industries existantes, aider jeunes et adultes à obtenir la formation dont ils ont besoin, améliorer la santé et poursuivre d'autres objectifs.

L'idée de l'aménagement rural a fait du chemin. D'importants groupements nationaux l'appuient ouvertement. Des membres du Congrès ont manifesté leur approbation. Des centaines de journaux, magazines et stations de radio-diffusion, dont beaucoup sont des réseaux nationaux, ont mis en vedette ses réalisations.

Annoncé en 1955, le programme américain est aujourd'hui couramment accepté comme méthode importante et d'ampleur nationale permettant d'aider les agriculteurs à améliorer leur exploitation, trouver du travail accessoire et édifier des collectivités meilleures et plus prospères.

BIBLIOGRAPHIE

Extrait partiel de Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, Canada, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 1961

1) Arsène Turcotte, Arda et Récréation, Bulletin Loisirs, Québec, février 1963,

2) Ibid, p. 2

3) Ibid, p. 2

NOMINATION AU COMITÉ LAITIER

M. Gordon Hill, cultivateur de Varna, Ontario, représentera le gouvernement fédéral au Comité consultatif sur l'industrie laitière, d'institution récente.

En communiquant la nouvelle, le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, a souhaité

que la nomination des autres membres se fasse dans le plus bref délai possible afin que le Comité puisse se réunir sous peu.

C'est en février, lors de la conférence nationale d'Ottawa sur l'industrie laitière, qu'on a convenu de former ce comité. Il

se compose de 16 membres, dont un délégué fédéral, les 15 autres représentant l'Association des fermiers laitiers du Canada, le Conseil national de l'industrie laitière et les gouvernements provinciaux des cinq régions suivantes: Provinces atlantiques; Québec; Ontario; Manitoba-Saskatchewan, et Alberta-Colombie-Britannique.

Les fonctions du Comité sont d'étudier les répercussions des mesures existantes ou éventuelles sur l'ensemble de l'industrie laitière et de conseiller les groupes intéressés relativement à tous les aspects de cette industrie.

M. Hill fait déjà partie du Comité consultatif qui a mission de conseiller l'Office de stabilisation des prix agricoles; à ce

titre, il pourra faire oeuvre d'agent de liaison entre les deux comités.

(Comm.)

Le nouveau

Imposil 200

*marque déposée

33% plus de fer, un total de 200 milligrammes par injection. Un traitement amélioré "en une seule injection" pour prévenir l'anémie. Disponible partout où l'on vend des produits pour la santé des animaux.

Faisons pour un élevage rationnel



NOUVELLES Le temps des sucres

DE LA 11e HEURE

BOIS: enquête sur les prix au N.-B.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick nommera sous peu une Commission royale dont la mission sera d'enquêter sur les prix du bois dans cette province. C'est le premier ministre Louis-J. Robichaud qui en a informé l'Assemblée législative de Fredericton la semaine dernière, précisant: Il n'est pas nécessaire que l'enquête se prolonge indéfiniment avant de préparer un rapport qui servira de guide au gouvernement.

M. Robichaud a souligné deux points de vue peu faciles à réconcilier: 1) prix jugés insuffisants par les propriétaires de boisés de ferme; 2) prétentions des industriels qu'une vive concurrence sur le marché mondial ne leur permet pas de payer plus cher.

OEUF: Réchissement dans l'Est

Le prix payé au producteur pour les oeufs des premières catégories avait tendance à fléchir la semaine dernière, à la suite de quelques semaines d'ascension continue. Exceptions: la ville de Québec et quelques endroits des provinces atlantiques qui ont enregistré des gains. Changements moins prononcés pour catégories inférieures.

Prix comptant sur place: Montréal, A gros, 49 c. au lieu de 49-50 c. la semaine précédente; A moyens, 47 c. au lieu de 47-48 c.; Toronto, en perte de 2 c. la douzaine -- 46 c. les A gros et 45 c. les A moyens.

En Ontario, demande locale passable ou bonne; expéditions considérables à l'exportation des marchés du sud-ouest; quelques arrivages du Manitoba; offre un peu trop abondante à Toronto. De son côté le marché de Montréal était affaibli par les arrivages de l'Ontario et de l'Ouest.

Provinces atlantiques, marchés fermes ou raffermis en certains endroits et moins fermes ailleurs.

FERMES: nombre actuel aux E.-U.

Le nombre total de fermes aux Etats-Unis était de 3,688,000 à la fin de 1962 -- quelque 123,000 de moins qu'à la fin de 1961. On prévoit une autre diminution d'au delà de 100,000 unités au cours de 1963.

STOCKS: de volaille, 1er mars:

Au 1er mars, cette année, les stocks de viande de volaille dans les frigorifiques du Canada étaient inférieurs d'environ 2,5 millions de livres à ceux de la date correspondante de 1962. Cependant ils dépassaient de 9 millions de livres les stocks du 1er mars 1961.

Les baisses les plus prononcées: les réserves de poules et poulets.

Les hausses les plus notables: chez les dindons, particulièrement à la classe des 16 livres et davantage -- près de 4 millions de livres de plus. Par contre, les stocks de dindons à griller (au-dessous de 8 livres) sont peu abondants; la même chose s'applique, à un degré moindre, aux quantités en entrepôt de dindons de 8 à 16 livres.

VOLAILE: quelques gains dispersés:

Ton plutôt stable aux divers marchés de la volaille la semaine dernière. Voilà les quelques révisions signalées à l'égard de certaines classes et pesanteurs.

VOLAILE VIVANTE: A Montréal, avances occasionnelles de 2 cents la livre des poulets pesant entre 5 et 6 livres; au même endroit, gains de 1 à 2 c. des poules de poids léger; à Toronto, les poules de tous poids se vendaient 1-2 c. de plus.

VOLAILE ABATTUE: les poules de poids léger cotaient 2 c. de plus la livre à Montréal; les poules de tous poids, 1 c. de plus à Fredericton.

VEAUX: marché à la baisse:

Comportement médiocre des principaux marchés des veaux la semaine dernière. Dans l'ensemble fluctuations extrêmes de prix de \$1 vers le haut à \$3 vers le bas.

A Toronto, les Bons et De choix se vendaient \$2 de moins -- \$29-\$36; à Montréal, baisse encore plus marquée allant de \$1 à \$3 les 100 livres -- \$28-\$32. Winnipeg fut seul à rapporter un gain de \$1--\$33-\$36 -- pendant que les prix étaient à peu près inchangés à Edmonton.

PORCS: tendance à la baisse:

Instabilité et tendance à la baisse des marchés aux porcs dans l'ensemble, la semaine dernière.

Prix au producteur de la catégorie A: à Toronto, baisse variant de 30 à 80 cents les 100 livres -- \$25,50-\$27,90; à Montréal, recul de 50 c. -- \$26,50-\$27,50; à Winnipeg, stables à inférieurs de \$1--\$24,50 - \$25,50. Seul Calgary rapporte une hausse de 70 c. tandis qu'à Edmonton la cote demeurait la même et montrait une baisse sur les marchés de la Saskatchewan.

BOVINS: demande un peu meilleure

Arrivages un peu plus considérables et demande légèrement améliorée aux divers marchés des bovins la semaine dernière. Qualité: environ 52% dans les deux catégories supérieures -- rouge et bleue.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, fluctuations de 50 c. dans les deux sens par rapport à la semaine précédente; génisses, de stables à supérieurs de 75 c. les 100 livres, tandis que les vaches et taureaux se vendaient généralement 50 c. de plus.

Bovins d'engrais: offre légère; ton du marché influencé par celui des bovins d'abattage immédiat; dans l'ensemble, peu de changement. Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 1,559 têtes.

INDICE: des revenus agricoles

L'indice des prix à la production des denrées agricoles a baissé de 2,3 points de décembre dernier à janvier de l'année en cours. D'après le Bureau fédéral de la statistique, il s'établissait à 251 points en janvier. La norme: la période 1935-1939 équivalait à 100.

Les principales raisons de ce recul sont les baisses survenues au début de l'année dans les prix des bovins et des oeufs tout particulièrement. Par ailleurs, le prix des pommes de terre était beaucoup plus favorable qu'en fin de 1961 ou au début de 1962. C'est ce qui explique que les provinces atlantiques soient à peu près les seules à accuser une hausse de leur indice, sauf le Nouveau-Brunswick.

Décidément tout est en retard cette année. Ordinairement au commencement de mars les érables commencent à couler et on sort les casseroles ou les vieux chaudrons de fonte. Il est vrai que l'an passé on a entaillé le 15 de mars à Ripon et qu'il a fallu "casser" les chemins deux fois avec des chevaux... puis qu'on a décroché les chaudières le 20 avril. Par contre en 61, ça coulait dru le premier mars.

En somme il faut dire que c'est pas facile de prédire, à l'avance, quand ça va commencer et quand ça va finir... le temps des sucres. On sait qu'en général les arbres entaillés au nord vont bien marcher si le printemps est très chaud et si, au contraire, il fait plutôt frisquet alors ce sont ceux qui ont été entaillés au sud qui vont se faire valoir davantage. Résultat, ou plutôt conséquence, les cultivateurs prévoyants, pour ne pas se faire jouer un tour vont entailler leurs arbres tout le tour; un au sud, l'autre au nord, l'autre à l'est, etc. Ainsi on sera paré pour tous les temps.

Et puis c'est la grosse question: On va entailler ou non? C'est là que les dictons et les "remarques" vont aller bon train; il y a beaucoup de neige ou très peu... les guêpes ont fait leur nid haut ou bas dans les aulnages... les "bouffies" sur les sapins, etc. Le malheur est que cela ne marche pas toujours, ou pas souvent, pas plus que se fier sur la mousse des arbres pour trouver son nord. Ainsi en 59, je crois, plusieurs n'ont pas entaillé, car ça annonçait plutôt mal... alors qu'est-ce qui est arrivé? Il y a eu tellement de sirop que plusieurs se sont "tannés" d'en faire et ont rentré les seaux avant la fin car, en plus d'avoir les bras morts à transporter l'eau d'érable, on ne savait plus où mettre le sirop et les magasins étaient à court de bidons d'un gallon.

Evidemment, quand il y a beaucoup de sirop, les gens sont plus difficiles et ça prend une plus belle qualité. Si par exemple le sirop est trop clair, les clients diront qu'on a baptisé son sirop, s'il est trop épais c'est sans

doute parce qu'on a dû y mettre du sucre. Alors c'est là que, plus souvent qu'autrement, on va mettre la faute sur le dos du pauvre thermomètre, comme s'il n'en avait pas assez de se voir citer à l'ordre du jour dans presque tous les "coursiers du coeur" et avec quelles conséquences. C'est certain que, le printemps prochain, il va falloir acheter encore un thermomètre neuf... mais ça finit par coûter cher comme cela à tous les ans.

Pourtant la méthode du thermomètre, celle des sucres, est assez simple pourvu qu'on la comprenne dès les débuts, alors ensuite ça va tout seul, même si le thermomètre date de la première guerre, pourvu qu'on puisse encore lire les chiffres, aussi c'est entendu qu'il faut que la tige de verre soit propre, autrement la lecture ne serait pas exacte, peu importe l'âge de l'instrument. La technique moderne a évidemment apporté de l'amélioration dans ce domaine comme dans tous les autres, puisqu'il y a maintenant sur le marché des appareils qui se fixent à la casserole, d'autres qui sont automatiques, etc. Mais la plupart des opérateurs moyens emploient encore le thermomètre ordinaire et font du bon sirop quand même... s'ils comprennent le principe.

Disons tout de suite qu'il n'est pas exact de dire qu'on fait le sirop à 219 degrés... même si c'est marqué ainsi sur certains thermomètres, c'est qu'on a voulu dire que le sirop se fait à une température de 7 degrés de plus que celle de l'eau qui bout. Or l'eau ne bout pas partout et toujours à 212 degrés, donc il faut commencer par prendre la température de l'eau bouillante, à l'endroit des opérations et cela à tous les jours, car cela varie avec la pression atmosphérique... puis on ajoute 7 degrés. Ainsi certains jours, on pourra faire le sirop à 217 degrés, d'autres à 218 degrés, pendant qu'un type à 25 milles de là fera le sien à 219 degrés, le même jour. C'est... selon, comme on dit chez nous. C'est cependant ce qui peut faire toute la différence du monde, entre un sirop que l'on croit bap-

tisé et un autre qui tourne en sucre. Même principe pour la tire ou le sucre. Et qu'on cesse d'accuser toujours ce pauvre thermomètre qui souvent est bon pour enterrer une ou deux générations.

Si on a compris la méthode du thermomètre pour faire un sirop d'une consistance à peu près uniforme, il arrive qu'on ne soit pas trop satisfait de son produit... qui semble tellement plus foncé que le beau sirop d'exposition, comme on dit. C'est qu'ici il faut voir comment le type qui a un produit de choix s'est donné du mal pour en arri-

(Suite à la page 8)

POMMIERS



greffés
et
cultivés
chez nous
sur
racines
rustiques
et
accli-
matées
du Québec

hauteur
de 5 à 6
pieds

Variétés
d'été
d'automne
et
d'hiver

Toutes com-
mandes rem-
plies avec le
plus grand
soin.

Demandez notre
dépliant gratuit

PEPINIERE
EDOUARD BOULAIS
propriétaire

Ferme Dominique Savio,
St-Jean-Baptiste-de-Rouville
tél. Marieville LUCERNE 9-7338

1962 14^e
rapport
annuel

Vitalité
coopérative

	PAIEMENTS AUX ASSURÉS	ACTIF	ASSURANCE EN VIGUEUR
1955	\$ 465,980	\$ 2,152,824	\$ 184,744,777
1961	\$ 4,818,304	\$ 12,682,343	\$ 809,723,741
1962	\$ 6,096,578	\$ 15,418,045	\$ 959,004,759

NE MANQUEZ PAS

"DROIT DE CITÉ" À LA TÉLÉVISION
ET "FÊTE AU VILLAGE" À LA RADIO
2 réalisations d'envergure nationale

L'ASSURANCE-VIE
DES JARDINS

Siège Social: LÉVIS, CANADA

A propos de législation...

Des représentants de coopératives affiliées à la Fédérée se sont, à plusieurs reprises, informés de la portée de la nouvelle législation coopérative, soit les bills 8, 9, 10 et 11, présentés par le gouvernement de la province et étudiée au Comité des Bills Publics.

On nous a aussi posé des questions du même genre relativement à la nouvelle législation de mise en marché des produits agricoles, connue sous le nom de Bill 13, et présentée aussi par le gouvernement et étudiée au Comité de l'Agriculture.

Les deux législations, coopérative et de mise en marché, ont à date suscitée, dans bien des milieux, passablement d'intérêt et provoqué pas mal de bruit. C'est là un indice certain de l'importance de ces législations.

Au moment d'écrire ces notes, aucun des Bills mentionnés n'avait reçu sa sanction définitive. En conséquence, le seul commentaire que nous nous permettons de faire est qu'à notre avis la nouvelle législation, coopérative et de mise en marché, marquera un progrès sur l'ancienne. Nous y reviendrons plus tard afin d'informer, comme il se doit, les coopérateurs agricoles du Québec.

Pour l'instant, nous croyons utile de traduire la position prise par la Coopérative Fédérée, lors de l'étude en comité du Bill 13 ou de la loi des Marchés Agricoles, en reproduisant ci-après les remarques faites par le président, monsieur Albert Gingras. Nous souhaitons que vous les lisiez avec beaucoup d'attention, dans le calme et avec la plus grande sérénité.

Voici ce texte reproduit intégralement:

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
MM. les Membres du Comité,

Messieurs,

Je représente, ici, la Coopérative Fédérée de Québec, à titre de Président.

Plusieurs de mes collègues du conseil d'administration m'accompagnent et aussi quelques-uns de nos officiers.

M'accompagnent également des représentants des coopératives de Tabac du District de Joliette et du District de St-Césaire, des représentants de la Coopérative de Granby, des Producteurs de Sucre d'Erable de Québec, des Producteurs de la Coopérative de Lait de Montréal et de l'Office des Producteurs de Tabac à Cigare et à Pipe du Québec.

Nous apprécions, messieurs, l'opportunité qui nous est fournie de nous faire entendre et peut-être aussi de vous faire entendre un son de cloche un peu différent. Nous vous en remercions.

Disons tout d'abord que ce fut une surprise pour nous de voir qu'un aussi grand nombre, parmi ceux qui doivent transiger avec nous, ne désire qu'une chose: nous aider à augmenter nos revenus et que, selon eux, cette loi serait un obstacle à leurs bonnes intentions. Si ce Bill n'avait pour seul résultat que de susciter réellement de sains sentiments, ce serait déjà beaucoup.

Messieurs, j'exploite moi-même une ferme avec ma famille et je gagne ma vie comme cultivateur. C'est ma profession.

Je suis membre de ma coopérative, la Société Coopérative Agricole de la Rivière du Nord à St-Jérôme, Cté Terrebonne.

Dans la province de Québec, nous sommes plus de 50,000 des cultivateurs comme moi, associés dans plus de 450 coopératives qui vendent pour nous, dans le même état que nous les livrons, soit à l'état brut, ou après les avoir transformés, les produits de nos fermes. La valeur de ces ventes approche les \$200,000,000. annuellement.

En même temps, nos coopératives, ou du moins la majorité d'entre elles, nous approvisionnent en produits d'utilité professionnelle -- produits chimiques, aliments pour le bétail, semences, machinerie et équipement de ferme, carburants, etc... Les transactions dans ce domaine dépassent les \$100,000,000. annuellement.

Chacun de nous, pour devenir membre de sa coopérative, a fourni en parts sociales, risquant ou autrement, des montants allant de \$100. à \$5,000. et plus, pour l'organisation des services requis par la production sur nos fermes et pour l'écoulement de cette production sur les marchés de la province, du pays et même de l'étranger.

Environ 350 de ces coopératives locales -- et la mienne est du nombre -- se sont associées entre elles pour former une centrale, la Coopérative Fédérée. Cette centrale joue pour ses locales-membres, qui l'ont formée et à qui elle appartient, le même

rôle, mais sur un plan plus large, que nos locales jouent directement pour chacun de nous.

Pour compléter cette introduction peut-être un peu longue, il me faut ajouter que je suis également membre de l'U.C.C. comme d'ailleurs un très grand nombre de producteurs agricoles qui font partie des coopératives.

Nous n'ignorons pas -- et nous ne voulons pas non plus diminuer -- l'importance très grande du rôle que jouent, dans la mise en marché des produits agricoles, les représentants du commerce et de l'industrie qui ont fait des observations ou des critiques à l'endroit du Bill 13 et de la loi antérieure dont il est une refonte. Toutefois, je tiens à souligner de nouveau, monsieur le président, que les quelques remarques suivantes sont faites à titre de représentant et au nom des 50,000 cultivateurs-coopérateurs de cette province.

1- Premièrement, je dirai que la Coopérative Fédérée de Québec se prononce une fois de plus en faveur du droit qu'ont les cultivateurs de s'associer de toutes les façons susceptibles d'aider à la solution de leurs problèmes. Nous sommes donc favorables au principe du Bill 13 qui fournit un autre moyen concret pour aider à la mise en marché ordonnée des produits agricoles.

2- On a maintes fois dit que la Coopérative Fédérée et les coopératives étaient opposées aux offices des producteurs et aux plans conjoints. J'ai bien l'impression que cette affirmation n'avait pas pour but d'aider à établir la collaboration nécessaire qui doit exister entre tous les groupes de cultivateurs.

Une fois pour toutes, je voudrais dire publiquement que nous ne sommes pas et que nous n'avons jamais été contre les plans conjoints ou offices de producteurs.

3- Les consommateurs ont souvent protesté contre le prix des aliments. C'est possible que le prix en soit trop élevé de leur point de vue, mais s'il est trop élevé, ce n'est pas parce que nous faisons des millions. Nos revenus nets seraient censés s'accroître avec l'augmentation de nos prix de vente. En fait, il arrive souvent que nos coûts de production augmentent plus vite encore. Nous sommes continuellement pris, comme bien d'autres sans doute, dans l'étau du prix de vente vs coût de production.

Dans l'industrie et le commerce, d'une façon générale, les prix de vente s'établissent à partir des coûts de production. En agriculture, les prix auxquels nos produits nous sont payés représentent le prix de vente diminué de tous les frais de mise en marché. Autrement dit, c'est ce qui reste et ce qui reste ne couvre pas toujours nos frais.

4- La plupart des coopératives agricoles de la province s'occupent de la vente des produits agricoles et de l'approvisionnement en produits d'utilité professionnelle. Ces deux objectifs sont poursuivis séparément ou simultanément selon le cas et les possibilités.

L'approvisionnement en produits d'utilité professionnelle, peut, dans bien des cas, paraître étranger à la mise en marché des productions agricoles, il n'en est rien, cependant. La qualité, on le sait, est un facteur important pour la mise en marché ordonnée. Pour produire des bons oeufs, il faut, sans aucun doute, des oiseaux de qualité, bien logés, mais aussi des aliments appropriés. C'est dire que la mise en marché des produits commence avec la production.

Les coopératives s'occupent aussi du conditionnement et de la transformation des produits agricoles, ce qui a pour effet de bonifier le prix de remise aux producteurs.

5- Le Bill 13 contient des articles nouveaux où il est question de contingentement et de péréquation.

Personne, évidemment, n'aime à être entravé dans sa liberté ou limité dans ses actes. Sur la base volontaire, certaines coopératives ont pratiqué le contingentement et elles continuent de le faire, particulièrement dans le cas des productions végétales ou récoltes annuelles. Le contingentement pourrait être rendu obligatoire, lorsque telle restriction est jugée indispensable pour assurer l'équilibre de la production avec les besoins du marché.

Dans l'établissement de leurs prix de remise, les coopératives pratiquent la politique du prix moyen, tenant compte de la qualité du produit et du résultat des ventes individuelles, qui est souvent en fonction de l'utilisation elle-même du produit. Cela nous paraît une façon de pratiquer la péréquation.

6- Il existe entre les offices de producteurs et les coopératives une différence essentielle. Les offices sont à caractère partiellement volontaire et les coopératives reposent strictement sur l'adhésion volontaire des producteurs.

En certaines occasions, l'existence de plans conjoints et peut-être une absence de compréhension du rôle respectif d'un office et d'une coopérative ont contribué à ralentir les activités coopératives et même leur développement, en rendant le recrutement de nouveaux membres plus lent et leur action plus difficile.

En obligeant les coopératives à être assujetties à un plan conjoint, surtout celles qui sont spécialisées dans un produit saisonnier, il sera facile à une entreprise, faisant affaire sur le plan national, de payer, dans un territoire donné, des prix pouvant mettre l'entreprise coopérative dans une situation intenable, quitte pour cette entreprise à caractère national à se rattraper ailleurs, ce que la coopérative ne peut pas faire.

Un office de producteurs n'a pas les mêmes obligations financières que la Coopérative: immobilisations, inventaires, exécution de contrats, etc ...

La coopérative a l'obligation contractuelle de recevoir et de vendre les produits de ses mem-

bres. Elle ne les achète pas, mais les reçoit en consignation. L'office ne fait que revendre un prix de vente et déterminer et contrôler les conditions de mise en marché.

C'est par la possession physique du produit qu'on peut en fait ordonner effectivement la mise en marché des produits agricoles et assurer des prix plus équitables et une meilleure stabilité du marché. La coopérative a cette possession, l'office ne l'a pas.

7- Le Bill 13 propose qu'un plan, pour devenir en vigueur doit être approuvé par les 2/3 des votants.

Nous comprenons que cette disposition a pour but de rendre plus facile l'organisation des plans conjoints et nous croyons que cet amendement à la loi peut très raisonnablement se justifier.

Il faudrait toutefois éviter que, dans un territoire où existe une coopérative, on vienne, en y ajoutant un territoire plus grand mettre ses membres en minorité dans un plan conjoint, et de ce fait, annuler les efforts et les sacrifices que ces producteurs-coopérateurs ont consentis depuis plusieurs années.

8- Les coopératives agricoles et les offices de producteurs sont des organismes appartenant aux producteurs et qui se doivent de travailler en étroite collaboration.

Ceci termine mes remarques, elles sont inspirées uniquement par le souci de servir les intérêts légitimes des cultivateurs et avec le ferme espoir que la présente législation, qui veut apporter une aide supplémentaire et nécessaire à notre agriculture, permettra non seulement aux offices de producteurs de jouer pleinement leur rôle, mais aussi aux coopératives de maintenir leurs activités que nous jugeons indispensables, et même d'étendre leur champ d'action pour le plus grand bénéfice de tous.

Albert GINGRAS,
président.

A la clôture des séances du Comité de l'Agriculture, le président de la Fédérée ajoutait ce qui suit:

"Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
M. le Chef de l'Opposition,
MM. les Membres du Comité,

En tant que représentant de la Coopérative Fédérée, je m'en voudrais de ne pas ajouter mes remerciements à ceux déjà présentés par d'autres organisations. Je vous remercie, Messieurs du Comité de l'opportunité qui nous a été donnée de nous faire entendre et de formuler certaines suggestions. Comme je l'ai déjà dit dans mes remarques lors de la discussion sur le principe du Bill, les coopératives et les offices de mise en marché doivent fonctionner de pair, côte à côte, c'est-à-dire en bons voisins, si l'on veut en obtenir les résultats désirés.

Nous espérons que la nouvelle loi fournira à l'agriculteur de chez nous, des moyens supplémentaires pour lui permettre d'obtenir de son travail un meilleur revenu pour lui et sa famille, et de fait rester maître sur sa terre."

A l'assemblée annuelle de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal:

Dehors le représentant du journal des cultivateurs!

Samedi matin, nous nous sommes rendus à l'hôtel Reine-Elizabeth afin d'assister à la 44^{ème} assemblée générale annuelle de la Coopérative des Producteurs de lait de Montréal et être alors en mesure de renseigner nos lecteurs sur cet important événement annuel de l'une des entreprises laitières les plus considérables appartenant aux cultivateurs du Québec.

Nous nous sommes tout d'abord adressés au responsable de la section des "invités", au bureau d'enregistrement. Devant son refus de nous procurer les documents nécessaires pour franchir la porte de la salle de réunion qui était gardée par un constable, nous avons soumis notre requête au président M. Ernest Montandon. Celui-ci, en dépit de notre insistance et du fait que nous lui avons souligné que plusieurs personnes non membres étaient admises à l'as-

semblée à titre d'"invités", nous a refusé catégoriquement l'accès de la salle tout en formulant maints regrets et desirs de collaboration.

Parmi ceux qui ont été admis à la réunion sans être producteurs, nous avons remarqué plusieurs employés du gouvernement, des journalistes dont M. Dick Evans et M. Gérard Vincent du "Québec Laitier" alors qu'un député qui n'est pas producteur aurait même assisté à l'assemblée, au cours de l'après-midi.

Ainsi, le représentant du seul journal exclusivement agricole d'intérêt général qui, au surplus, appartient aux cultivateurs, n'a pu assister à une assemblée de producteurs agricoles. Nous sommes donc retournés chez nous et nous en avons été quitte pour la perte de quelques heures de notre temps et pour un déplacement inutile!

MM.
Montandon
et R. Dubuc
battus!



M. Léo Cazalais

MM. Ernest Montandon et René Dubuc respectivement président et vice-président de la Coopérative des Producteurs de lait de Montréal, ont subi la défaite aux élections des administrateurs de cette entreprise, lors de l'assemblée générale annuelle qui eut lieu samedi à l'hôtel Reine-Elizabeth. Les nouveaux directeurs élus sont MM. Léo Cazalais, Réal St-Jacques et Jean-Marie Lacoste qui constitueront le conseil d'administration avec les directeurs suivants qui furent réélus: MM. Paul-A. Arès, Roland Pigeon, Honorius Prud'homme, Elmer J. Duffy, Archie Findlayson et Joseph Chrétien.

DES FÉDÉRATIONS DE L'U.C.C. DE RIMOUSKI RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 8 mars dernier se réunissait à Rimouski le Conseil d'Administration des Fédérations de l'U.C.C. de Rimouski.

Cette réunion a donné lieu à des décisions importantes relativement aux travaux mécanisés octroyés, aux pertes de récoltes de l'automne dernier, et au transport des bois à pâte. L'U.C.C. continuera ses revendications auprès du Gouvernement provincial lui demandant d'aider les cultivateurs de la région qui ont subi des pertes de grain en 1962.

Pour ce qui est du transport des bois à pâte, l'U.C.C. entreprendra de nouvelles démar-

ches au plus tôt afin que le Gouvernement équilibre les prix à un minimum de \$15.00 la corde sur chemins de camion en instituant un subside au transport des bois de la région.

L'U.C.C. se fera appuyer des différents organismes du milieu rural pour donner plus de poids à cette demande.

Enfin, l'U.C.C., collaborera avec les chefs de service du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation pour mener à bien l'enquête qu'elle a entreprise sur les besoins des cultivateurs en travaux mécanisés.

(Communiqué)

Selon certaines informations que nous avons obtenues, parmi les causes de la défaite plutôt surprise du président M. E. Montandon, il y aurait son intervention comme président mais sans consultation des autres directeurs, lors des élections des membres de l'Office des Producteurs de lait de Montréal, en novembre dernier ainsi que ses tergiversations dans les négocia-

tions avec le même Office. De même source, nous avons appris que l'assemblée de samedi avait adopté un vœu demandant au conseil d'administration de la Coopérative de changer le secrétaire-gérant actuel de cette importante entreprise, M. Raymond Lancôt. Au moment d'aller sous presse, on nous informe que M. Lancôt a donné sa démission dès lundi matin.

L'AURÉOMYCINE... SECRÉT DE LA SANTÉ CHEZ LES PORCS

Gardez vos porcs bien en train, sans maladie



L'éleveur peut éviter ou combattre les mauvais effets du stress, et les maladies comme la diarrhée bactérienne, la dysenterie et la rhinite atrophique, en servant de l'AURÉOMYCINE à ses porcs à tous les stades de leur croissance. Vous pouvez prévenir la plupart des maladies courantes du porc et éliminer celles qui pourraient avoir prise dans votre troupeau en exigeant de votre marchand ou fabricant de moulées l'addition d'AURÉOMYCINE à la moulée pour les truies, aux moulées de début, de croissance et d'engraissement. En voici les avantages:

- Porcelets plus nombreux et en meilleure santé au sevrage.
- Élimination des infections secondaires dues aux suites de la castration, de la vaccination et du sevrage.
- Maîtrise de l'entérite bactérienne.
- Maintien de l'augmentation de poids en cas de rhinite atrophique.
- Amélioration du rendement des aliments.

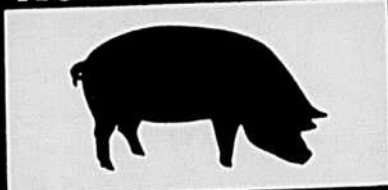
Pour protéger la santé de vos porcs et garantir leur croissance, demandez à votre marchand ou fabricant de moulées de vous fournir de l'AURÉOMYCINE en granules ou des moulées à l'AURÉOMYCINE. L'AURÉOMYCINE est aussi efficace qu'il y a cinq ans—refusez toute imitation.



Pour accélérer la croissance en prévenant l'anémie, maladie commune des jeunes porcelets due à une carence de fer, donnez-leur, vers le deuxième jour, une injection de PIGDEX®.

CYANAMID
Cyanamid of Canada Limited, Montréal 2, Québec
AURÉOMYCINE®: marque déposée de Cyanamid of Canada pour sa chlortétracycline

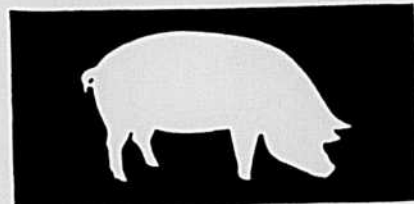
AURÉOMYCINE



COMBAT LES MALADIES

AU SERVICE DU
CULTIVATEUR-HOMME
D'AFFAIRES

CYANAMID



PROGRAMME COORDONNÉ MOULÉE-SANTÉ

POUR LES PORCS

Simple et pratique, le programme coordonné moulée-santé Cyanamid pour les porcs a fait ses preuves. Il associe la lutte contre les maladies à un bon programme d'alimentation. Il s'applique aux porcs de tous âges.

Troupeau de reproduction
Avant l'accouplement—Faites les tests de la leptospirose et l'avortement contagieux. Vaccinez contre l'érysipèle au DUOVAX® trois semaines avant chaque accouplement.

Gestation—En cas de maladie, servez de la moulée renfermant 200 grammes d'AURÉOMYCINE® à la tonne pendant 14 à 21 jours.

Mise bas—A compter de 7 à 14 jours avant la mise bas et durant les sept jours qui la suivent, servez une moulée spéciale à cette période et renfermant 200 grammes d'AURÉOMYCINE à la tonne.

Allaitement—Moulée d'allaitement avec 50 grammes d'AURÉOMYCINE.

Troupeau commercial

De 2 à 4 jours—Prévenez l'anémie à l'aide du PIGDEX® (fer injectable). Prévenez ou guérissez la diarrhée avec le PIGDOSER® d'AURÉOMYCINE®.

De 2 à 8 semaines (ou 35 livres)—Moulée de pré-début (renfermant 200 grammes d'AURÉOMYCINE à la tonne), puis moulée de début (100 grammes d'AURÉOMYCINE à la tonne). A 7 semaines, vaccinez au DUOVAX contre l'érysipèle.

A 8 semaines (ou 35 livres)—Administrez une deuxième injection de DUOVAX.

De 35 à 75 livres—Moulée de croissance renfermant 50 grammes d'AURÉOMYCINE.

De 75 livres à la vente—Si l'entérite ou la rhinite atrophique menace le troupeau, continuez à donner 50 grammes d'AURÉOMYCINE dans la moulée d'engraissement.

Dès aujourd'hui, commencez à mettre en oeuvre ce programme, avec le concours de votre fabricant ou marchand de moulées ou de votre vétérinaire. Demandez le dépliant explicatif gratuit sur le programme coordonné moulée-santé pour les porcs.

*Marque déposée

LE MEDECIN VETERINAIRE vous parle...

LES ANTIBIOTIQUES

Toutes les sciences embouffent la marche avec le progrès. La médecine de son côté a fait un immense pas dans le domaine de la thérapeutique. Qui ignore la découverte du Dr Fleming - la pénicilline - cette substance merveilleuse planche de salut de tant de malades désespérés. La pénicilline et les autres antibiotiques du même genre n'auront-ils qu'une vogue et que demain d'autres produits s'avèreront meilleurs? Personne ne saurait le dire. En attendant, examinons ensemble ces agents de quérison et objectivement considérons leurs bons et mauvais côtés.

Un antibiotique - comme la pénicilline, l'aureomycine, la streptomycine - est un nom donné à des corps d'origine variés, réduisant l'activité ou même provoquant la mort de certains microbes.

Un très grand nombre de praticiens vétérinaires, et nous croyons aussi savoir que nos confrères médecins des humains en disent autant, sont d'avis que les antibiotiques doivent être utilisés seulement dans les cas où leur usage est justifié et surveillé. Les antibiotiques doivent être utilisés dans les seuls cas où la cause de la maladie est connue et qu'un antibiotique spécifique a été reconnu efficace pour la combattre. Il n'y a pas d'antibiotiques universels, i.e. pouvant agir indistinctement sur tous les microbes. Il faut d'abord établir un diagnostic véritable.

Il ne peut être question, à cette tribune, d'énumérer toutes les indications des antibiotiques, voyons d'abord les circonstances où ils sont inutiles voire même dangereux. Ils ne doivent pas être utilisés pour prévenir des maladies de systèmes. Ni, non plus, contre des maladies à virus à l'exception des maladies où les microbes s'ajoutent aux virus pour compliquer l'affection. C'est aussi une fausse conception de donner un antibiotique dans une maladie qui n'est pas diagnostiquée sous prétexte que ça ferait certainement du bien ou du moins, pas de mal. Au contraire, le traitement peut empirer le cas. La même ligne de conduite d'application en ce qui concerne les traitements prolongés avec de tels produits. Répétons encore une fois que bien que beaucoup de ces produits soient faciles à se procurer, ils présentent tout de même des dangers. Des expériences

ont d'ailleurs prouvé que l'usage inconsidéré chez un animal malade a provoqué des complications à cause du fait que des microbes ayant résisté à l'antibiotique ont donné naissance à des familles de germes contre lesquelles la même pénicilline par exemple n'avait plus aucune action. On en est même rendu aujourd'hui, dans bon nombre de cas, à analyser le sang ou le tissu malade au laboratoire, précisément pour choisir quel serait l'antibiotique à utiliser. Ce travail technique n'est pas à la portée de tout le monde, vous le comprendrez. Et pour donner une application plus précise, citons entre autre la mammité.

Si on compte trop sur les antibiotiques, on négligera peut-être les autres formes de traitement et de prévention ce qui est un bien pour un mal.

En donnant tel ou tel antibiotique pour guérir ce cas de mammité, là ne s'arrête pas la maladie. Les mesures d'hygiène, la désinfection, la quarantaine, l'isolement, etc., doivent continuer à être appliquées, comme auparavant. Et lorsqu'une maladie ne répond pas aux traitements de l'antibiotique, il ne serait pas sage de continuer sous prétexte de persévérance à prolonger l'usage toujours coûteux de ces produits. En faisant appel à votre vétérinaire, il pourra, comme nous le disions tantôt, trouver à l'aide de test un autre produit de la même famille.

Dr Jacques Saint-Georges,
Médecin Vétérinaire,

Le temps...

(Suite de la page 5)

ver là; en effet il a pris de l'eau d'érable à sucre, le moins de "plaine" possible, qu'il l'a recueillie dans des bons seaux avec couvercles, puis qu'il s'est dépêché de la faire bouillir rapidement, car l'eau se détériore vite. Pour avoir une évaporation rapide, il est clair que cela prend du bon bois sec. Et voilà: pour avoir un beau et bon produit

LE Fermier Acadien

Les canadiens-français ont toujours considéré les acadiens comme leurs frères. Leur cause a toujours attiré l'attention des québécois qui eurent, maintes fois, à faire les mêmes luttes pour défendre leurs droits. Que de fermiers québécois aussi ont une origine acadienne...?

Ce n'est pas tout de se montrer sympathique envers quelqu'un, encore faut-il, de temps à autre, poser des gestes concrets en ce sens. Ainsi, on sait qu'une vaste campagne de souscriptions dont l'objectif a été fixé à \$150,000., se déroule présentement dans le Québec en faveur de "L'Évangéline", le journal des acadiens. Le journal, fondé il y a 77 ans, traverse actuellement une grave crise financière. Le produit de la campagne sera donc appliqué à un programme d'expansion de "L'Évangéline". Mais pourquoi une campagne de souscription en faveur de ce journal? Parce qu'on juge que l'Évangéline joue un rôle de première importance dans la survie et le développement de nos frères, les Acadiens. Sans doute, les cultivateurs québécois se joindront-ils aux milliers d'autres qui ont déjà souscrit à cette oeuvre. La campagne se terminera le 18 avril.

On adresse les dons, directement, par chèque ou mandat postal à "L'Aide à l'Évangéline", case postale 400, Snowdon, Montréal 29. Ces dons sont déductibles de l'impôt et des reçus officiels parviendront aux donateurs.

Dans un autre ordre d'idées, on n'est pas sans savoir que les acadiens du Nouveau-Brunswick, comme les autres habitants de cette province, connaîtront prochainement le feu de deux élections. La première, le 8 avril sur le plan fédéral et l'autre, le 22 avril sur le plan provincial. Les dernières élections, dans cette province, avaient eu lieu le 27 juin 1960 et les électeurs avaient donné 31 sièges aux libéraux dirigés par le premier ministre Louis Robichaud et 21 sièges au conservateurs.

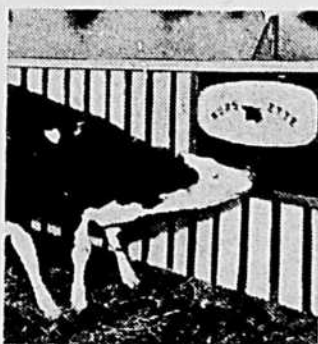
il faut agir vite et avec la plus stricte propreté partout.

Maintenant, ça coulera ... ou ça ne coulera pas, cette année? C'est encore selon ... la température qu'il fera. Car l'on sait qu'il faut que cela gèle durant la nuit et que, le lendemain, il fasse assez chaud. Disons que

l'idéal serait une température de 20 degrés la nuit et 40 degrés dans le jour. S'il fait 50 ou 55 degrés durant quelques jours... alors c'est fini, pour cette année, la sève commence à monter, l'arbre renaît à la vie, c'est le printemps pour tout de bon qui est arrivé.

J.-Adrien LARRIVEE, Ing. J.,

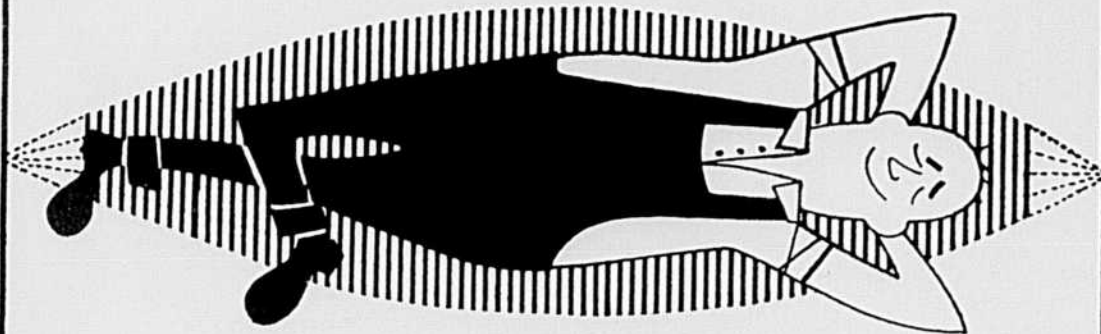
NURS-ETTE



Machine merveilleuse pour l'élevage du veau de lait. La nourriture se mélange, se réchauffe et se distribue automatiquement. Chaque unité alimente 15 veaux, soit au lait nature ou au lait en poudre.

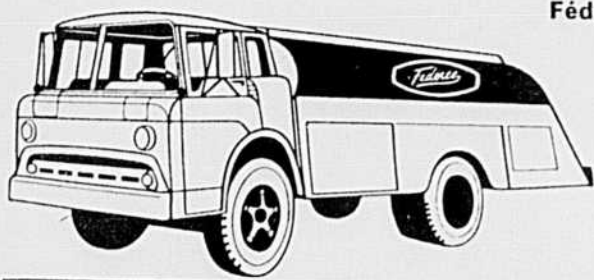
Bienvenue à la ferme de démonstration
VILLAGE LACADIE
Comté St-Jean
Représentant
Ferme Victor Vaillancourt
Tél. 7-7949

CONFORT ASSURÉ AVEC LES HUILES À CHAUFFAGE FÉDÉRÉE



D'une QUALITÉ incontestée l'huile FÉDÉRÉE pour poêle est exempte de SALETÉ et de CIRE.

Pour toute information additionnelle entrez en contact avec le Distributeur Fédérée le plus près de chez vous.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

Marché Central Métropolitain, 1055 ouest Boul. Crémazie/C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.

7%

D'INTÉRÊT POUR
FONDS DE 360 JOURS

EN PLUS, PROTECTION COMPLÈTE
D'ASSURANCE-VIE SANS FRAIS POUR VOUS.

6%

D'INTERET POUR
FONDS DE 180 JOURS

5½%

sur comptes
en dépôt



PRUDENTIAL FINANCE
Corporation Limited

Montréal, 6234 rue St-Hubert • Téléphonez 274-5565
Montréal, 1255 rue Université • Téléphonez UN. 5-6672
Sherbrooke, 138 nord rue Wellington • Téléphonez LO. 9-9008
Québec, 20 rue St-Jean • Téléphonez 529-0085

J'aimerais recevoir GRATUITEMENT sans
obligation de ma part vos

- ☐ BROCHURE SUR COMPTES EN DÉPÔT
- ☐ LIVRET PRUDENTIAL "COMMENT PUIS-JE GAGNER D'AVANTAGE À 6% ET 7% SUR FONDS À COURTE ÉCHÉANCE"

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Prov. _____

Telephone _____

BUREAUX DANS TOUT LE PAYS



Réunion

A la dernière session du conseil de Maricourt (South Durham) il a été résolu que demande soit faite à L'UCC de faire pression auprès des autorités fédérales et provinciales afin que les subventions sur les produits laitiers soient augmentées, tels que le beurre, et autres, pour que le cultivateur soit payé pour le lait au moins un dollar la livre pour pouvoir vivre sur sa ferme. Les cultivateurs sont mécontents, il est question de grève.

Le secrétaire

M. René Lévesque et les coopératives

M. le Ministre, quand vous avez dit au congrès des coopératives d'électricité de la province de Québec qu'il était anormal de payer \$100 pour obtenir l'électricité, je crois que vous ne comprenez pas la formule coopérative ou bien c'est pour mieux servir votre politique. Car nous les cultivateurs de la Southem avons dû payer \$125 de cadeau sans pour cela être actionnaires. Et si aujourd'hui les coopératives dans le Québec souffrent d'un mal congénital comme vous le dites, rien de surprenant qu'on ait attendu aussi longtemps après les nouveaux amendements à la loi de la coopérative du Québec, si tous les ministres voient les coopératives du même oeil que vous. Espérant que si on vous a applaudi ce ne fut que par respect.

Un coopérateur

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
en tous pays
2100, rue Drummond
MONTREAL 25

A l'exposition de 1967

Qu'aurons-nous à présenter à l'univers en 1967? Aurons-nous à présenter des automobiles par exemple, de modèle américain assemblé au Canada et aucune automobile de modèle typiquement canadien bien que nous soyons le 2e pays au monde quant au nombre d'automobiles en circulation, compte tenu de la population, et l'un des premiers au monde sans tenir compte de la population.

Au printemps de 1963 on a enregistré au Canada 5,517,000 automobiles alors qu'en dehors des Etats-Unis et du Canada on a enregistré en 1960 dans tout le reste de l'univers 41,823,134 automobiles et si je ne fais pas erreur 8 pays en dehors des Etats-Unis fabriquent des automobiles d'un modèle particulier et entièrement fabriqué chez eux. Il semble bien que la plupart des pays qui fabriquent de l'automobile n'ont même pas 5 millions d'autos en circulation chez eux alors que nous en avons plus de 5 1/2 millions alors que nous avons chaque année d'énormes déficits commerciaux avec les Etats-Unis.

Aurons-nous encore à présenter des tracteurs entièrement fabriqués aux Etats-Unis de même de la machinerie agricole entièrement fabriquée aux Etats-Unis? Malheureusement dans un trop grand nombre de cas alors que nous sommes un des pays qui a le plus grand nombre de tracteurs en usage, soit 550,000, alors qu'en 1960 nous avions un déficit avec eux de \$656,000,000, en 1961, \$670,000,000. En 1956 c'était \$1,174,000 et sans parler des autres années depuis un grand nombre d'années. Et chose vraiment curieuse les Américains ont investi chez nous un montant qui ressemble beaucoup à la somme de nos déficits commerciaux avec eux, plus les dividendes et les intérêts que ces investissements leur ont rapportés, et de ce fait ils sont devenus dangereusement propriétaires de nos investissements, de nos ressources naturelles, etc.

(Suite à la page 10)

PAIEMENT D'APPOINT SUR LA LAINE (1963)

Le gouvernement fera un paiement d'appoint de 18,6 cents la livre sur la tonte de 1962, annonce le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton. Le dernier paiement de cette nature, applicable à la production lainière de 1961, avait été de 22 cents la livre.

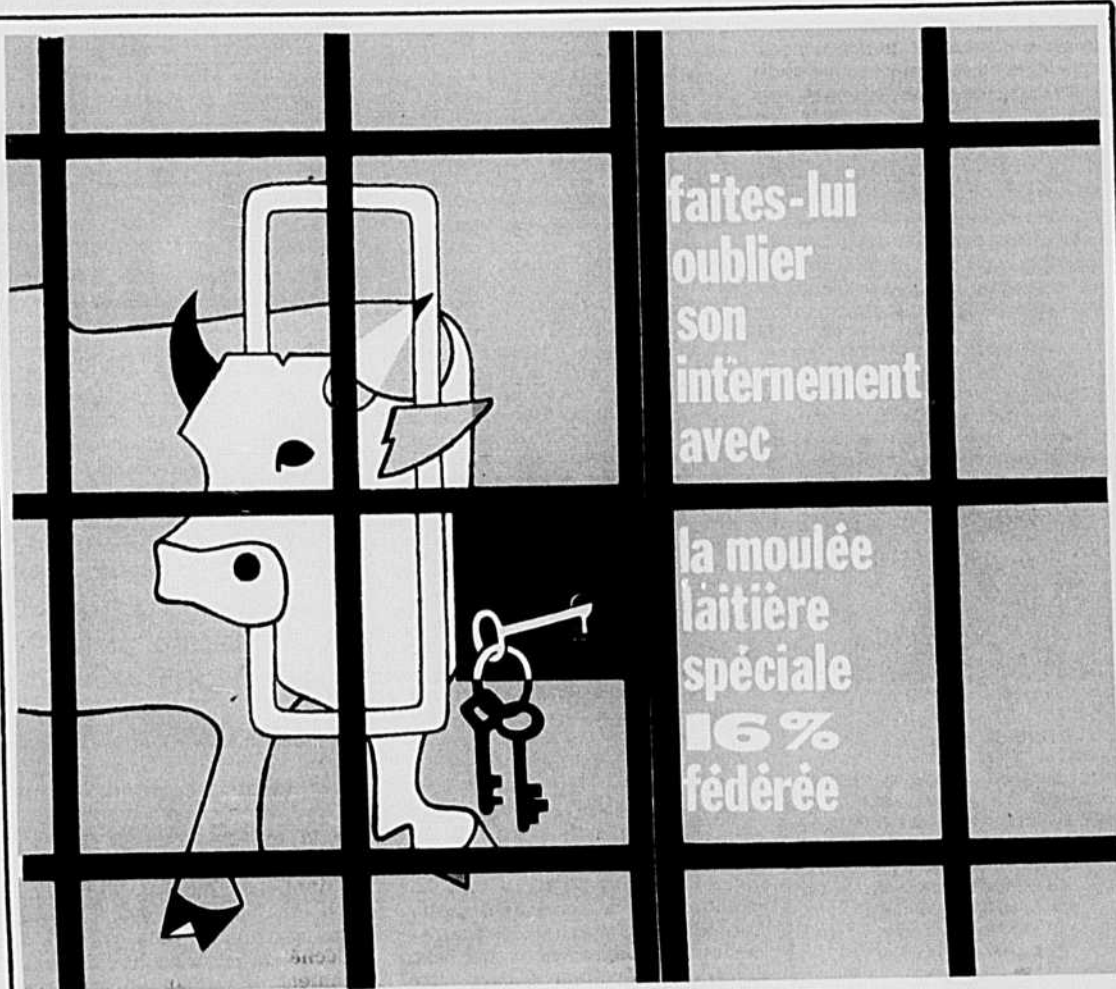
On estime à quelque 5,7 millions de livres la production de

laine au Canada en 1962 - quantité qui se rapproche passablement de la tonte précédente.

D'ici deux ou trois semaines, dit le Ministre, on fera parvenir aux producteurs les chèques visant les livraisons de 20 livres ou plus de laine admissible au classement et signalées à l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Le versement total s'élèvera à \$1,000,000 environ.

Le paiement d'appoint correspond à la différence entre le prix de stabilisation de 60 cents la livre et le prix moyen du marché, f.a.b. Toronto, à l'égard des catégories suivantes: laine de l'Ouest de choix, demi sang, et laine domestique de l'Est, quart de sang. (Comm.)



faites-lui oublier son internement avec

la moulée laitière spéciale 16% fédérée

Toute vache à l'étable est prisonnière pendant les mois d'hiver. Le contraste avec la nourriture riche du pâturage doit être compensé par une moulée toujours fraîche faite d'ingrédients de première qualité.*

Ces exigences sont particulièrement essentielles lorsque la qualité des fourrages est médiocre.

Les spécialistes en NUTRITION de la Fédérée fabriquent une moulée laitière spéciale pour vaches en stabulation: la 16%

Cette moulée "FEDEREE" non seulement corrige la pauvre qualité des fourrages, mais elle fournit les protéines, vitamines et minéraux requis en plus de posséder une valeur énergétique élevée pour le maintien de la santé du troupeau. La 16% Fédérée est uniforme du premier sac au dernier.

CONSULTEZ VOTRE MEUNERIE COOPÉRATIVE

* Les standards de qualité des ingrédients de la 16% Fédérée sont établis par l'association officielle des chimistes agricoles.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

Marché Central Métropolitain, 1055, ouest, boul. Crémazie, C.P. 500, Station Youville, Montréal, Qué.



Les prêts agricoles du Québec, aux termes de la nouvelle loi de l'amélioration des fermes (Québec) sont offerts aux agriculteurs de la province, par l'intermédiaire de la Banque Royale, pour plusieurs fins utiles—renouvellement de bétail, achat de machinerie et outillage, construction et rénovation de bâtisses, modernisation des systèmes d'eau et d'électricité, etc.

Le Gouvernement de la Province de Québec remettra aux emprunteurs, par l'intermédiaire de la banque, un rabais de 3% par an, sur l'intérêt—en fait, vous recevrez la moitié du montant de l'intérêt payé sur le prêt. Pour plus de détails, consultez votre gérant local de La Banque Royale du Canada.



BANQUE ROYALE

(Suite de la page 9)

Aurons-nous encore à présenter à l'univers en 1967 des citoyens qui se chamaillent pour s'approprier du peu qui n'appartiendra pas encore à des étrangers? Aurons-nous à présenter un pays socialiste révolté contre ces maîtres étrangers à la Fidel Castro? Espérons que non. Ou encore aurons-nous à présenter un pays dont les gouvernements et le peuple auront décidé de prendre pacifiquement le contrôle de leur économie en mettant de l'argent en circulation, suivant les besoins du pays et les possibilités de développement, tel par exemple l'établissement d'un complexe sidérurgique pour transformer notre minéral de fer, l'établissement d'industries de fabrication d'automobiles canadiennes appartenant à des Canadiens, même chose pour les tracteurs et la machinerie aratoire. Toutes ces choses sont la cause principale et presque unique de nos énormes déficits commerciaux avec les Etats-Unis. Si l'Allemagne peut s'industrialiser à un rythme effarant en lançant de nouveaux marks sur le marché puis se reconstruire après la guerre au même rythme, si la France qui a été au cours des 30 dernières années plus souvent en guerre qu'en paix a passé au travers en lançant de nouveaux francs, pourquoi nos dollars ne pourraient-ils pas nous sauver nous aussi?

Laurent Brodeur
Saint-Damase
Co. St-Hyacinthe

Point de vue

En voyageant à travers nos belles paroisses rurales de Dorchester, Beauce et Frontenac, sans oublier toutes les autres paroisses de la province de Québec dans la même situation, je réalise qu'il y a quelques choses à faire et c'est urgent, en faveur de la ferme familiale qu'il nous faut conserver à tout prix.

Une lutte terrible s'engage sur ce terrain, d'un côté les forces de la piastre "\$", d'un autre côté "l'humain" qui doit se défendre contre les tendances matérialistes.

Certains cerveaux à la solde de signe de \$ nous disent par des puissants moyens de propagande, T.V., radio, journaux, tribune publique, etc... que nos pères ont fait une grande erreur, soit d'avoir ouvert à la colonisation nos terres, qui pourtant nous ont fait bien vivre depuis des générations, et pourquoi aujourd'hui faudrait-il les rendre à la forêt selon une expression poétique. S'il est vrai que nous n'avons pas les belles prairies de l'Ouest canadien, il est vrai aussi que nous avons la forêt que nos frères de l'Ouest n'ont pas.

Il reste cependant vrai que nos paroisses rurales ont pour la plupart un problème qui leur est commun et si nous ne réagissons pas devant le ravisseur, il faudra dans un avenir assez rapproché, rendre nos paroisses à la forêt-- et Dieu sait que si cette chose se produisait, ce ne serait pas en faveur du grand nombre, mais en faveur de quelques individus avides.

A tout prix, il faut conserver la ferme familiale, l'entreprise privée, mais pour y arriver il faudra prendre les moyens. Pour conserver nos paroisses rurales, il faudra partout où c'est possible, intégrer la forêt à l'agriculture, ça il le faut, et au plus tôt, tous les chefs de mouvement doivent tout mettre en oeuvre pour y arriver, sinon nous verrons s'accroître au rythme effarant que nous connaissons à l'heure actuelle les familles sur le bien-être social, assistance sociale, etc... il faut nécessairement mettre un frein à ça.

Nous avons dans notre région, soit Dorchester, Beauce et Frontenac tout comme il y en a au Lac St-Jean, etc... d'immenses terrains forestiers qui appartiennent à la couronne qui ne sont pas exploités ou le sont mal. Les milliers de dollars qui sont donnés dans les divers services que je viens de nommer, une grande partie de ces dollars pourraient être utilisés pour faire de la sylviculture par exemple. Là pour une fois nous ferions un placement de dollars, nos enfants et petits enfants bénéficieraient du travail fait par leur père, ce serait renverser le rôle actuel, n'est-il pas arrivé

LES MOTS CROISÉS DE LA "TERRE"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

(Tous droits réservés)

HORIZONTALEMENT

- 1- Propriété qu'a tout élément anatomique de réagir sous l'influence des excitations extérieures.
- 2- Qui réalisent.
- 3- Ingénieur français.- Dupas, dépouillas.
- 4- Ville des Pys-Bas.- Non préparé.- La première femme.

- 5- Prénom féminin.- Année.
- 6- Ancienne note de m2sique.- Art, simple.- Service anniversaire pour le repos de l'âme d'un défunt.
- 7- De Lettonie.- Pacha de Janina.
- 8- Mesure agraire.- Poisson surnommé perroquet de mer, pour ses couleurs vives.- Chemin de halage.

- 9- Grand bassin où les navires peuvent mouiller.- Term. d'infinitif.- Séjour des bienheureux.
- 10- Rivière de France.- Assemblage de pièces de poterie qui s'emboîtent pour former un tuyau.
- 11- Reine de Castille, fille d'Alphonse VI.
- 12- Mises en magasin.

VERTICALEMENT

- 1- Chose faite irrégulièrement.
- 2- Feras une nouvelle édition.
- 3- Qui ont des rainures.- Cantique d'action de grâces de l'Eglise catholique.
- 4- Pron. personnel.- Alla à l'aventure.
- 5- Parties de l'embryon qui donnent naissance à la tige.- Unité de travail.
- 6- Carte à jouer.- Instrument pour ouvrir une serrure.- Adv. de lieu.- Voyelles jumelles.
- 7- Barrière qui, dans un tribunal, sépare les magistrats du public (pl).- Liqueurs spiritueuses tirées du riz fermenté.
- 8- Aussi, de même.- Altesse Royale.- Petit poème lyrique.
- 9- Unité monétaire roumaine.- Fleuve d'Italie.- Ancien bouclier.
- 10- Genre de myriapodes.- Symb. du baryum.- Manière de voir.
- 11- Façonnée.
- 12- Nécessaires.

(VOIR SOLUTION EN PAGE 12)

Liberté ou esclavage?

Il se fait une campagne de plus en plus intense pour enrégimenter les cultivateurs du Québec, sous prétexte de les aider à se défendre contre le matérialisme anglo-américain qui est le rejeton inévitable de la puissance formidable des Etats-Unis.

Nos agronomes sont la plupart finissent leurs études dans ce pays, et éblouis par la puissance

ROLLAND CARBONNEAU

SENSATIONNEL LACTIVO

RÉVOLUTIONNERA L'ÉLEVAGE PAR L'ADDITION D'UN GAIN DE \$25 PAR VEAU

Depuis l'introduction de ce sensationnel Lactivo, des milliers d'éleveurs canadiens ont découvert comment le "LACTIVO SHUR-GAIN" peut révolutionner l'élevage des veaux de lait, par son coût de production moins élevé et une conversion alimentaire supérieure.

Après trois années de recherches à la Ferme Expérimentale SHUR-GAIN, ce produit a été ensuite mis à l'épreuve sur les Fermes du Québec. Voir tableau.



- Le moment le plus profitable pour vendre les veaux, est celui où ils atteignent entre 225 et 250 lb, ce qui demande de 9 à 11 semaines selon le poids du veau à la naissance. Il faut moins de 200 lb de LACTIVO SHUR-GAIN pour obtenir ce résultat.
- Le coût d'une livre de LACTIVO SHUR-GAIN est d'environ la moitié d'une livre de veau de qualité et une livre de Lactivo peut produire une livre de chair et doit

- être servi seul. (Pas de grain—fourrage ou autres aliments).
- Les veaux d'au moins 80 livres à la naissance donnent les meilleurs résultats. Cependant des veaux plus légers, peuvent aussi être profitables mais l'alimentation est plus longue. La conversion alimentaire est très basse. Une livre de Lactivo pour une livre de gain est normal. Il est facile à mélanger et à servir. Suivez les directions indiquées sur le sac.

SHUR-GAIN c'est le GAIN

De la science à la pratique

avec une équipe de professeurs de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval

Plus de 2,000 lacs artificiels sur les fermes du Québec en '63 PLUS DE 10.000 DANS DIX ANS ?

Presque inexistant dans la province de Québec il y a une quinzaine d'années, les lacs artificiels sur les fermes dépassent actuellement 2.000 en 1963. On les rencontre surtout sur la rive sud du St-Laurent, dans les Cantons de l'Est et dans la région de Montréal.

Mais où a-t-on puisé cette idée de construire des étangs sur les fermes? Ce sont nos voisins, les américains qui trente ans passés se sont efforcés d'exploiter à fond les ressources de l'étang de ferme.

Actuellement, aux Etats-Unis on compte plus d'un million d'étangs de ferme. En 1956, dans les trois états seulement de la Georgie, de la Caroline du Sud et d'Alabama, on pouvait en trouver 60.000.

Alors que dans la plupart des autres pays les étangs de ferme servent à l'élevage de la carpe ou de l'achigan, dans notre province on élève surtout la truite et même quelquefois le saumon.

Dans le Québec, on ne permet pas aux gens d'y ensemençer des poissons tels que la perchaude,

la barbotte, ou toute espèce indésirable et susceptible de détruire la truite.

POPULARITE DES LACS ARTIFICIELS

Les lacs artificiels prennent beaucoup de popularité chez la classe agricole, car le cultivateur voit dans cette nouvelle entreprise un moyen d'augmenter ses revenus. Il pourra d'abord exiger un certain montant d'argent du baigneur toujours intéressé à pratiquer son sport favori dans un lac artificiel. De plus, des chaloupes peuvent être louées aux pêcheurs désireux de satisfaire leur passion pour la pêche. Naturellement, un pêcheur chanceux versera en plus une contribution au propriétaire du lac.

Souvent, les abords des lacs artificiels sont accommodés par un petit restaurant où les baigneurs affamés se rassasient à leur gré. Un terrain bien aménagé servira également aux campeurs.

Le cultivateur aime surtout posséder son lac artificiel pour une raison très justifiable: sa sécurité. Le lac artificiel constituera une réserve d'eau en cas d'incendie. Sa ferme sera enjolivée et prendra par le fait même de la valeur. Les animaux pourront également s'y abreuver. Si les cultures requièrent l'irriga-

tion, on aura l'eau à portée de la main.

Lorsque la saison morte arrivera, on y pratiquera un sport des plus captivants: la chasse aux canards. Ces oiseaux aiment toujours se poser sur un lac calme et par le fait même ils deviennent une chasse facile pour le cultivateur.

Durant la saison froide le patin est à l'honneur sur les lacs artificiels. Naturellement, il faut toujours être prudents pour ne pas avoir à déplorer de noyades ou d'accidents tragiques.

LE LAC ARTIFICIEL CONSTITUE-T-IL UN REVENU APPRÉCIABLE?

Certains cultivateurs conseillés par des spécialistes dans l'aménagement de leur étang en retirent des revenus très intéressants. Dans les Cantons de l'Est par exemple des cultivateurs avertis peuvent se faire

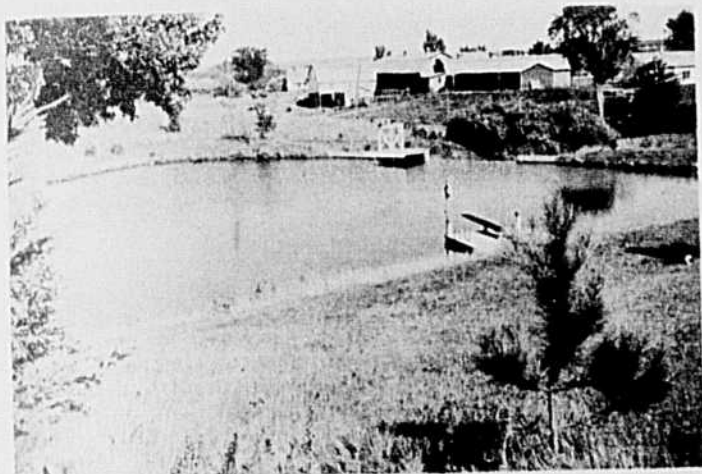
jusqu'à \$5.000,00 par année grâce à la pêche pratiquée dans leur étang. Ce montant peut s'accroître jusqu'à \$6.000,00 ou \$7.000,00 pour ceux qui en plus de leur étang opèrent un restaurant, une plage et un terrain de camping. Nombreux sont les gens qui, même au Québec, exploitent à fond les ressources du lac artificiel.

Malheureusement, ces cultivateurs sont peu nombreux. Mais pourquoi? Les réponses à cette question sont multiples, mais voici la principale. Environ 95% de nos lacs artificiels sont mal aménagés. Ce sont des marais non vidables, sans déversoir de sécurité et construits à l'aveuglette.

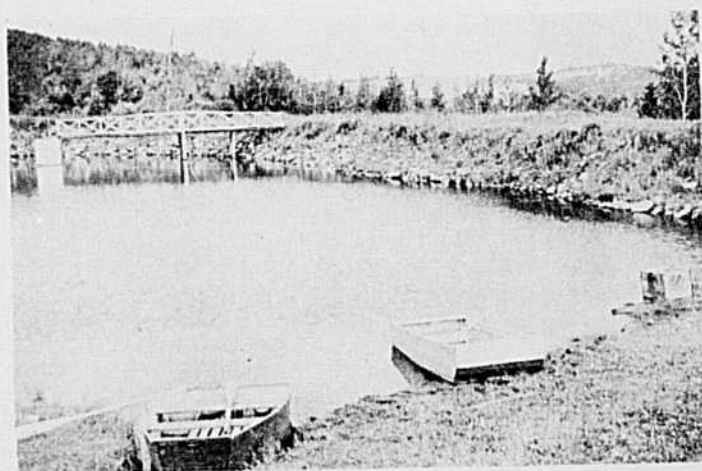
De grâce, ne construisez jamais un lac artificiel sans consulter d'abord un spécialiste dans ce domaine. Si vous agissez négativement, vous vous attirerez de graves ennuis et d'énormes pertes d'argent.

C'est en suivant précisément les quelques recommandations ci-haut énumérées que les cultivateurs du Québec pourront réaliser un lac artificiel qui sera à la fois un gage de sécurité et de prospérité sur la ferme.

Pierre LANDRY, B.Sc.P.,
Etudiant post-gradué à la Faculté d'Agriculture.



L'ETANG DE FERME...gage de sécurité et de prospérité...



...attraits touristiques!

PROFIT DE \$25 PAR VEAU

ALIMENTATION—9-11 SEMAINES AVEC LE LACTIVO SHUR-GAIN

Vous pouvez être assuré d'un profit d'environ \$25.00 par veau en servant le LACTIVO SHUR-GAIN.

Le tableau ci-dessous vous donne quelques résultats obtenus avec le LACTIVO SHUR-GAIN par huit éleveurs différents dans la province du Québec en 1963.

Nombre de Veaux	Prix Moyen du Veau	Lactivo Consommé	Gain Moyen	Conversion	Age Moyen Au Marché	Prix par Livre	Profit Net
2	\$13.00	112 lb	104 lb	1.08	5.3 sem.	à 34.00¢	\$28.80
1	15.00	125 lb	131 lb	.95	6.0 sem.	à 35.00¢	37.72
5	10.00	165 lb	132 lb	1.25	9.0 sem.	à 33.00¢	27.78
3	15.00	138 lb	132 lb	1.04	7.0 sem.	à 32.50¢	36.11
1	12.00	200 lb	140 lb	1.43	8.0 sem.	à 34.00¢	32.25
1	28.00	119 lb	125 lb	.95	7.0 sem.	à 35.00¢	32.81
1	25.00	110 lb	135 lb	.81	9.0 sem.	à 35.00¢	34.95
1	25.00	100 lb	109 lb	.91	6.0 sem.	à 36.50¢	33.85

Ces veaux, excepté un, furent vendus à un poids inférieur au poids le plus économique (225 lb), mais le profit moyen (veau et lactivo payés) a dépassé de beaucoup \$25.00 par veau.

Le LACTIVO SHUR-GAIN est vraiment profitable: achetez-en un sac aujourd'hui, pour votre prochain veau, et le profit que vous en tirerez vous convaincra!

IMPORTANT: Pour les veaux de boucherie servez le LACTIVO SHUR-GAIN qui contient un niveau spécial de gras, mais pour les veaux d'élevage servez le SUBSTITUT DU LAIT spécialement formulé à cet usage.



ADDITIONNEL DANS L'ÉLEVAGE DES VEAUX

SOLUTION DES MOTS CROISÉS DE LA PAGE 10



L'OPINION RURALE...

(Suite de la page 10)

de ses monopoles agricoles appelés (faussement d'ailleurs) coopératives, voudraient nous inculquer cette idée de monopoles qui détruisent la vie familiale et ne profitent qu'à une poignée d'individus avides de puissance et souvent de jouissance aux dépens des travailleurs du sol.

Allons-nous accepter de s'unir pour faire de nous des esclaves de monopoles sous prétexte que c'est des Québécois qui les administrent à la mode américaine? Pour ma part j'ai toujours été un fervent de coopération, je le suis et le resterai à condition que chacun garde sa liberté! Nous avons le meilleur exemple de coopération dans nos caisses populaires (dont tous devraient faire partie) où chacun reste libre de disposer de ses biens à sa guise. Par contre lorsqu'un organisme dispose de nos biens à son

goût et au prix qui lui plaît, ce n'est plus de la coopération même si on prétend que cet esclavage est nécessaire au succès de la prétendue coopérative comme ça se fait chez nos voisins.

S'unir pour le bien de tous petits comme gros, très bien, jamais pour favoriser certains monopoles sans âme; mieux vaut manger notre misère tout seul en attendant qu'un gouvernement vienne mettre un terme à ce régime d'esclaves qu'on se propose de créer pour sauver l'agriculture non américaine!

Le Québec n'a rien à envier à ses voisins (quoi qu'en disent certains) mais nous avons le devoir de nous défendre contre un régime de capitalistes véreux qui ne pensent qu'à faire plus d'affaires pour que les autres en fassent moins.

Pourquoi faire disparaître les petits cultivateurs sous un prétexte économique alors que la plupart du temps ce sont ceux-là qui élèvent les plus belles familles dont font partie les hommes les plus utiles à notre société? Nous avons un magnifique marché central à Montréal, pourquoi nos agronomes ne nous aideraient-ils pas à l'améliorer afin de satisfaire les consommateurs? Que notre gouvernement trouve un moyen pour obliger les grosses entreprises d'alimentation à coopérer pour encourager les producteurs locaux de préférence à ceux des autres provinces au pays sans pour cela nuire au bien du consommateur. Voilà de la vraie coopération et de celle-là j'en suis parce qu'elle permettra à un plus grand nombre de familles terriennes de vivre une vie plus normale sinon plus chrétienne. Coopérer pour protéger la famille québécoise: oui, elle le mérite sincèrement. Par contre accepter l'esclavage pour dépendre des monopoles sans Dieu et sans

entrailles anglo-américains: non! mieux vaut encore notre liberté!

André LAFFITTE,
Ste-Mathilde,
(Chateauguay).

Sur les femmes commissaires

En réponse à celle qui signe Georgette Grenier et qui se demande si les 27 femmes commissaires d'école ont été élues sans avoir eu à lutter, permettez-moi de lui dire que j'ai été élue commissaire d'école par élection au mois de juin dernier. Ma campagne n'a duré qu'une semaine mais elle a été bien remplie, je me suis battue contre un homme qui était présenté et supporté par le commissaire sortant, le président était contre moi et les commissaires aussi à l'exception d'un seul. On a fait campagne contre moi, mais qu'avait-on à me reprocher? Le seul fait d'être une femme, on ne voulait pas de femme à la commission scolaire; je suis la première femme à avoir un siège à cette commission scolaire et j'en suis fière. La lutte fut chaude et j'ai été élue avec seulement sept votes de majorité.

Depuis mon élection je n'ai manqué aucune des assemblées et je fais tout mon possible pour bien remplir mon devoir. Je dois vous dire que j'étais secondée 100% par mon mari dans cette campagne et son appui m'a conduite à la victoire. Deux dames se sont aussi dépensées lors de cette campagne ainsi que leur mari, elles n'ont pas compté leurs voyages, dépenses, etc... le tout se faisait bénévolement.

C'était ma première expérience dans ce domaine, mais je ne la regrette pas et j'encourage les dames à s'occuper plus activement des affaires scolaires et municipales et le souhait que je formule c'est que dans quelques années il y ait au moins deux femmes commissaires d'école dans chaque commission scolaire.

Une femme commissaire

Lettres DE MON CURÉ

LE COLLÈGE...? ou quelques bonnes VACHES...?

M. le Curé,

J'ai été scandalisée, l'autre jour, en entendant, à la T.V. deux étudiants faire tout un plaidoyer en faveur des boissons alcooliques: "Il faut apprendre à boire raisonnablement, si l'on veut faire preuve d'intelligence...; il en est de la boisson comme de l'affection; quand les jeunes n'en trouvent pas au foyer, ils vont en chercher ailleurs" Et l'animatrice de conclure: "Ce dernier argument vaut bien son pesant d'or."

Si nos GRANDES écoles et nos collèges doivent faire de nos jeunes, de pareils bêtas, à quoi bon préparer tant de lunches tous les matins, et tant de sacs de linge, tous les lundis, pour le collège et l'école normale? Ne serions nous pas mieux, plutôt, de leur acheter quelques bonnes vaches...?

Signé: Leur Mère

Pauvre Mère! - Tu exprimes là, le désir de plusieurs; mais, il ne faut pas conclure trop vite, du particulier au général.

Te rappelles-tu, ces anciens semoirs-à-manivelle qui faisaient voler le grain, dans un rayon de 50 pieds...? La T.V. c'est un peu ça; mais son rayon est immensément plus grand.

Au temps où le père et la mère étaient roi et reine, au petit royaume, on aurait mis au cachot, le jeune qui aurait empli le sac du semoir de criblures et serait allé faire voler ça, dans la pièce de blé que son père avait ensemencée, la veille.

N'importe qui, aujourd'hui, peut s'emparer du puissant semoir qu'est la T.V. et faire voler les injures... les mensonges et les turpitudes, là où, la veille, un chef religieux ou civil a semé la vérité, la charité et la fierté.

Les évêques avertissent leurs prêtres de ne se servir qu'avec grande prudence de ce moyen de diffusion, aussi puissant pour le mal que pour le bien..., de se préparer soigneusement, et, au préalable, de soumettre à la censure les idées qu'ils veulent y exprimer.

-- C'est peut-être pour ça, qu'il y en a si peu qui se risquent. Les laïcs, eux, ont beaucoup trop de latitude: Pas besoin d'éducation ni de culture..., pas même beaucoup d'instruction. - Il s'agit d'avoir à la mémoire quelques mots-à-répétition modernes, tels que: "Evolution..., adaptation..., dialogue..." "Adulte..., adéquat..., formidable!" "Repenser..., rajeunir..., dépasser" et "A ce moment-là" ... on peut se présenter à la T.V. ..., lancer des roches..., semer de la graine de rapace... et faire friser le purin, jusque dans nos meilleurs foyers, embaumés des vertus chrétiennes.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de laïcs qui sème le froment...; et déplorent, comme toi et moi, que R. C. laisse tant d'ennemis et de têtes de linotte semer l'ivraie. - Il ne faut pas se laisser de protester.

NOS PETITS COLBERT

Probablement que ces jeunes écervelés s'imaginaient que leurs arguments avaient germé dans leur cervelle; et qu'ils avaient fait une trouvaille.

Il y a 300 ans, Colbert, -- le premier-ministre du roi Louis XIV, -- en pleine cour de France, disait la même chose à Mgr de Laval, qui était allé plaider la grande cause de la tempérance. L'intendant Talon, disciple de Colbert, pensait de même; et, depuis, que de tristes sires! ont prétendu qu'il valait mieux apprendre aux Canadiens comment flotter, plutôt que d'endiguer les flots de l'alcool.

Au mois d'octobre 1669, Marie de l'Incarnation écrivait à son fils: "Il est vrai qu'il vient ici beaucoup de monde de France et que le pays se peuple beaucoup. Mais, parmi les honnêtes gens, il vient beaucoup de canailles de l'un et de l'autre sexe, qui causent beaucoup de scandales..., surtout par le trafic de boisson de vin et d'eau-de-vie".

Canailles, comme honnêtes gens, ont eu des descendants; et on ne peut pas les museler; mais on devra toujours les combattre.

INSTRUCTION & CULTURE

La culture est une qualité que l'on acquiert par les connaissances tirées de la nature..., de la pensée d'autrui..., des sciences..., des arts..., des faits; et qui est susceptible de nous rendre plus fins..., plus créateurs..., plus sages.

Les collèges et séminaires ne font que cultiver cette qualité, quand elle a germé au foyer. Sinon, l'instruction, poussée tant que l'on voudra, ne fera que rendre le jeune homme ou la jeune fille, plus bête, plus démolisseur, plus fou.

Mais, console-toi, ma Soeur: Si tu as été et tu es encore une femme forte, comme ont été nos mères..., croyante..., généreuse..., hospitalière..., souriante..., contente de ton sort, le souffle de l'Esprit-Saint est entré dans ton foyer et a ensemencé l'âme de tes enfants, des qualités et des vertus qui font de toi une femme cultivée..., comme le vent, dans la forêt, transporte les glands du chêne, là où la Providence veut les faire germer. - Tu peux espérer que les études ne feront qu'ajouter à la beauté et à la fécondité de leur culture.

Et si tu veux y ajouter quelque chose de rare et de charmant, ne manque jamais l'occasion de les amener aux VACHES.

Ton CURÉ.



Un vaccin contre les accidents?

PAS TOUT À FAIT... Il y a dix ans, la polio était un des fléaux qui tuait le plus de jeunes; aujourd'hui, grâce au vaccin, cette maladie est devenue relativement rare. Mais même lorsque la polio fauchait des vies par centaines, les accidents de la route faisaient plus de victimes parmi les jeunes de moins de 25 ans que toute autre cause de décès -- et la situation n'a pas changé.

Existe-t-il un vaccin contre les accidents?

Non. On ne peut vacciner personne contre les accidents. Mais nous pouvons réduire la mortalité sur nos routes en

apprenant à nos jeunes -- à cette époque de leur vie où ils sont particulièrement réceptifs -- à prendre de bonnes habitudes au volant et à se comporter avec prudence.

C'est ce que fait l'industrie de l'assurance-automobile en commanditant les finales du Road-e-o National de Sécurité Routière -- dernière étape d'un concours de sécurité routière qui s'adresse à tous les jeunes d'un océan à l'autre et auquel prennent part chaque année plus de 30,000 jeunes conducteurs venant de 225 villes du Canada.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

porte-parole de plus de 200 compagnies concurrentes
d'assurance-incendie, automobile et accident



Les oeufs blancs
de la poulette
CORVETTE
sont d'une qualité
hautement supérieure



COUVOIR COOPÉRATIF CERTIFIÉ ST-AUGUSTIN
ST-AUGUSTIN, CO. PORTNEUF RAY CÔTÉ gerant

au service de la ferme familiale

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC

Rédigée en collaboration
Chef de la rédaction: J. R. PROULX
agronome au service de l'information
et des recherches

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Trayeuse et mammite

par
Roland
FILION, D.M.V.

Le problème des mammites bovines est un des plus complexes et aucun programme simplifié de prévention ne peut garantir une diminution des pertes occasionnées aux éleveurs par cette maladie. L'examen bactériologique des troupeaux laitiers à des périodes déterminées, des traitements appropriés, une hygiène rigoureuse et la désinfection des trayeuses contribuent grandement à résoudre ce problème; il est même possible d'éliminer complètement les infections de se répandre et de causer les mêmes troubles.

Il faut donc revenir à la résistance naturelle de la mamelle à l'infection et reconsidérer l'importance des facteurs prédisposants. Parmi ceux-ci, on peut mentionner l'hérédité, la conformation du pis, l'alimentation, les traumatismes, les plaies, les maladies de troupeaux, les déficiences et la traite mécanique. Certains facteurs prédisposants sont temporaires ou accidentels, mais de plus en plus les recherches nous obligent à attacher plus d'importan-

ce à la traite et au bon fonctionnement de la trayeuse mécanique. Il va sans dire que rien ne peut remplacer l'œil vigilant de l'éleveur et c'est dans ce but que nous étudions avec vous les principaux points de repère qui vous indiqueront si votre trayeuse fonctionne normalement. Pendant trop longtemps on a négligé l'influence de la traite dans l'apparition des mammites. Pourtant ce facteur fait sentir son influence deux fois par jour et durant toute la lactation. La trayeuse peut être une cause de traumatismes et diminuer d'autant la résistance à l'infection.

Normalement, le bout du trayon et plus précisément le sphincter doit non seulement empêcher le lait de se perdre entre les traites mais il doit aussi empêcher les microbes de pénétrer dans le pis. Or, examinez le bout des trayons d'un bon nombre de vaches en lactation et vous verrez que dans certains troupeaux presque toutes les vaches présentent à l'ouverture des trayons une rosette ou chou-fleur; cette rosette indique un

renversement du sphincter et une porte d'entrée pour l'infection. Le lait de ces troupeaux laitiers contient un nombre anormalement élevé de leucocytes et après quelques semaines il devient chargé de microbes pouvant occasionner des mammites. Il y a là un indice assez évident pour attirer notre attention sur le fonctionnement des trayeuses.

La trayeuse est une machine qui doit s'adapter à la vache et non la vache s'habituer aux défauts de la trayeuse. Les trayeuses sont faites de pièces qui s'usent et se détachent et il est important de s'assurer assez souvent du bon fonctionnement de cette mécanique.

EXAMEN DE LA POMPE À VIDE

La capacité de la pompe à vide correspond-elle au nombre d'unités trayeuses en opération? Ou encore, cette pompe est-elle assez usée pour l'empêcher de maintenir un vacuum uniforme dans la ligne de tuyau à tout temps de la traite?

Cette déficience de la pompe dans sa capacité ou son usure se produira par une baisse exagérée de la pression de vide et une lenteur anormale à revenir

à la normale, chaque fois que les unités trayeuses sont changées de vaches. Cette anomalie peut aussi être causée par des fuites le long de la ligne et dans les tubes de caoutchouc et un examen attentif s'impose car on ne peut s'attendre de faire une bonne traite dans de telles conditions.

VALVE DE CONTRÔLE

La valve de contrôle sert à maintenir un vide uniforme sur toute la longueur de la ligne. Cette valve laisse entrer la quantité d'air nécessaire pour maintenir la pression de vacuum correspondant à la marque de trayeuse.

L'intensité du vacuum ou vide est indiquée sur le manomètre. Ces deux parties de la trayeuse se dérèglent facilement par la rouille, la poussière et l'humidité. Il serait trop long de décrire ces valves et d'indiquer dans chaque cas les défauts de fonctionnement. On recommande de les nettoyer aussi souvent que nécessaire et de ne pas changer les pesées ou la pression des ressorts par simple caprice car on risque ainsi de débalancer complètement la trayeuse.

(Suite à la page 14)

Il faut faire le point en industrie laitière *

● La conférence nationale sur l'industrie laitière a eu lieu à Ottawa, les 21 et 22 février. Les quelque 75 représentants des organismes de producteurs laitiers, des industriels laitiers, des gouvernements de neuf provinces et du gouvernement du Canada se sont efforcés de trouver les moyens de solutionner les problèmes à longue et à courte portée de l'industrie laitière.

J'ai pensé vous énumérer, ce midi, quelques faits que l'on a soumis à l'attention des délégués au début de cette conférence. Ils démontrent que l'industrie laitière souffre temporairement d'une légère indisposition due au virus de l'efficacité et que les principaux intéressés doivent y voir, s'ils veulent que l'industrie laitière recouvre la santé.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE EST LÉGÈREMENT INDISPOSÉE

Selon la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations-Unies), la production laitière croît plus vite que la consommation dans le monde. En 1970, le surplus destiné à l'exportation sera probablement sept fois plus considérable que celui qui existait de 1956 à 1960. Environ 15% de la production mondiale va présentement sur le marché international. La production augmente dans les pays importateurs aussi bien que dans les pays exportateurs. Il y a pression pour augmenter la quantité offerte sur le marché mondial parce que les pays laitiers veulent se débarrasser du surplus.

L'augmentation de la consommation sera plus lente que celle de la production et elle se produira surtout dans les pays industrialisés.

On prévoit, pour 1970, dans vingt-deux pays développés, une augmentation de 22% dans la production et une augmentation de 18% dans la consommation. Dans les pays du marché commun, l'augmentation de la pro-

duction sera de 34% et celle de la consommation de seulement de 25%.

Le Canada peut difficilement exporter du beurre, même au prix du marché mondial qui est deux fois moins élevé que celui du marché domestique. Il y a surplus de beurre, dans presque tous les pays, à cause de l'accent que l'on met sur les solides non gras du lait.

En résumé, chaque pays doit, autant que possible, s'efforcer de limiter la production à la consommation domestique et à l'exportation possible.

LE VIRUS DE L'EFFICACITÉ ATTAQUE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Au cours des dix dernières années, le nombre de vaches (environ trois millions) dans les fermes laitières n'a à peu près pas changé au Canada. Toutefois, il a subi une hausse de 14%, de 1951 à 1961, dans le Québec, par rapport à une diminution de 19% dans les Maritimes et de 16% dans les Prairies.

Le nombre de troupeaux de huit à dix-sept vaches au Canada a diminué au cours des dix dernières années, mais celui de dix-huit vaches et plus a plus que doublé (on en trouvait dans plus de 5% des fermes laitières, en 1961) et le nombre de troupeaux de quarante-huit vaches et plus a quadruplé, au cours des années 1951-1961.

Durant la même période, la production par vache au Canada s'est accrue de 27%. Elle a augmenté de 1,012 livres, soit

18% dans le Québec (6,500 livres en 1961). Le potentiel est considérable, si l'on considère que la production annuelle moyenne est de 10,000 livres par vache en Colombie-Anglaise.

Le pourcentage de gras des vaches Holstein, au contrôle laitier officiel au Canada, a augmenté de 0.2 de un pour cent depuis 1956.

En 1962, la production laitière du Canada s'établissait à 19.3 milliards de livres de lait. Celle du Québec était de 6.5 milliards de livres annuellement. Par rapport à 1951, c'était une augmentation de 25% pour le pays et de près de 30% pour le Québec. La production du Québec représente environ 34% de la population canadienne. L'Ontario et le Québec produisaient 68% de tout le lait au Canada en 1961.

La proportion du lait vendu sur le marché du lait nature demeure stationnaire. Elle était, en 1961, de 30.2% au Canada et de 26.8% dans le Québec. Environ 43% de la production laitière servait à fabriquer du beurre au Canada.

La consommation de beurre par tête, au Canada, a décliné de près de cinq livres au cours des dix dernières années. Elle est passée de 19.17, en 1951, à 15.77, en 1961. La concurrence de la margarine, dont la consommation annuelle moyenne est de dix livres par tête, et le prix relativement élevé du beurre sont responsables de cette diminution de la consommation.

(Suite à la page 14)

SEMENCES NETTES: Récoltes propres et abondantes

● La lutte contre les mauvaises herbes est en grande partie une question de prévention. A quoi servirait de dépenser du temps et de l'argent pour labourer, herse, engraisser le sol pour ensuite lui confier des semences infestées de graines de mauvaises herbes?

Les mauvaises herbes causent autant de pertes, sinon plus, que les maladies et les insectes réunis. Dans un vieux traité d'agriculture, je me souviens avoir lu l'adage suivant: "Une mauvaise herbe en tue trois bonnes et prend la place d'une quatrième". Il est établi qu'un seul plant de moutarde peut donner facilement 3,000 graines, la carotte sauvage 10,000, le liseron des champs plus de 1,000, le pissenlit 5,000, le chou-gras (chénopode) de 8,000 à 10,000; que ces graines de mauvaises herbes répandues sur le sol y sont souvent incorporées par les façons culturales et peuvent vivre ainsi enfouies de longues années. Elles germeront lorsque les conditions deviendront favorables, à la suite d'un labour ou d'un hersage. Si vous vous arrêtez à penser aux conséquences de semer, ne serait-ce que 100 graines de mauvaises herbes à l'acre, vous ne tarderez pas à conclure qu'il vous faut être très soigneux dans le choix de vos semences. Exigez que la semence qui vous est fournie par votre marchand, Coopérative, Syndicat, etc... porte une étiquette qui l'identifie et en assure la qualité; il est bon de garder ces étiquettes même après l'ensemencement.

Si vous employez des semences produites dans votre ferme, avoine, orge trèfles, faites les cribler au Centre de criblage. Dans beaucoup de paroisses fonctionne un gros crible, manœuvré par un homme expérimenté. "Bien cribler est un art" ne l'oubliez pas. De plus le coût du criblage est modique. Et pour quoi à la même occasion ne pas faire désinfecter votre semence? Il ne vous en coûtera qu'un léger supplément pour vous protéger contre le charbon et la brûlure.

Je laisse à votre méditation ces quelques conseils. Ils vous vaudront, si vous en tenez compte, une augmentation substantielle de récolte; cinq, dix minots de plus à l'acre et aussi une meilleure reprise de vos graines fourragères. En plus de ces avantages, vous assurerez, ce qui est plus important encore, la propreté de vos champs pour les années à venir.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires vous pouvez communiquer avec votre agronome ou avec le service de l'Information et des Recherches, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec.

Léon-Paul GAGNON, technicien.



Parcelles de céréales au Collège Macdonald. Toutes les variétés sont éprouvées avant d'être recommandées par le Conseil des Semences.

A travers le courrier

D. - Voulez-vous me renseigner pour avoir un manuel sur la construction des granges. Je veux me construire et j'aimerais avoir ce manuel. Je vous remercie à l'avance.

Un abonné. Réponse s.v.p. R. - Il me reste quelques exemplaires personnels de Bâtiment et Accessoires pour vaches laitières. Je vous en adresse un. Les intéressés peuvent se le procurer en s'adressant à: Service de plans de Constructions Rurales Canadiennes, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Il y a quelques années International, Fibre Board Limited, Gatineau, Qué., a publié une intéressante brochure intitulée "Des bâtisses salubres contribuent à la santé des animaux". Peut-être n'est-elle pas encore épuisée.

En outre, la Cie Jutras, Victoriaville, Qué. et Forano Ltée,

Plessisville, Qué. doivent avoir en distribution des catalogues de plans de granges pour illustrer leurs équipements d'étable.

Vous pouvez aussi obtenir gratuitement un plan de grange approprié à vos besoins en écrivant à Division des Construc-

tions rurales, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. Il faudra cependant indiquer quel cheptel et quel sorte de fourrage (foin pressé, ensilé ou en vrac) cette grange devra abriter.



Mamelles de vache saines et malades. A gauche, mamelle saine. A droite, lésions de fibrome et atrophie des alvéoles de la glande mammaire.

Il faut faire le point...

(Suite de la page 13)

Bref, la production laitière augmente graduellement, la machine est bien embrayée et bien huilée. Elle est prête à fonctionner à plein rendement même au prix actuel qui n'est pas très élevé.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE VA RECOUVRIR LA SANTÉ

La production laitière canadienne n'excède que de 8% environ la consommation domestique. Le surplus de beurre accumulé, qui sera de quelque 180 millions de livres au premier mai 1963, pourrât disparaître assez vite, si la production cessait d'augmenter.

La valeur de la production laitière annuelle est de \$534,000,000 au Canada et de \$180,000,000 au Québec. Dans la province, elle représente 40% du revenu monétaire de la ferme. On ne peut laisser cette production aller à la dérive.

L'orientation des agriculteurs dans d'autres secteurs de la production agricole, par le programme de l'ARDA, ne va pas changer les choses en une nuit, si on laisse les producteurs les plus efficaces augmenter la production. Cependant, ces derniers ont quand même besoin de revenu additionnel et le meilleur moyen de l'accroître est d'augmenter le nombre de têtes par troupeau et le rendement par vache.

Faut-il réglementer la production? Doit-on imposer des quotas à tous les producteurs? Les producteurs sont-ils prêts à accepter de réglementer eux-mêmes la production?

La législation relative à la mise en marché des produits agricoles dans la majorité des provinces permettrait aux producteurs de le faire. Ils affirment qu'ils ont atteint le stade de l'adolescence et qu'ils peuvent se discipliner. Sont-ils prêts à accepter de bon gré de ralentir la production? L'essai d'un plan unifié de mise en marché des produits laitiers en Ontario

a démontré qu'il n'est pas facile d'amener des groupes de producteurs à composer.

Quoi qu'il en soit, cela augure bien parce que tous les intéressés sont conscients du problème et veulent faire quelque chose. Les délégués à la conférence nationale sur l'industrie laitière ont recommandé la création immédiate d'un Comité consultatif de l'industrie laitière du Canada et l'ont chargé d'étudier la possibilité d'établissement d'une région nationale des produits laitiers.

LES GOUVERNEMENTS FONT LEUR PART

Le gouvernement du Canada va sûrement continuer à supporter le prix du beurre. Quel sera le prix de support pour 1963? C'est le secret des dieux.

Toutes les provinces ont adopté - ou se proposent de le faire - une législation laitière en vue de permettre aux producteurs de contrôler eux-mêmes la production, y compris la contingentement.

Le Québec et l'Ontario viennent de former, dans chaque province, un Comité de producteurs et de transformateurs dans deux secteurs importants de l'industrie laitière: celui du lait nature et celui des laits concentrés. Ces groupes où l'on trouve les producteurs les plus efficaces ont tout intérêt à se consulter en vue de mettre de l'ordre dans le marché du lait. Les deux comités tiendront des réunions conjointes en vue d'en arriver à la solution de problèmes communs aux deux provinces.

Le programme du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation est et sera centré sur le maintien de certains plans d'aide déjà existants et sur la création de nouvelles mesures qui, dans tous les cas, seront de nature à aider, à orienter progressivement des groupements de cultivateurs, dans des localités, des régions appropriées.

L'amélioration des sources de crédit à long et à court terme, la conservation du sol, le drainage des terres, la fertilisation des sols, l'établissement d'élevages d'espèces animales suivant les possibilités de la région, le contrôle laitier, le remplacement de la production laitière par celle du boeuf de boucherie dans les régions les plus propices, l'organisation des productions animales dans les régions les plus déficitaires, l'insémination artificielle seront considérés comme des politiques ou plans d'aide de base.

Des campagnes de publicité en faveur de la production de veaux de lait et des animaux de boucherie seront entreprises. La direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a décidé d'introduire des taureaux de race de boucherie au Centre d'insémination artificielle, à Saint-Hyacinthe.

L'idée de travailler en profondeur à l'établissement de plans d'aide de base semble plus admissible et plus profitable que la distribution de primes à des cultivateurs isolés et pour des fins isolées. L'aide financière accordée dans le passé a été utile au début de l'organisation des productions animales ou végétales. L'aide technique, qui consiste à vulgariser les meilleures méthodes d'administration d'une ferme, incluant les meilleures méthodes d'élevage, la science agricole mise à la portée des cultivateurs et des éleveurs par tous les moyens disponibles deviennent un outil indispensable quand on vise à l'établissement d'exploitations agricoles rentables.

INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Même s'il y a un surplus de lait, le ministère a l'intention de multiplier les services d'insémination artificielle des bovins laitiers, par les moyens suivants: 1.- Augmentation du nombre des cercles d'élevage viables.

2.- Etablissement d'un service de sperme congelé

- a) pour desservir les régions les plus éloignées.
- b) pour rendre possibles les accouplements sélectifs.

3.- Amélioration des méthodes de dilution et de conservation du sperme.

4.- Création d'un service zootechnique pour les membres des cercles d'élevage dans le but, par la sélection des femelles et des taureaux, d'établir des familles ou lignées qui se reproduiraient le mieux.

5.- Adhésion à la ligne de conduite tracée par les associations d'élevage qui ont établi des normes de sélection des taureaux destinés au Centre.

6.- Emploi quasi exclusif des taureaux d'élite pour des fins d'insémination artificielle.

L'AIDE AUX SOCIÉTÉS D'ÉLEVEURS

L'Etat du Québec n'est pas intéressé à subventionner les propagandistes de race pour leur permettre d'aller en province répandre la théorie que telle ou telle race est la meilleure. Il croit à la valeur des troupeaux et des bêtes individuelles beaucoup plus qu'à la race. Cependant, il réalise qu'en aidant les sociétés d'éleveurs à faire leur travail - le Québec est, à cet égard, plus généreux que toute autre province du pays - il aide à la propagation de meilleures techniques d'élevage, de production et de mise en marché pour le plus grand bien des agriculteurs et de l'agriculture.

• Résumé d'une allocution prononcée à l'assemblée annuelle des éleveurs de bovins de race Holstein du Québec, le 4 mars 1963, par Ernest Mercier, agronome, sous-ministre de l'agriculture et de la colonisation

Trayeuse...

(Suite de la page 13)

LE PULSATEUR

Le pulsateur sert à régulariser le massage des trayons durant la traite. Ceci est tellement vrai qu'il est possible de traire les vaches en supprimant toute action du pulsateur et ceci arrive malheureusement trop souvent à la suite de déficiences. Il existe dans le gobelet trayeur deux chambres dont l'une dite chambre interne est en communication directe avec la chaudière d'une part et avec le trayon d'autre part. La chambre externe communique avec le pulsateur et c'est ce dernier qui doit laisser entrer l'air suffisant pour masser le trayon et assurer ainsi la circulation du sang. C'est pour cette raison qu'il faut vérifier souvent si le pulsateur remplit sa fonction et à la vitesse recommandée pour une bonne traite.

VITESSE DU PULSATEUR

Le cadran du vacuum d'une trayeuse est un guide assez juste de la vitesse du pulsateur. Un vide de 15 suppose un pulsateur à une vitesse de 45 à 50 pulsations par minute; un de 10 à 12 va de pair avec des pulsations plus rapides de 60 à 70 à la minute.

Il n'y a aucun cas où cette vitesse doit être augmentée et c'est là l'erreur de plusieurs éleveurs. Il est normal de croire qu'en augmentant la vitesse du pulsateur on peut réduire le temps de la traite. Ne cédez pas à cette tentation car, après une quinzaine de jours, la traite sera plus lente et quelques vaches commenceront à montrer des signes de mammites.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur le fonctionnement des trayeuses.

Il est certain que ce facteur est très important dans le contrôle des mammites. Mieux vous connaîtrez le fonctionnement de cette machine, plus vous attacherez d'importance à tous les facteurs qui peuvent assurer une bonne traite.

Conscient de son rôle et de ses responsabilités

Par J.-B. ROY, agronome

Nombreuses sont les qualités que l'on aime à rencontrer chez un éleveur d'animaux de race pure et M. Fernand Dionne, de Saint-Arsène, comté de Rivière du Loup, en possède plusieurs

D'une visite de la ferme de M. Fernand Dionne, on peut tirer bien des leçons. L'une de celles que nous avons retenues de notre passage chez cet adepte du bétail Holstein peut s'inscrire au chapitre des nombreuses qualités nécessaires à l'éleveur de bovins de race pure. Il a le constant souci de bien cultiver ses champs, de bien alimenter ses animaux et de bien servir sa clientèle. Et ce désir se décelait dans ses propos que tenait à son hôte ce producteur de lait de St-Arsène, comté de Rivière du Loup, par une belle journée de septembre dernier.

Nous avions fait connaissance un mois plus tôt. C'était à l'exposition régionale de Rimouski. Cet exposant attira notre attention par les nombreux prix que remportèrent ses exhibits. Au fait Fernand Dionne se méritait alors une dizaine de premiers prix dans les classes individuelles et quelques trophées dans celles de groupes. Du reste, cet éleveur n'en était pas à ses premiers succès en pareille circonstance.

"Excellent éleveur et bon cultivateur", dit de lui l'agronome Adrien Martin dont les jugements font toujours autorité. Les juges du Mérite Agricole dans le rapport du concours de 1962, sanctionnent en quelque sorte l'appréciation recueillie, en classant Fernand Dionne au cinquième rang des concurrents dans les sections des lauréats de la décoration d'Officier (Médaille d'argent).

Aussi étais-je agréablement prévenu en me présentant chez ce cultivateur pour m'enquérir de ses cultures et de son élevage.

LES CULTURES

Fernand Dionne est rompu à la curiosité des visiteurs. Propriétaire d'un troupeau d'Holsteins enregistrés il retire de la vente des sujets d'élevage un revenu annuel appréciable. Par déformation professionnelle, il voit dans l'étranger qu'il accueille un acheteur éventuel. C'est une explication plausible à l'empressement avec lequel il tente habilement d'amener son hôte sur le terrain des vaches, dès qu'échangées les salutations d'usage. Ce faisant, d'un geste entendu, il extrait du bureau près duquel il m'invite à m'asseoir, une liasse d'enveloppes brunes contenant "records" et certificat de toutes sortes.

Le journaliste dont l'intérêt est plus diversifié n'entre pas aussi facilement dans le jeu. Avant de s'enquérir du panégyrique du troupeau, il désire bien connaître le sol et les cultures qui nourrissent gens et bêtes. M. Dionne se rend de bonne grâce au vœu de son hôte, une fois révélé l'objet

de sa venue. Et la question rituelle posée dans les circonstances en manière d'introduction vient naturellement aux lèvres.

Dites-moi, cher monsieur, depuis combien de temps êtes-vous établi sur cette ferme... de St-Arsène? Et la conversation s'amorce. Il nous faut maintenant noter la substance de notre entretien avec ce volubile cultivateur.

Fernand Dionne exploite à son compte, depuis une douzaine d'années, la ferme de son père. La génération actuelle est la quatrième qui se succède sur ce bien ancestral. C'est un domaine de près de 200 arpents dont le sol à texture plutôt légère est voué à la culture des céréales et du foin, pour l'alimentation de son troupeau d'une quarantaine de têtes.

Aux revenus dérivés de la vente de la crème à la beurrerie coopérative locale, s'ajoutent les recettes provenant de la récolte d'une vingtaine d'arpents de pomme de terre. La culture des patates, des variétés Katadin et Ontario, se pratique sur la seconde ferme dont Fernand Dionne a fait l'acquisition, voilà quelques années. D'accès facile pour le chemin vicinal, cette propriété a permis de quintupler l'étendue préalablement en tubercules sur le bien paternel.

Ce développement traduit l'importance donnée à la culture des pommes de terre comme production d'appoint. Une récolte normale, celle de 1961 par exemple, est d'environ 7,000 sacs. Cette année, le mauvais comportement de la température et les conditions défavorables de l'arrachage ont réduit la récolte d'un tiers. Comme à l'accoutumée, celle-ci fut vendue par l'entremise de la Coopérative de St-Arsène qui dispose d'un classificateur et d'un caveau. Les cueilleurs recrutés pour la récolte sont payés à raison de 15 cents le baril. Ils doivent pourvoir à leur nourriture et à leur transport.

Les champs de pommes de terre sont fertilisés avec du fumier à l'automne, et une application de 1,500 livres à l'arpent de 6-12-12, au printemps. Au cours de l'été, quatre arrosages au Ditan sont faits et, quelques jours avant la récolte, on brûle les fanes pour prévenir la dissémination de la brûlure tardive.

Les cinquante arpents cultivés en avoine donnent un rendement moyen de 40 minots et les prairies environ 2 tonnes de foin de trèfle et de luzerne. Comme semence, M. Dionne utilise de 15 à 20 livres à l'arpent du mélange suivant: 4 minots d'avoine, 100 lb de mélange B, 50 lb de luzerne, 15 lb de trèfle Alsike. Une partie des fourrages est récoltée en

vert pour l'ensilage. La grange-étable est une spacieuse construction qui date d'une douzaine d'années. La maison propre et sans luxe porte allègrement son siècle d'existence à cause de la cure de rajeunissement que lui valurent les améliorations apportées par le propriétaire. Monsieur et madame Dionne y vivent confortablement avec leurs jeunes enfants: 5 garçons, 2 filles.

L'ÉLEVAGE

C'est assurément dans son amour de l'élevage que Fernand Dionne puise son intérêt pour les cultures, toutes orientées en vue d'une alimentation rationnelle et économique de son bétail. Signalons une caractéristique de l'histoire du cheptel laitier de notre hôte. Jusqu'en 1950, il était constitué de sujets Ayrshires, race qui avait les faveurs de son père. Il y a 12 ans, le fils commença à substituer les Noirs et Blancs



Fiers de leurs génisses, trois fils de Fernand Dionne, en livrée blanche, profitent de l'exposition du cercle local des Jeunes Éleveurs pour s'initier à l'appréciation et à la présentation des animaux, sous l'œil observateur de leur père que l'on voit à l'arrière plan. Les juges sont les agronomes Paul-Émile Côté et Adrien Martin.

aux Rouges et Blancs. Les récoltes de la ferme étant devenues excédentaires, le propriétaire trouva dans la Holstein une race susceptible de transformer économiquement en lait, le surplus de fourrages. C'est la raison apportée par M. Dionne pour expliquer le changement de couleur de son troupeau.

Dans les circonstances, explique-t-il, plutôt que d'augmenter mon troupeau, j'ai préféré maintenir ses effectifs en ayant recours à de plus grosses mangeuses et à de plus fortes productrices. Par un moyen différent, j'ai atteint la même fin: transformer sur place en lait un excédent de production. Cette décision peut prêter à controverses, mais elle n'en dénote pas moins chez celui qui l'a prise l'importance accordée au bétail laitier comme "débouche" pour les récoltes.

La transition de la Ayrshire à la Holstein ne s'est pas faite en 24 heures. Le changement a été effectué sur une période de quelques années. Il a débuté par l'achat d'un taureau et d'une vache obtenus de l'École d'Agriculture de Rimouski. L'introduction de sang Holstein dans la vacherie d'un adepte de la race Ayrshire a d'abord donné un troupeau assez bigarré. En 1952 il était constitué de 1 taureau Holstein, 8 vaches dont 1 Holstein pure, 3 croisées Holstein et 4 croisées Ayrshire; les taures et les génisses comptaient 2 croisées Ayrshire, 4 croisées Holstein et 1 de race pure. Cette année, il comprend



La maison de ferme de M. Fernand Dionne porte allègrement son siècle d'existence.

18 vaches, 14 génisses de 2 à 6 ans, 6 veaux et 2 géniteurs, tous de race Holstein.

Le bétail actuel s'est constitué presque exclusivement du produit de l'élevage fait sur la ferme puisqu'en 12 ans le propriétaire n'a acheté que 4 vaches, en plus des 4 taureaux qui se sont succédé à la tête du troupeau. Le premier a été remplacé par Inverness Du Coteau Jacot Memory, prédécesseur immédiat du reproducteur actuel Barillee Odilon Reflection.

Il suit le contrôle officiel de l'État, tant fédéral que provincial. Lorsqu'il vend un animal, il tient à donner toutes les garanties pouvant assurer l'acquéreur de la livraison d'une bête saine. Il est également exigeant quand c'est lui qui est acheteur. Il sait fort bien les conséquences désastreuses éventuelles de l'introduction d'un sujet malade dans un troupeau en santé.

Quelles suites aura la nouvelle politique fédérale en matière d'accréditation des troupeaux contre la tuberculose? avon-nous demandé à M. Dionne. Se plaçant au point de vue de l'éleveur de race pure, il prévoit que le ministère canadien de l'Agriculture, en n'assurant plus les frais des épreuves annuelles, a malheureusement sonné le glas de l'accréditation. Bien peu de cultivateurs semble-t-il, prendront à leur charge cette dépense puisque la tuberculose, sur le plan général, n'est plus un problème et que les épreuves périodiques par zone constituent un contrôle suffisant. Il n'en demeure pas moins, continue M. Dionne, que pour les éleveurs de race pure l'accréditation représentait une police d'assurance supplémentaire, leur permettant de transiger entre eux en toute quiétude au point de vue de la tuberculose. Il suffira qu'une minorité délaisse l'accréditation pour inquiéter la majorité.

Qu'il s'agisse de tuberculose ou d'autres maladies, l'éleveur doit demeurer en éveil. Il se présentera toujours assez des cas fortuits qui tromperont sa vigilance. Nonobstant ces circonstances, le cultivateur devrait sans cesse avoir l'œil sur le facteur prévention. Prévenir d'abord par l'observation régulière des règles de l'hygiène du troupeau, prévenir aussi par la sévérité à l'égard de l'état sanitaire des animaux dont on fait l'acquisition. Il faut s'enquérir de la santé des bêtes achetées et exiger les preuves officielles d'exemption des maladies sous contrôle. Introduire dans une étable saine des vaches dont la provenance se perd dans les voies compliquées du commerce comporte des risques qu'un cultivateur ne doit pas prendre. L'expérience démontre que sous une conformation anatomique convenable ces sujets dissimulent, souvent, des maladies dont l'explosion peut affecter tout un troupeau.

Se montrer en tout temps soucieux de l'état de santé d'un troupeau laitier est une préoccupation qui se traduit par l'observation rigoureuse d'un programme de prévention. Fernand Dionne en a fait l'une des règles de sa vie d'éleveur. Plus les races sont perfectionnées, plus elles sont exigeantes sous le rapport de l'hygiène.

LA PRÉVENTION

Le programme d'hygiène de Fernand Dionne est basé sur la prévention des maladies. En la matière il a fait sien le dicton "Mieux vaut prévenir que guérir". Son troupeau est accrédité contre la tuberculose et exempt de brucellose. C'est dire que pour ces maladies contagieuses,



La récolte du foin, chez M. Fernand Dionne, cultivateur de St-Arsène, comté de Rivière-du-Loup.

SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE LA COLONISATION,
QUÉBEC.

Rémigny surgit de la forêt (suite)

LA TRANSPLANTATION DES FAMILLES

Le 12 novembre 1935, un convoi spécial du C.P.R., composé d'une vingtaine de wagons, quitte Joliette, ayant à son bord M. le curé-fondateur et plus de 200 personnes: femmes et enfants. Le "ménage" des nouveaux colons est également à bord de ce même train qui se dirige vers Angliers où il arrive le lendemain soir, 13 novembre. Le reste du trajet (18 milles) doit s'effectuer par bateaux sur le Lac des Quinzes. Cependant, les glaces étant prises sur une distance de 6 milles, les colons doivent séjourner sur la voie d'évitement jusqu'au dimanche matin, 17 novembre. Le ministre de la Colonisation fait alors ouvrir le chenal par la Canadian International Paper.

Après une messe célébrée par M. le curé-fondateur à Angliers, tous montent à bord des bateaux de M. Coulombe pour arriver enfin à Rémigny vers 2 heures de l'après-midi et aborder à un quai de fortune en bas des Rapides du Lac Barrière. Il y aurait ici toute une histoire à raconter sur ces événements, mais passons.

Une fois les familles installées, les colons préparent durant l'hiver plus de 150 mille pieds de bois, en vue de la construction d'un pont sur la décharge du Lac Barrière.

Les allocations attribuées aux colons durant le premier hiver sont de \$16 par mois pour un garçon, \$32 pour une famille de 5 enfants et \$48 pour les familles plus nombreuses.

Ces gens très pauvres mais à l'âme généreuse n'ont pas négligé le plan religieux. Dès les premiers jours, ils ont vu à la réparation du vieux camp de bois rond déjà mentionné, et l'ont transformé en chapelle (1935-1938).

Au printemps, chaque colon défriche une partie du terrain pour y faire un jardin et un peu d'ensemencement. Tous sont à la besogne, le père, la mère et les enfants: on voudrait faire ses "approuvements" de 5 acres de terre. Ayant souffert à la ville, ces familles ont l'ambition de devenir propriétaire d'une terre riche et prometteuse. La tâche est rude, mais la vie est belle.

En octobre 1938, le ministère liturgique se fait au deuxième étage de l'école neuve. Incendrée le 1er janvier 1940, l'école est reconstruite l'été suivant. Entre temps, la messe du dimanche est célébrée dans la maison de M. Alphonse Trépanier et sur semaine, au fumoir du presbytère. Pendant la belle saison, les paroissiens assistent à la messe dominicale sur le pont.

IL FAUT UNE ÉGLISE DIGNE DE CE NOM

Au cours de l'hiver 1940-41, on commence le transport des pierres de granit pour bâtir l'é-

glise dont le site a été choisi par Mgr Rhéaume, le 23 juin 1937.

Avec la permission de Son Excellence, les travaux d'excavation du soubassement de la future église commencent en corvée le 24 juin 1941, et le solage sera terminé en octobre. En septembre de la même année, Mgr bénit la pierre angulaire. En 1942, les murs de pierre sont montés et la couverture est posée.

En 1943, on y ajoute clocher et couverture en papier d'asphalte. L'année suivante, "plastrage" à la chaux des murs extérieurs. On y fait aussi la voûte du choeur.

Les travaux ralentissent en 1945 à cause de la rareté des matériaux en temps de guerre. En 1946, exécution des travaux d'intérieur de l'église, murs et arche en briques de couleurs sont construits. On procède aussi à l'installation des 3 autels de pierre qui seront bénits et consacrés par Mgr l'Evêque, en 1948. Les dernières réalisations du curé-fondateur furent la pose du plancher de bois franc, la confection des vestiaires, armoires, confessionnaux et sainte table. Entre temps il avait organisé la Ligue du Sacré-Coeur et la Congrégation des Dames de Sainte-Anne.

TOUT EST À FAIRE SUR LE PLAN SCOLAIRE

Il fallait aussi s'organiser sur le plan scolaire. Au début de 1935-36, il n'y a pas d'école. La population en réclame. De 1936 à 1938, les enfants fréquentent des écoles de fortune. Alors, on construit une école double au village et cinq écoles dans les rangs. Les institutrices sont rares. M. le Curé va en chercher à Joliette. Ces écoles dispensent l'enseignement jusqu'à la 7e et plus tard, jusqu'à la 9e année. M. le Curé s'occupe de la direction des écoles jusqu'en 1940, date de la formation d'une Commission scolaire dont le premier président sera M. Gustave Pelletier et le secrétaire, M. Arcade Mireault.

ACTIVITES ÉCONOMIQUES

Une caisse populaire est fondée en 1946. Puis des cercles de l'U.C.C., de l'U.C.F.R. et plus tard un chantier coopératif dont M. Armand Lapierre est président. Le 15 août 1949, une centaine de familles habituées à l'électricité dans leur ancien patelin en jouissent à nouveau.

La vente des bleuets apporte à tous un revenu appréciable. Bon nombre de gens ont connu le progrès grâce à cette "manne bleue" providentielle.

Les anciennes constructions sont remplacées, le nombre de vaches augmente, la terre cultivable agrandit, etc.

Plus tôt, en 1938, on procédait à la construction d'une ligne téléphonique d'une longueur

d'environ quatre milles. M. le Curé Majeau paye les fils de cuivre et les accessoires. Les 150 poteaux de cèdre nécessaires ont été fournis par les colons. Quel bienfait c'était pour tous!

Le facteur le plus nuisible à nos gens fut le travail trop prolongé dans les chantiers qui drainait leur potentiel. On serait surpris de connaître le nombre de chevaux qui sont morts sans avoir donné de rendement ou très peu.

L'auteur, on le lui pardonnera, a cru opportun de reproduire des notes tirées du programme des fêtes du 25e anniversaire de fondation de cette florissante paroisse, le 6 août 1961, fêtes auxquelles a pris part le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Alcide Courcy, agronome, un ancien colon de Montbrun. Ce texte est aussi inspiré des notes du curé-fondateur.

Conservation indéfinie du sperme froid

L'ultracongélation, appliquée à l'entreposage et à l'expédition du sperme de taureaux, a accru l'efficacité et la portée de l'insémination artificielle.

L'emploi d'azote liquide permet de congeler le sperme à un superfroid de -320 degrés Fahrenheit. A cette température, on peut conserver le sperme indéfiniment, s'il faut en croire M. C. G. Hickman, de l'Institut de recherches zootechniques, à Ottawa.

Le chercheur du Ministère ajoute qu'un taux de conception de 75 p. 100, à la suite d'inséminations initiales, et devenu courant depuis l'introduction de l'entreposage à cette basse température et le recours à des liquides diluants perfectionnés.

Jusqu'ici, le sperme était congelé à une température relative de -120 degrés, puis expédié dans de la glace carbonique. Les changements de température avaient pour résultat de détruire le sperme.

On peut maintenant se procurer des boîtes d'expédition et des contenants d'entreposage à base d'azote liquide. Pour maintenir la température à -320 degrés, tout ce qu'il y a à faire est d'ajouter du réfrigérant une fois par mois.

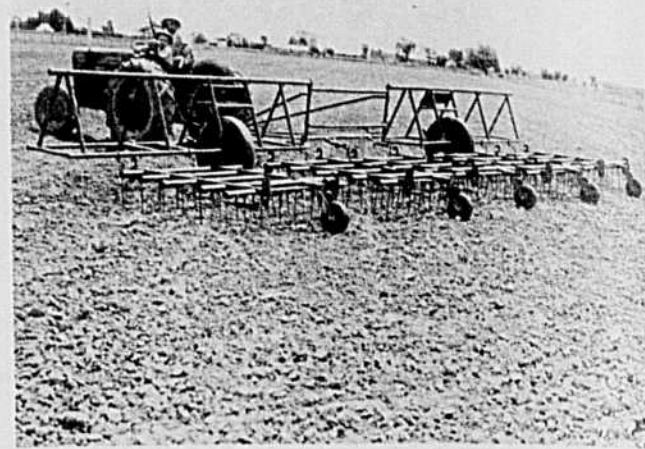
L'azote liquide se vend maintenant à un «prix raisonnable», affirme M. Hickman, de sorte que les centres d'insémination artificielle y recourent de plus en plus. «Il s'ensuit qu'on peut commander, bien avant la date probable d'insémination, le sperme de tel ou tel taureau».

L'azote liquide assurant un entreposage de longue durée, ce réfrigérant est tout indiqué pour la méthode de reproduction dite consanguinité collatérale, car le sperme d'un taureau fameux peut être conservé, puis utilisé avec ses descendants des troisième et quatrième générations.

Comme le fait remarquer M. Hickman, la conservation très prolongée du sperme de taureau n'est pas tellement importante, car les éleveurs cherchent plutôt à améliorer chez leurs bovins laitiers, des caractères comme l'efficacité de la production, la longévité et la résistance à la mammite.

Pour en arriver rapidement à ce résultat, ajoute-il, il faut éprouver un nombre aussi élevé que possible de jeunes taureaux de haute sélection au cours de chaque génération.

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.



Un premier éclaircissage à la herse simplifie le démarrage des betteraves.

La culture betteravière dans Chambly-Verchères

par Jean-Paul HOULE, agronome

La culture de la betterave sucrière dans les comtés de Chambly et de Verchères s'est développée vigoureusement dès les débuts pour atteindre un sommet de production en 1950. Dès lors la production s'est mise à décliner régulièrement. Ce mouvement descendant reflétait et même accentuait la diminution générale de la production qui atteignit son plus bas niveau dans les années 1956 à 1959.

Depuis 1959, année où le rendement moyen de 15 tonnes à l'acre dépassait de beaucoup ceux atteints précédemment, la production dans Chambly-Verchères commença à reprendre une courbe ascendante. Les rendements moyens se maintiennent désormais (1960-61-62) au niveau très intéressant de 14 à 15 tonnes à l'acre.

Ces résultats ont été atteints sans doute à la suite d'une propagande soutenue depuis plusieurs années, d'abord pour l'amélioration de l'égoûttement puis pour l'application généralisée de chaux agricole, et enfin pour l'application plus rationnelle et plus généreuse de fertilisants.

Un niveau aussi élevé de production constitue indéniablement la meilleure propagande possible auprès des cultivateurs non engagés actuellement dans cette production. En effet, de tels rendements permettent d'affirmer qu'il y a des profits intéressants

particulièrement pour les producteurs laitiers qui peuvent tirer pleinement avantage de l'utilisation des feuilles et des collets de betterave.

La mécanisation progressera rapidement. On peut entrevoir une récolte presque complètement mécanisée à brève échéance. Les semis se font aujourd'hui presque entièrement au semoir de précision, ce qui permet de tirer pleinement avantage de la semence monogermine nouvellement introduite, et simplifie considérablement le travail du démarrage.

Si le comté de Chambly se transforme progressivement aux dépens de l'agriculture, on peut affirmer que le comté de Verchères restera longtemps encore un excellent comté agricole, où les bonnes terres à betteraves ne manquent sûrement pas. Toutefois, la proximité de la Métropole et de sa banlieue crée ici un problème de main-d'œuvre plus aigu qu'ailleurs dans le Québec.

Le centre géographique du comté de Verchères est situé à environ 14 milles de la raffinerie de St-Hilaire. Ceci constitue un avantage incontestable pour le transport de la betterave. Il y a donc tout lieu d'espérer que les cultivateurs de Chambly-Verchères sauront profiter au maximum de cette culture qu'on classe à bon droit parmi les plus rémunératrices.

Dans l'achat des produits de l'érable

Gare aux falsifications

Le temps des sucres est déjà arrivé, cette période marque pour les sucriers le début d'une grande activité sur la ferme. Dans ces mêmes pages, il y a une quinzaine de jours, à l'intention des producteurs de sucre et de sirop d'érable, on a exposé très clairement la marche à suivre et les précautions qui s'imposent en ce qui concerne l'entailage, la récolte de la sève, son évaporation, etc., pour l'obtention d'un produit de première qualité.

Aujourd'hui, nous adressant aux consommateurs, nous voulons les mettre en garde contre les falsificateurs et les commerçants de mauvaise foi. A peine les érabes ont-ils commencé à couler que vous les voyez offrir en vente du sirop, du sucre ou de la tire. Le moins qu'on puisse dire c'est que ce ne sont pas des produits de l'année; le plus souvent ce sont des composés à base de sucre granulé ou de cassonade aromatisés à l'érable.

Avant d'acheter des produits de l'érable assurez-vous que le nom, l'adresse du producteur et la qualité de la marchandise qu'on vous offre soient inscrits sur le contenant. Le producteur honnête se soumet volontiers à ces exigences de la loi; par con-

tre, le vendeur qui refuse de s'y conformer doit être considéré comme suspect. Abstenez-vous donc d'acheter les produits de ce dernier; ils sont toujours trop chers pour la qualité offerte.

Chaque printemps, quantité d'échantillons de produits de l'érable nous sont adressés pour analyse; le plus souvent il s'agit de falsifications. Il n'y a cependant rien à faire puisque les acheteurs ignorent le nom et l'adresse du vendeur. Chaque année la même mise en garde vous est faite contre ces colporteurs et chaque année un grand nombre de gens s'y laissent encore prendre. Prenez donc la résolution, une fois pour toute, de n'acheter que des produits de l'érable légalement étiquetés, ou apparaissent sur le contenant les noms et adresse du producteur de même que la qualité du contenu. Ces derniers ont une réputation à soutenir, ils ne risqueront pas de perdre leur clientèle en lui offrant des produits falsifiés.

Si personne n'encourageait ces colporteurs de mauvaise foi, ils auraient déjà longtemps qu'ils seraient disparus de la circulation.

Henri-J. PLOURDE, chef Division de l'Apiculture et de l'Acériculture



La première église de Rémigny.

LA REVUE DES MARCHES

PRODUITS AVICOLES

La demande pour les oeufs a été normale et les approvisionnements suffisants. Les prix sont demeurés à peu près les mêmes, la semaine passée, pour accuser une baisse sur toutes les catégories, au début de cette semaine. Les arrivages des catégories A-Moyens et A-Petits sont inférieurs à la demande.

Les arrivages de poulets à griller ont été supérieurs à la demande et les prix ont fléchi de 1/2¢. Les poulets ont suffi à la demande tandis que la poule demeure rare. Le marché du dindon semble s'améliorer.

Volailles en boîtes

Semaine finissant
LUNDI, 11 MARS 1963

POULETS ABATTUS

(6 1/2 et plus)	34c-36c
(5 1/2 et moins de 6 1/2 livres)	29c-32c
(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres)	27c

Poulets à griller et à frire.....
(moins de 4 1/2 livres) 25c

Poulets éviscérés en vrac
(6 livres et plus) 47c-49c

(5 et moins de 6 livres) 46c-48c

(4 et moins de 5 livres) 37c-39c

Poulets à griller et à frire
(sous glace)
(moins de 4 livres) 33c-35c

POULES ABATTUES

(5 1/2 livres et plus) 28c-30c

(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres) 20c-22c

(moins de 4 1/2 livres) 16c-18c

Poules éviscérées en vrac
(5 livres et plus) 42c-44c

(4 et moins de 5 livres) 40c-42c

(moins de 4 livres) 34c-36c

JEUNES DINDONS

Moins de 8 lbs. 37c-40c

Canards 54c-58c

Oeufs

Prix sur place à Montréal

OEUFS TRIÉS

(caisses gratuites)

Extra-Gros.....	46c
A-Gros.....	45c-46c
A-Moyens.....	44c
A-Petits.....	40c-41c
A-PeeWee.....	14c-15c
B.....	35c
C.....	30c

(Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.))

A-Gros.....	54c-57c
A-Moyens.....	52c-53c
A-Petits.....	45c-48c
B.....	39c-42c
C.....	35c-37c

Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra-Gros.....	59c-65c
A-Gros.....	57c-62c
A-Moyens.....	60c-62c
A-Petits.....	46c-48c

Volailles vivantes

POULES

Prix aux producteurs à Montréal
6 livres et plus 25c
5 lb et moins de 6..... 15c-18c
Moins de 5 lb..... 12c-14c

POULETS

7 livres et plus..... 29c
6 livres et moins
de 7 livres..... 24c-27c
5 livres et moins
de 6 livres..... 22c
Poulets à griller et à frire
Moins de 5 livres 20c

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 12 livres..... 25c
Canards..... 30c

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 19 mars 1963, sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, non admissible, s'établissait à 51 1/4c - 51 1/2c., prix de gros non admissible, 51 3/4 c 52 c.

Du 5 au 12 mars, le fromage blanc du Québec se vendait 34 - 1/4c., coloré, 34 1/2 c., prix de remise, paraffiné, F.O.B. Montréal.

Prix payés jeudi, le 14 mars 1963
Le lait en poudre pulvérisé no 1, se vendait en sacs 8c. à 10c., 7 3/4c. à 9c. le cylindre. Lait en poudre, consommation animale 8c. Poudre de lait de beurre, 7c. à 7 1/2c. Poudre de petit lait 5 1/4 c. - 5 1/2 c.

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A", comme prix de base.

PRIX PAYES, LUNDI 18 MARS 1963

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base..			25.60-26.50
B-			24.60-25.50
C-			22.60-23.50
D-			21.60-22.50
Légers.....	Prix non établis	Prix non établis	22.10-23.00
Lourds.....			22.35-23.25
Extra-Lourds.....			20.60-21.50
Semi-castrats.....			aucun
Truies.....			aucun

Les octrois du gouvernement fédéral au moment de 2.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

Les 11, 12, 13 mars 1963

MARCHÉ DE L'OUEST PORCS

Les porcs se sont vendus .50 moins cher que la semaine précédente. Les prix des truies étaient \$1.00 de moins.

Catégorie A \$27.50

Truies \$20.00 - \$21.00

MARCHÉ DE L'EST PORCS

Les porcs étaient .50 moins cher que la semaine précédente. Les truies se sont vendues généralement \$1.00 moins cher.

Catégorie A 25 à \$27.00

60 à \$26.50

273 à \$26.50 plus .80 ch.

Truies \$19.00

Plupart \$19.00 plus .80 ch.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, Ministère provincial de l'agriculture et de la colonisation, 306 est, rue Craig, Montréal.

Lundi, 18 mars 1963

POMMES Qué. Mc Intosh, belles, 2.20-2.25, à cuire 1.00-1.25, Cortland 1.75, Délicieuses belles, 4.50-5.00 le minot.

BETTERAVES 2.00 les 50 lb

CAROTTES 1.75-2.00 / 50 lb 2.75-3.00 / cellos de 50 lb

CHOUX 2.00-2.25 le cagot ou le sac de 50 lb

NAVETS No 1, 3.00-3.25, No 2, 2.00-2.50/50 lb

OIGNONS jeunes 2.00-2.25 petits 1.75, rouges 2.50/50 lb

PANAIS 2.00/12 cellos de 24 oz. 3.00-3.50 le minot, 1.50-1.75/1/2 minot.

POIREAUX .75-1.00, petits .50-60¢ la doz.

Pommes de terre

Lundi, 18 mars 1963, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre, étaient les suivants:

Québec 75 lb	2.00-2.10
Québec 50 lb	1.35-1.50
I.P.E. 75 lb	2.35-2.40
I.P.E. 50 lb	1.65-1.75
I.P.E. 10 lb	0.38-0.40
N.B. 75 lb	2.10-2.15
N.B. 50 lb	1.30-1.35
N.B. 10 lb	0.30-0.33
E.-U. sucrées le minot	4.50-4.75

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi le 18 mars 1963.

Les arrivages: 522 bovins, 310 veaux, 115 porcs et 8 moutons.

Les offres de bovins étaient légèrement plus élevées que lundi dernier et se composaient de 170 bouvillons, 320 taures et vaches, 32 taureaux. A la suite d'arrivages légers et d'une bonne demande, les transactions s'effectuaient facilement sur toutes les classes. Les bouvillons, la plupart de qualité commune et moyenne, se sont échangés à des prix généralement stables si l'on considérait la qualité. Les taures, vaches et taureaux se vendirent à des prix fermes allant jusqu'à \$0.25 de plus.

La demande pour les veaux n'étaient pas très bonne et toutes les catégories se vendirent de \$1.00 à \$2.00 de moins que la semaine dernière.

Les prix des porcs et truies ne sont pas établis.

Seuls quelques moutons ont été offerts et se sont vendus de \$5.00 à \$10.00.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 18 mars 1963

Les arrivages: 489 bovins, 911 veaux, 162 porcs et 2 moutons.

Les arrivages, lundi, comprenaient environ 50 sujets de plus que lundi dernier et se formaient surtout de vaches et de taureaux de diverses qualités. La demande pour toutes les classes étaient passablement bonne et les prix payés étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Les veaux étaient en assez bonne demande et s'échangeaient à des prix généralement stables à ceux de la semaine dernière.

Les prix des porcs et truies ne sont pas établis.

Les quelques moutons offerts ont été vendus à \$12.00.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.
Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Engr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.
Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.
Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 844-9511.

Animaux vivants

MARCHÉ DE L'OUEST

Bouvillons

Choix.....	23.25
Bons.....	22.50-23.10
Moyens.....	20.25-22.50
Communs.....	15.75-20.00

Vaches

Bonnes (types à boucherie).....	18.50-19.50
Bonnes, locales.....	18.00-18.50
Moyennes.....	16.75-17.75
Communes.....	14.75-16.50
Très communes.....	7.00-14.50

Taureaux

Bons.....	20.00-21.00
Communs, moyens.....	13.75-20.00

Taures

Bonnes.....	20.75
Moyennes.....	19.00-20.25
Communes.....	13.75-18.75

Veaux de lait

Bons.....	27.00-30.00
Moyens.....	20.00-27.00
Communs.....	15.00-20.00
Veaux de champ.....	aucun

Agneaux et moutons

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun
Moutons:	
Bons.....	10.00
Communs.....	5.00

MARCHÉ DE L'EST

Bouvillons

Choix.....	aucun
Bons.....	aucun
Moyens.....	20.50
Communs.....	15.00-16.00

Vaches

Bonnes (types à boucherie).....	aucune
Bonnes, locales.....	17.00-18.00
Moyennes.....	16.00-16.75
Communes.....	14.50-16.00
Très communes.....	10.00-14.25

Taureaux

Bons.....	19.75-20.50
Communs, moyens.....	17.50-19.50

Taures

Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	18.50-19.00
Communes.....	15.00-18.00

Veaux de lait

Bons.....	29.00-33.00
Moyens.....	20.00-28.00
Communs.....	15.00-19.00
Veaux de champ.....	14.00-17.00

Agneaux et moutons

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun
Moutons:	
Bons.....	12.00
Communs.....	aucun

AGNEAUX: marché irrégulier:

Le marché des agneaux avait un ton assez capricieux la semaine dernière--fluctuations de \$1 les 100 livres dans les deux sens.

A Toronto, recul de \$1 et davantage des bons agneaux à \$24.50-\$25; aucun changement sur la marché de Winnipeg à \$21.50 et avance de \$1 à Calgary.

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:
LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6431

AGENTS DEMANDES

NETTOYAGE DU PRINTEMPS - Source de revenu - Vendez poliss, nettoyeurs, brosses ainsi que cosmétiques, produits culinaires, médicaments, Commus, garantits, Commission, boni, nombreux avantages. Période d'essai. **PRODUITS FAMILIEX**, 1600 DeLorimier (Dépt. M.3 Montréal.)

FAITES \$3.00 DE L'HEURE, Aidez à crédit, tout homme ou femme fiable, à se créer un commerce payant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits garantis: remèdes domestiques, essences, épices, thé, café, médicaments, cosmétiques, désinfectants, peignes, brosses, etc. Plein temps ou partiel. Revenu moyen \$3.00 de l'heure. Expérience non requise. Demandez détails immédiatement. **G. LAUREN, Président, PAULA LIMITEE**, 21 rue St-Paul est, Montréal.

BELLE OCCASION

Vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1932. Echantillons magnifiques assurent le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, complets bonis gratuits. Expérience non requise, magnifique opportunité. Ecrivez pour agence. **FENWICK TAILORING CO.**, Dépt. T, Casier 3016 Montréal.

FAITES DE L'ARGENT en vendant détergent, remèdes, produits de beauté. Commission 45% et 50%. Spéciaux formidables, plan de vente extraordinaire vous faisant réaliser facilement \$100. par semaine. Ecrivez: **CIE DES PRODUITS HOMAH INC.**, 704 boul. Hamel, Québec 8.

HABITS GRATUITS ET BONIS EN ARGENT - Faites beaucoup d'argent en vendant nos vêtements taillés sur mesures. Gagnez \$90.00 par semaine durant vos loisirs. Satisfaction garantie. Ecrivez pour recevoir notre sensationnel nécessaire de vente à **RIDEAU TAILORING**, Boite 128, Station "N", Montréal.

VOTRE PROCHAIN HABIT GRATIS

500 hommes demandés pour porter et montrer nos vêtements taillés sur mesures sans que cela leur en coûte un seul sou. Gagnez jusqu'à \$30.00 par jour, plus boni, durant vos loisirs en vendant nos vêtements de qualité. Une magnifique collection d'échantillons pour 1963 fournie GRATUITEMENT. **SIMMS TAILORING**, Casier 846, Station "B", Montréal.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de clipper, vaches, moutons, 50c huile. Aiguisage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, huile gratuite. **LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART**, C.P. 24, Sorel, Qué.

AIGUISEZ lames, clipper, vaches, moutons. Aiguisage à l'huile garanti. Réparons clipper électriques brisés, vendons lames neuves. Adressez: **L'USINE D'AIGUISAGE OSTER**, 134 Lismoges, Sorel, Qué.

AIGUISAGE lames Stewart - Oster, huile, 50 c. Réparons clipper brisés. Travail garanti par écrit. Service de 24 heures. Adressez: **L'AGENCE D'AIGUISAGE STEWART**, 108 Augusta, Sorel, Qué.

ATELIER D'aiguisage Sunbeam, Stewart, Oster, 0.75 pièce. Réparons avec soin "Clipper" électriques pour bétail. Outillage spécial. Ouvrage garanti. Retour rapide. N'employez pas d'adresses fictives. Venez ou expédiez chez **JANELLE & FILS**, dépositaires Sunbeam, 77 Shooner, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

AIGUISEZ, réparons lames, clipper, vaches, moutons, huile 50 c. Ouvrage garanti! retour même journée. Adressez: **STATION D'AIGUISAGE STEWART** 232 Prince, Sorel.

ANIMAUX A VENDRE

CHEVAL beige croisé, 5 ans, 1600 lb environ, bien dompté, très commode. **GERARD FONTAINE**, St-Marc, Cte Verchères.

TRUIES LANDRACE saillies et non saillies, âgées de 8 mois, \$10.00 de prime. **ROBERT BORDUAS**, St-Thomas d'Aquin, Cte St-Hyacinthe. Tél: 2351.

JEUNE taureau 16 mois, Holstein pur-sang enregistré; mère, 14,611 lb lait, test 3.9 - troupeau clair de brucellose et tuberculose. **LIONEL CAMPBELL**, St-Sébastien, Cte Berthelville. Tél: 31-S-4-1, St-Sébastien.

3 VACHES laitières Holstein à vendre, vêlant bientôt. S'adresser à **LAURENT COUSINEAU**, 1723 Côte Terrebonne. Tél: NO. 6-8385.

BELLE jument blonde, 5 ans, 1500 lb, poulain le 15 mai. Prix raisonnable. Garantie - belle poulaine, 1 an. **JULES GRIMARD**, St-Wenceslas, Cte Nicolet. Tél: 1-S-2-1.

BEAUX CHIENS Collie, mâles 2 mois \$10.00, femelles \$5.00 - Collie X Policiers mâles, 3 mois, \$11.00, femelles \$6.00 - Bergers, mâles, 2 mois, \$12.00, femelles \$7.00 - gardiens, bien dressés pour bétail, mâles 1 an \$20.00, femelles \$15.00 - St-Bernard X Collie mâles, 2 mois, \$10.00, femelles \$5.00 - Livraison en vie garantie. C.O.D. - **SANFORD ZERON**, Morrisburg, Ont.

VASTE choix de vaches laitières provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Crédit accommodant, jusqu'à trois ans pour payer. Venez en discuter. **CLAUDE DAGEAIS**, 21 rang St-Jacques, St-Canut. Tél: GE. 8-7331.

VACHES LAITIÈRES, pur-sang, ou commerciales, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, négatives de la Brucellose. Nous recevons des troupeaux de 30 vaches chaque jeudi. Nos prix et la qualité de nos sujets nous font les plus gros vendeurs de bétail laitier du Québec. Nous défrions toute compétition. S'adresser à **M. Louis a/s FERME ROLLAND CHARBONNEAU**, 251, Bas Grande-Côte, Ste-Rose, Cte Laval. Tél: National 5-9238.

TRUIES Landrace saillies et non saillies, aussi verrats de tous âges, issus de sujets importés. **FERGUSLANDRACE SWINE FARM**, Fergus, Ontario.

GROSSE SELECTION, étalons, juments de tous âges, Percheron, Belge, Clydesdale, Canadiens. Plusieurs étalons classés "A" à louer. **FERME ARNOLD**, Grenville, Qué.

VACHES laitières à vendre testées et vaccinées, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario - S'adresser à **ROBERT OUMET**, 646 Villed'Auteuil, Sainte-Rose. Tél: NA. 5-5064.

HOLSTEIN

A VENDRE, vaches et taures Holstein croisées ou pur-sang, vêlant en tout temps. Conditions de paiements: Comptant ou sur la finance. **PAUL ADAM**, 810 Laurier, Beloeil, tél: FO 7-4305.

ATTENTION CULTIVATEURS!

J'ai en main plusieurs vaches d'excellente qualité, Holstein, Ayrshire et Jersey, fraîche vèlée ou devant vèler d'ici quelques temps. Ces vaches sont vaccinées et négatives à la brucellose et tuberculose. Certificat fourni avec achat. Conditions: Jusqu'à 36 mois pour payer. **JEAN-GUY TRUDEAU**, Ste-Julie, Cte Verchères, tél: 649-1122.

VOULEZ-VOUS finir vos porcelets en 150 jours? Achetez des mâles pur-sang et des truies de premier croisement de **LA FERME ETOILE BLEUE**, prop. **F. KELLER**, Vaudreuil, P. Qué.

A VENDRE en tout temps, vaches à lait Holstein, pur-sang enregistrées et accrédiées, aussi des jeunes taureaux de choix de 2 à 6 mois, de mères bien classées et qualifiées, par 3 taureaux de grande renommée. **Crown Prince, Stalwart et Domino, FERME BARILEE ENKO**, Flessisville, Qué. Tél: 362-2195, GEO. GOGGIN, prop.

FERME SOROSTO - Vaste choix de vaches laitières Holstein, environ 20 de 3 à 7 ans, taures de 2 1/2 ans, vèlées ou devant vèler sous peu, contrôlées, on 4% de gras, enregistrées et croisées, passées à la brucellose, avec certificat de santé fourni - 3 taureaux un de 14 mois, mère Excellente de 19,200 lb, 4,5 gras - un de 9 mois, l'autre 6 mois, livraison gratuite. E-pargnez en achetant directement de notre ferme. Conditions: 36 mois pour payer. S'adresser à **PHILIPPE CARRIER**, Pintendre, Lévis. Tél: 837-7013.

LES VACHES laitières coûtent moins cher. Nous vendons des vaches de classification approuvée par le Gouvernement et des pur-sang. Classées, livrées dans la province de Québec. Ces vaches proviennent d'éleveurs de l'Ontario et non pas de ventes par encan et sont garanties livrées en bonne condition. Nous acceptons du bœuf en paiement. Pour renseignements, s'adresser: **LES FERMES CHARBONNEAU**, 251 Boul. Terrasse, Ville d'Auteuil, National 5-9238.

1 CHEVAL de 5 ans, poids 1600 livres, garanti. Plusieurs vaches à la vèlée de vèler ou fraîche vèlées. **DENIS TRUDEAU**, Ste-Julie-de-Verchères. Tél: 649-1169.

VACHES laitières, fraîches, négatives à la brucellose, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser de préférence le **JEUDI** à **ODILAS GOYER**, 69 Grande Côte, St-Eustache, tél: 473-7702 - 473-3475.

VACHES Holstein à vendre, croisées, vèlant en mars, avril et mai. **JEAN-DENIS GERVAIS**, St-Denis-sur-Richelieu, Rang 3, St-Hyacinthe.

SHORTHORN à 2 ans, 3 **VACHES** 4 et 5 ans, excellentes laitières pur-sang enregistrées, vèlant en avril. **NICOLAS GRUTMAN**, Richelieu(Rouville), OL.8-2409.

JEUNES TAUREAUX Holstein enregistrés, de mères qualifiées, 140-143%. S'adresser: **MAURICE** et **ANDRÉSURPRENANT**, St-Valentin, Cte St-Jean. Tél: FL 7-7892.

RINGWOOD FARMS

20 génisses Hereford saillies par English Chayne Nove et T.R. Oward Réal 4, sujets importés; aussi taureaux plus âgés, bons pour le service. **GEORGE RODANZ**, Souffville, Ontario.

15 VACHES Holstein, testées dans une zone fédérale, fraîche vèlées ou devant vèler bientôt. Aussi 1 vache et 1 taure Shorthorn, pur-sang, testées, 8 vaches Hereford croisées, vèlant sous peu. Taureaux de toutes races à prêter ou à vendre. **A. GUERTIN**, Verchères. Tél: LU. 3-3991.

A VENDRE - DIVERS

ATTENTION SUCRIERS! Raquettes entièrement acier à ressorts, fabrication spéciale pour sucriers, ne mouillent pas, n'entrent pas. Centaines de clients satisfaits. Par poste \$10.50 - C.O.D. plus transport. **PHILIPPE BOULANGER**, Ste-Hénédine, Dorchester. Tél: 647-3316.

SACS

Sacs de sucre et farine, nouveau style, fleuris, unis et blancs, valeur régulière de 0.60 pour 0.30 chacun, 10 sacs assortis pour \$2.75 seulement. Expéditions C.O.D. **ENTREPRETS DE LIQUIDATION**, La Baie, Cte Yamaska.

MIEL BLANC, 24 1/2 lb, verre liquide \$4.50, 12/4 lb, métal \$12.00. Doré 24 1/2 lb, \$4.00, 35 lb \$7.00, 70 lb \$13.50, ambre, 30 lb \$5.25, 70 lb \$10.00 - Gâteaux de miel blanc, spécial \$10.00, caisse de 24, J.B. MONTAMBEAULT, Batiscan, Qué.

RAQUETTES neuves pour sucrière, \$9.50 la paire. Transport payé par la poste. Payables d'avance par mandat-poste. **JOSEPH ROY**, C.P. 14, St-Gervais, Cte Bellechasse.

SERIE de brosses de racines pour seau de 3,2, 1 1/2 gallons, aussi brosses pour chaudières et évaporateurs. **LES BROSSES PROVINCIALES ENR.**, Ste-Claire, Cte Dorchester. Tél: 375.

50e ANNIVERSAIRE

BLOUSES de nylon blanches avec boutons perlés pour dames, 69 cents chacune ou \$5.00 la douzaine. **TABLIERS** longs, \$5.95 la douzaine. Seconds, \$1.95 la douzaine.

BLOUSES EN TERYLENE ou ROBES DE FANTAISIE, grandeur 8 à 22 ans, \$1.89 chacune. **CARDIGAN** ou **PULL-OVER**, pour dames et enfants. Reg. \$3.98. **SPECIAL**, \$1.19 chacun.

CARDIGAN EN COTON, grandeur 7 à 14 ans. Prix 59 cents chacun. **BAS** DE NYLON "sans couture", 1re qualité (1/2 douz. par boîte), grandeur 8 1/2 à 11, couleurs: beige, coco, vision, blanc ou noir. Prix spécial \$2.29 la boîte ou 10 douz. pour \$37.77.

TALONS DE CHAUSSURES "POUR TOUTE LA FAMILLE". Prix \$1.00 la douz., ou 100 douz. pour \$45.00. **ESPADRILLES** "running shoes" usagés pour garçons, 57 cents la paire.

BOTTES EN CAOUTCHOUC neuves "vertes", grandeur 6 à 11, \$2.49 la paire.

NAPPES EN PLASTIQUE, piquées, unies, roses ou jaunes, grandeur 53" x 53". Prix 2 pour \$1.00 ou 3,75 la douz. **GRANDS COUPONS** DE PLASTIQUE IMPRIMÉS, valeur de 10 verges pour 96 cents.

TOURNE-VIS, 15 cents chacun ou \$1.00 la douzaine. **ASSIETTES** EN PAPIER, 3 jolis motifs, paquet de 650 assiettes, \$7.50 le paquet.

EPONGES, bleues ou roses, 2 douz. pour \$1.00 ou 25 douz. pour \$10.00. **GANTS** EN CAOUTCHOUC, 49 cents la paire ou \$4.00 la douz.

LIME D'ACIER 6 à 8 pces de longueur, pour limer les scies et genre "Slim Taper". Limes assorties de marque Black Diamond, \$1.00 la douzaine - Clefs anglaises 19/32" - 11/16" molybdenum, 3 clefs pour \$1.00.

Mme I. SCHAEFER

B 370, Drummondville

POELES Bélanger en fonte, émaillées blanc, vert, chocolat, \$25.00 chacune. **TELEPHONEUR**: MU. 9-1987.

CATALOGNE de lit à vendre. S'adresser à: **MME JOSEPH TALON**, Ste-Apolline, Cte Montmagny. Tél: 73.

NOUS offrons des vêtements pour femmes, filles, hommes, garçons et bébés. Serviettes, couvre-lits, nappes et des centaines d'autres lignes de marchandises à prix d'abaisses. Ecrivez pour le dépliant d'Economies Tweedle "Printemps-Eté". **TWEDDLE MERCHANDISING COMPANY**, Fergus, Ontario.

20 PANNEAUX de 10 nids chacun "Roll-A-Way" - plusieurs carrés en latte de cèdre de 4 X 4, pour planchers de poulaillers ou colonies ou porches à dindes. **GERARD GIBOULEAU**, 646, avenue Perron, Auteuil, Cte Laval. Tél: NA. 5-1158.

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE ou à **ECHANGER** pour une ferme ou maison en ville, 1 magasin, garage pour la réparation et la vente de machines agricoles, tracteurs. Chiffre d'affaires: \$200,000. **ARMAND CHAMPOUX**, 39 Notre-Dame, Warwick.

A VENDRE, cause maladie, Ferme avicole, poste d'abattage. Capacité présente: 200,000 lb - commerce gros et

détail établi. **MME H. CLEROUX**, Pineauville. Tél: 427-6974.

ENCANS PUBLICS

VENTE de vaches laitières par encan, le vendredi de chaque semaine, à 2 heures p.m. dans les locaux des encans de la **FERME INCORPORÉE**, à St-Pie de Bagot dans le village. Seront vendues: 40 vaches laitières avec veaux ou devant vèler d'ici quelques jours. La majeure partie de ces vaches sont de race Holstein. Toutes sont d'excellente qualité, elles sont exemptes de mammites. Papiers de brucellose et tuberculose fournis avec chaque achat. Conditions: Jusqu'à 36 mois pour payer. Pour information, téléphonez à **PR. 2-2259** ou à **JEAN-GUY TRUDEAU**, Ste-Julie de Verchères, 649-1122. **PAUL BERNARD**, encanteur.

GRAND ENCAN DE FERME

Il sera vendu par encan, Lundi le 1er avril 1963 à 11 heures A.M., à la résidence de **Feu René Filion**, Rang St-Pierre, Paroisse de St-Hermas, Cte Deux-Montagnes, les effets suivants:

1 troupeau de 27 vaches à lait, Holstein clair de tests, 5 vèlant en septembre et octobre, 8 taures de 18 mois, 1 jument de 1300 lb, 1 tracteur Ford, 3 trayeuses, 2 frigidaires à lait, 25 bidons à lait, chaudières, bassin à laver, chauffe-eau, semence à grain, herse à disques, charrie à rigoles, charrie à tracteur Ford, moulin à battre Dion 22-32, neuf, 1 poulie, courroies de 50 pieds, moulin à foin à tracteur Ford, vis à grain, presse à foin, monte-balais, râteau de côté, râteau simple, wagon avec roues doubles, sleigh double, épaneur d'engrais, scie mécanique, scie ronde, rouleau, souffleur à neige, lieuse à grain, crible à patates, chafnes à tracteur, charrie à tracteur Massey-Harris, neuve, attelage, foin, avoine et paille - réservoir à gaz, poêle à bois avec réservoir à eau chaude, fournaise à l'huile, set de cuisine et une foule d'autres articles seront à vendre. Conditions: \$100.00 comptant et 6 mois de crédit avec billet conjoint à la demande du propriétaire. 2% d'escompte pour du comptant. Nous demandons aux étrangers d'avoir de bonnes références ou chèques visés.

L'encan aura lieu beau ou mauvais temps
ARMAND CHARBONNEAU
 Encanteur Licencé
 27 rue St-Louis, St-Eustache
 Tél: 473-3537

EMPLOIS DEMANDES

JEUNE homme 22 ans, 8 ans d'expérience, demande emploi, travail général sur ferme. **JEAN-CLAUDE FORGUES**, 547 Parthenais, Montréal. 526-2654.

Femmes, filles demandées

AIDE générale pour famille de 2 enfants, 17 et 13 ans. Chambre seule. Salaire initial \$25.00 par semaine. Références, 2 ou 3 soirs de congé et 1 après-midi de fin de semaine. **TELEPHONEZ** entre 6 et 8 heures. **HU 6-0338** ou **ECRIRE**: 3659 Northcliffe, Montréal.

AI BESOIN jeune fille aimant les enfants, dans foyer canadien-français. Chambre seule. Bonnes conditions et bon salaire. **MME RENE LANGEVIN**, 64 rue Somerville, Montréal 12, DU 9-5090.

DEMANDE bonne avec références pour famille de 5 enfants. Bon salaire. Accessoires automobiles. **MME ANDRE MIGNAULT**, 11,830 De Meulles, Cartierville, Montréal 9.

FILS-TISSUS-COUPONS

FIL à tisser mercerisé 2/8 et 2/16 sur 1/2 lb, 95c. lb - 20 lb, \$17.00. Fil à coudre nylon, 60 couleurs, 1,250 vges, 34c. - Elastique blanc et noir, à corsette, (1/4 et 3/4 vge longueur), total 5 vges ou 3 lb \$1.00 - **SCHAEFER**, B370, Drummondville.

COUSEZ et EPARGNEZ !

SOIES IMPRIMÉES, tissus importés, première qualité, très lavables - petits motifs de fantaisie pour robes de printemps, choix de couleurs, régulier jusqu'à 1.98, notre prix 98c. verge - **MARQUETTE BLANCHE** pour rideaux, 45" largeur, lavable, qualité supérieure, régulier 89c., spécial 39c. verge - Choix énorme dans lainages à manteaux, jupes et costumes; soies, cotons, jacquard, dentelles et des importations pour robes de mariées et pour la Première Communion. Avec ou sans votre premier achat, vous avez droit de recevoir chaque mois, sur votre demande, des échantillons de tous choix de tissus, sans charges. Cela vous permettra de connaître toujours les dernières nouveautés et les obtenir à prix d'escompte. **Princess Silk**, 6907 St-Hubert, Montréal.

BOTTINES d'armée, neuves, 4 lacets, talons et semelles renforcés, \$3.49 - \$35.00 la douzaine. **LEGEREMENT SECONDES**, \$2.57 la paire. Chaussures assorties pour la famille, (en cuir simulé), 3 paires pour \$3.98 - Pantoufles, 2 paires pour \$1.98 - Chemises d'armée pour entraînement et pour travail général, 14 à 17, 66 c. la chemise ou 2 pour \$1.25, toutes nettoyées à sec, sans déchirures. Gilets en tricot de coton, blancs, manches courtes, 66 c., 2 pour \$1.25, pour hommes et cadets; \$5.35 la douzaine, \$1.00 dépôt. Balance C.O.D. - **MME I. SCHAEFER**, C.P. 370 Drummondville, Qué.

COUPONS de NYLON

PETITS coupons de teintes pastelles assorties. Paquet 7 lb (50 à 70 vges C.) pour \$3.00. **GRANDS COUPONS** 3 lb (20 à 40 vges C.) pour \$4.10. **DENTELLE BLANCHE** et de couleurs, 1/2 lb pour \$2.00. **FOYER D'ECONOMIE**, 1840 Parthenais, Montréal.

COUVERTURES EN EDREDON

Coupons de couleurs et longueurs assorties. Pratiques et économiques pour lits d'enfants grands lits, etc. Paquet de 5 lb \$3.50.

FOYER D'ECONOMIE

1840 Parthenais, Montréal.

50e ANNIVERSAIRE

JERSEY à catalogue, 14 1/2 cents la livre; blanc taillé, 200 livres pour \$29.00.

JERSEY DE COTON ou **COTON UNI**, 20 livres pour \$3.98.

MARQUETTE "rayon", largeur 38", 11 cents la verge ou 10 verges pour 98 cents.

DENTELLE blanche, dentelle de coton brodée **RIC-RAC**, **BLAIS** ou **ELASTIQUE** (1/4"), 25 verges pour 47 cents. **DENTELLE** DE COTON FRANCAIS, largeur 1/2" à 1 1/4", 36 verges pour \$1.00.

SERVIETTES 18" carreautes rouge, 5 verges pour \$1.00 ou 40 verges pour \$7.20.

COUPONS Caisse de 100 livres, *600 800 verges*, comprenant coupons larges 45" à 60", appareillables de satin, popeline, marquisette, doublure et taffetas, \$11.95.

COTON JAUNE, ou taffetas blanc, 36" 4 verges pour \$1.00.

COTON uni et imprimé, couleur appareillée, paquet de 4 livres (20 à 26 verges) \$3.40.

DRILL DENIM TWILLS, 1/2 à 1 verge 3 livres (environ 6 verges) pour \$2.29. **TOILE** à nappes, carreautes, largeur 52", 79 cents la verge ou 2 1/2 verges pour \$1.69 ou 40 verges pour \$2.77.

LAINAGE à manteau et jupe de toutes les couleurs et qualités. Rég. \$4.98 la verge. **SPECIAL** \$1.48 la verge.

COTON uni ou imprimé *Wabasso*, 14 10 verges, \$1.45 la livre ou 5 livres (28 verges) pour \$6.29.

GABARDINE en terylene pour pantalons d'enfants, 85 cents la livre.

COTON gris ou beige, 36" pour doubler les couvre-pieds piqués, 10 verges pour \$1.98.

ELASTIQUE à CORSELETTE, largeur 42" en coupons, appareillés d'une 1/2 à 1 1/4 verge, ou ELASTIQUE ETROIT largeur 1/8 à 3". Prix 2 livres pour 98 cents.

BRUCK, CREPE MAGIQUE ou PURE SOIE, largeur 45" rég. \$2.29 la verge, **SPECIAL** 94 cents la verge.

BROADCLOTH SUISSE de soie blanc ou 12 couleurs différentes, largeur 45", 2 verges pour \$1.00.

BROADCLOTH SUISSE, blanc, brodé, pour devant de blouses, largeur 27", \$1.49 la verge; largeur 54", \$2.69 la verge.

DENTELLE BRODEE, blanche, largeur 1" - 9 cents la verge 2" - 15 cents, 3" 19 cents, 6" - 49 cents, et 6" guipure blanc - 59 cents la verge.

RUBAN EN NYLON CORDE ou SATINE largeur 1/2", 12 teintes, 6 verges pour 25 cents.

ACCESSOIRES de COUTURE

N.B. Dans tout fil à coudre, à tisser ou à broder, nous avons un choix de 55 couleurs.

AIGUILLES à MOULIN à COUDRE, (pour toutes machines), grandeur 8-9-11-13-14", 3 pour 25 cents ou 47 cents la douzaine.

FIL à COUDRE, nos 40-50-60, *cone*, 5,000 verges, 85 cents. *Camulé* 800 verges, 31 c. chacun, 200 verges, 95c. la douzaine ou 10 douzaines pour \$7.

Départs et retours

Duclap a quitté C.K.A.C., il y a quelques semaines. C'est dommage. Il était l'un des seuls à émerger de la fadeur habituelle de la programmation de ce poste. Avec son franc parler, il ne craignait pas de dénoncer les "faux prophètes" qui abondent chez nous, surtout en période électorale. Des prophètes qui promettent les oeufs d'or et la poule avec... Malheureusement, la direction de C.K.A.C. a jugé cet homme dangereux. Dangereux pour sa publicité ou pour une fraction de l'auditoire? Ce n'est sûrement pas avec des super-navets du genre "Oncle Philippe" que le "nouveau" C.K.A.C. va rattraper les auditeurs perdus. C.K.L.M., jeune poste très dynamique et bien orienté de la région de Laval s'attacherait Duclap. Le rayonnement de cette station est malheureusement trop infime pour toucher le grand auditoire que "l'enfant terrible" atteignait avec C.K.A.C.

Que les admirateurs de l'avance et de la mesquinerie se rassurent. Ils auront leur sommeil hebdomadaire. "Les Belles Histoires" reviendront l'an prochain. Pourquoi ne pas ramener "Séraphin" au berceau? Ce serait au moins soixante années de succès assuré pour le "Lion du Nord" et sa ménagerie.

"Jolie de Vivre" devra faire place à une intrigue policière que signera aussi l'infatigable Jean Desprez. Parions que les bandits se spécialiseront dans les vols de carrosses et biberons. Il ne faudrait pas laisser moisir tous ces accessoires inutilisés.

"Le Pain du Jour" continuera à faire parler de lui. L'émission de la semaine dernière était fort prenante. Le "suspense" bien mené et les interprètes au meilleur.

"Les Filles d'Eve" s'agitent encore dans leur petit monde superficiel. Pour ce qui est de "La Balsamine", texte fort bien écrit à l'atmosphère attachante, elle n'aura fleuri qu'une saison. Guy Dufresne prendra la relève. L'inoubliable auteur de la série "Cap aux Sorcières" délaissera les In-

diens du poétique "Kanawio" pour nous dépeindre les moeurs des civilisés citadins. Gageons qu'ils seront plus "sauvages" que les autres.

Une lectrice de la région d'Iberville m'envoie les commentaires suivants à propos du téléroman, "Le Pain du Jour":

"... Je me sers beaucoup de ce programme pour montrer à mes quatre filles de 10 à 14 ans les conséquences de tel et tel acte qu'elles seraient peut-être prêtes à poser dans des circonstances analogues. Même pour moi, "Le Pain du Jour" m'a fait réfléchir. J'y ai pris une bonne leçon d'être toujours en état "d'écoute", si je puis dire. C'est pour toute la famille un moyen de formation. Il me donne l'occasion de jaser avec mes filles et de juger leur degré de maturité. Si vous en avez l'occasion, transmettez mon appréciation à l'auteur, Réginald Boisvert". Et voilà, le message est fait. Si vous avez des opinions contraires ou complémentaires, vous avez la parole.

Marie-Stéphane

L'Assurance-Vie Desjardins s'affirme de plus en plus

L'Assurance-Vie Desjardins a tenu, le 13 mars dernier, à Lévis sa quatorzième assemblée générale annuelle. Le compte rendu de ses activités témoigne plus que jamais de la vitalité de l'entreprise.

Les revenus qui proviennent des primes perçues pour les différents genres d'assurance et de rentes accusent une augmentation spectaculaire de 26% sur l'année précédente et ont excédé les \$10,000,000.

L'ensemble des valeurs et biens qui constituent l'actif s'est accru dans l'année de plus de \$2,700,000, faisant passer le total à au-delà de \$15,400,000, autant d'argent qui demeurera au service des coopérateurs et de l'économie toute entière.

Les contrats d'assurance-vie en vigueur à la fin de 1962 atteignaient \$959,000,000. Ce montant excède actuellement le milliard. Ce n'est pas sans fierté que l'Assurance-Vie Desjardins met en relief cet impressionnant total réalisé en quatorze années d'opérations. "Existe-t-il, écrit-elle, de meilleure preuve que les plans et services offerts répondent bien aux besoins réels de notre milieu".

Les ventes de l'assurance individuelle, de l'assurance collective et accident pour les écoliers ont atteint des sommets sans précédent; c'est tout à l'honneur du personnel externe qui fait preuve d'une compétence et d'une stabilité remarquables.

Après avoir retourné aux assurés ou à leurs bénéficiaires 52%

des primes encaissées et avoir constitué les réserves requises, un montant de près de \$900,000, sur un surplus total de l'année excédant le million, a été attribué en ristournes ou dividendes aux assurés, tous membres et propriétaires de l'entreprise.

Parmi les réalisations importantes de l'année 1962, il faut signaler la création, en collaboration avec le Mouvement Desjardins, de l'Institut Desjardins, premier centre coopératif de formation professionnelle de langue française en Amérique; l'entrée officielle de L'Assurance-Vie Desjardins dans le Conseil de la Coopération du Québec; la mise sur pied d'un service de prévention des accidents chez les jeunes; la diffusion sur un réseau national, pour une 4e année consécutive, d'une série de télémissions éducatives qui portaient, cette année, sur les questions scolaires, DROIT DE CITE, et qui atteignent chaque semaine un million d'auditeurs; et d'une série radiophonique d'été qui met en relief les valeurs traditionnelles de notre milieu, FETE au VILLAGE.

Deux nouveaux administrateurs ont été nommés pour remplacer M. Marcel Gravel, décédé, et Me Carrier Fortin, M.A.L., de Sherbrooke, nommé ministre dans le Cabinet du Québec. Ce sont MM. Jean-Baptiste Lefebvre, président de l'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins, et Hilaire Béliveau, membre du conseil de surveillance de l'Union régionale de Sherbrooke.

MACHINES-OUTILLAGES

CRIBLE FORANO 150 avec ébarbeuse, très peu d'usure. Avoine enregistrée, certifiée, Glen et Gary. FRANÇOIS PROULX, St-Grégoire Cte Nicolet.

A VENDRE, petit Bulldozer Teratrax, 1 Massey-Harris avec loader et back hoe, 3 Ford, 3 Massey-Harris 22, 2 Super "C", 1 Massey-Harris avec loader, 4 Loaders usagés, 1 prise de pouvoir Cockshutt 30, aussi machines usagées de toutes marques, ROLAND OUELLETTE, 420 Boul. Labelle, St-Jovier. Vendeur: David Brown, New Holland, Forano.

SEMOIR à grain International, 13 disques, combiné, peu usagé. Refroidisseur à lait, 6 bidons, International. S'adresser à: GEORGES-ETIENNE GAUTHIER, St-Jovier, LaPlaine, Tél: 223-6064.

TRACTEUR Massey-Harris Ferguson 35, 1957, hydraulique - niveleuse - charrue - cultivateur - chaînes. Aussi moulin à coudre Singer, à pédales presque neuf. S'adresser à: O. DENIS, 48 Hansen, Beaconsfield. Tél: 695-9664.

STATION WAGON, Ford 1959, Country Sedan, 4 portes. TELEPHONE 692-0875.

EPANDREUR d'engrais Forano, à chevaux, presque neuf. S'adresser à: WILFRID SYLVAIN, St-Patrice, Beauvillage. Tél: 79-8-22.

CULTIVATEUR CASE, tracteur International 200 avec sarclage, pelle, charrue à disques, entrées bonne condition. J.P. VAILLANCOURT, 219 Ave Lacasse, Ville d'Auteuil, 625-4852.

CAMION CHEVROLET 1950 avec boîte fermée. TEL: 661-1040.

POUSSINS-POULETTES

LIGNEES POUR LA PONTE - Races spécialisées, BABCOCK, B-300, franchise pour la Province et Hubbard Comet. LIGNEES POUR LA CHAIR - Vantress X Pilch X Arbor Acres. Demandez notre catalogue ou la visite de notre représentant, COUVOIR VAU-DREUIL ENRG, Gaston Ringue, prop: C.P. 400, Dorion, P. Qué.

LES POULETTES NEUHAUSER sont fameuses pour leur vigueur et leur aptitude pour la ponte. Elles sont les favorites de plusieurs milliers d'aviculteurs depuis plus de 40 ans. - Leghorn Blanches, Rock Barre, Sussex, Australorp, Rouges de Rhode Island, Leghorn Brunes, White Rock et Minorca Noires, aussi Rouges X Sussex croisées, Rouges X Rock et Legorcas. Incubation à l'année longue. NEUHAUSER HATCHERIES LIMITED, Essex, Ontario.

POULETTES pour haute production d'oeufs. Variétés de poulettes Leghorn, \$27.00 - poulettes lourdes, \$22.00 - cochetts lourds, \$27.50 le 100. RAINBOW CHICKS, Chatham, Ontario.

NOUS offrons les meilleures races de poudeuses d'oeufs, poulettes à deux fins et poussins de grill, les Cashman Hi-Cash, Tweddle 400, Tweddle 401, Grises de Californie X Leghorn Blanches, Rouges X Leghorn Blanches, Hubbard Comet, Rouges de Rhode Island, Light Sussex, Rock Barre, Light Sussex X Rouges, Rouges X Light Sussex, Rouges X Rock Barre, Rouges X Light Sussex X Rouges, Dindonnois. Poulettes plus âgées. Catalogue illustré 1963. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ont.

POULETTES - Criss Cross Leghorn de Hansen, première génération. Poussins d'un jour, \$36.00 le 100 - âgés de 4 semaines, \$50.00 le 100. Gagnantes lors des épreuves au Canada et aux Etats-Unis. Les chapons White Rock de Pilch, première génération, 4 semaines, \$43.00 le 100. Plusieurs autres races, poussins d'un jour et poulettes démarrées disponibles. Livraison gratuite. Ecrivez aujourd'hui! GODDARD CHICK HATCHERY, Chatham, Ont.

(Suite de la page 18)

POUSSINS de couvoir canadien approuvés Springhill. Poulettes légères \$27.90, poulettes lourdes, \$22.90, cochetts lourds \$22.90, non sexés \$13.50. Poulettes démarrées. SPRINGHILL CHICK AGENCY, Preston, Ont.

POULETTES White Rock, \$14.00 le 100. Aussi 8 autres races à prix spéciaux. Cochetts lourds de 1 jour, \$4.00 le 100. Cochetts lourds de 4 semaines, \$30.00 le 100. Chapons 4 semaines, \$33.00 le 100. \$1.00 comptant - balance C.O.D. SEXING DEPOT, Chatham, Ontario.

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Sarcross 258 de renommée mondiale. A deux fins: Light Sussex. Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3656.

VOUS cherchez des poudeuses vigoureuses, économiques et efficaces mais à prix modérés? Essayez les poulettes Bray à trois façons, Rouges de Rhode Island - Rock croisées de Colombie. De gros oeufs bruns en quantité (les mâles font aussi de très bons poulets à rôti). Nous offrons les poudeuses Ames, Leghorn et Rouges et quelques lignées à deux fins. Demandez nous dépliants en français. BRAY CHICKS LIMITED, 122 John Street North, Hamilton, Ont.

ON DEMANDE

NOUS achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. Appeler charges renversées à Province 3-2939. A. PICARD ENRG, Entrepôt dans le 4e rang Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe.

ACHETONS jeunes chèvres. S'adresser à DENIS GAYRARD, Rang St-Claire, Ste-Anne-des-Plaines, Cte Terrebonne P. Qué. Tél: 823-9936.

ATTENTION, Cultivateurs! Ferme de visons F. Léveillé, J'achète les che-vaux et les vaches hors d'usage, morts ou vivants pour visons. TELEPHONE, charge renversée, STE-ROSALIE, 10 S 3 - et ST-HYACINTHE, 30 milles environ.

REMEDES

Vous avez tout essayé sans succès. Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet.

LES SEMENCES LAVAL 450 boul. Labelle, Chomedey, Montréal 40.

UN MOYEN FACILE pour aider vos poussins à démarrer - ajouter K-Vet D.P. Booster à leur boire. Deux antibiotiques, six vitamines! D'un grand secours pour tous les âges au moment de contraires ou de maladie. A bas coût. Renseignements fournis sur demande. K-VET LABORATORIES LIMITED, Galt, Ont. Notre représentant pour la province de Québec, RENE BELANGER, 6455-45ième Avenue, Rosemont, Montréal.

LA BERNARDINE MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladies de l'estomac, de l'intestin, du fofe de la peau, \$1.25 la boîte. - ABBAYE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.

TERRE A LOUER

A VARENNES, 265 arpents de terre avec bail de 9 ans, quota de 23 bidons de lait nature à Montréal, bonne maison - 50 vaches laitières et tous les accessoires agricoles. Conditions: minimum \$8,000 paiement initial - balance d'après entente. Inutile d'écrire, TELEPHONEZ POUR RENDEZ-VOUS à Ste-Julie de Verchères, 649-1122.

ST-EUSTACHE, 15 arpents, jardinage, maison moderne et grange, \$100.00 par mois. Considérerai associé. CASE 83, 515 Avenue Viger, Montréal.

TERRES A VENDRE

2 FERMES, 110 arpents chacune, bien bâties, avec ou sans animaux. ARTHUR BONIN, R.R. 1, Calixa-Lavallée, Cte Verchères, LU 3-3417.

TERRE A VENDRE avec ou sans roula-nt, quota de 10 bidons de lait pour Montréal, ROSARIO GUIMOND, St-An-toine-sur-Richelieu, Cte Verchères, (ville).

PETITE FERME située près de Drum-mondville. Prix \$300.00, conditions \$10.00 comptant, balance \$5.00 par mois sans intérêt. Ecrivez à SENNE-VILLE RANCH, La Baie comté Ya-maska, Québec.

A VENDRE, limite du village d'Oka, ferme avicole ainsi que 34 arpents de terre à bâtir, avec une maison, E. PIT-TELOUD, Oka, Qué.

FERME 150 arpents, cultivable, bien bâtie, quota de lait à Montréal, 16,000 lb par quinzaine. Avec ou sans roula-nt, écurie d'étable. Spécialité tabac. LU-CIEN C. ROBERT, St-Césaire, Rouville, Rang Pipe Line.

A VENDRE, terre bien bâtie et bien é-quippée: 150 arpents, 21 vaches à lait et 38 porcs, GERMAIN ROCQUE, Notre-Dame-de-la-Paroisse, Cte Papineau.

TRES BONNE terre à vendre, 200 arpents, 190 en culture. Bien bâtie, avec ou sans roula-nt. S'adresser à RAYMOND VIGNEAULT, St-Grégoire Cte Nicolet.

J'AI PLUSIEURS belles fermes à ven-dre, aussi commerces de tous genres. Pour renseignements, écrire aux IM-MEUBLES DION, C. William, L'Ange-gardien, Cte Rouville, Tél: Farnham AX, 3-6258.

47 ARPENTS, dont 10 arpents terre noire - belle terre, bien entretenue. S'adresser: VIAEUR MARTIN, St-Michel, Cte Napierville, Tél: 454-3767.

132 ARPENTS, érablière 12 arpents, bien bâtie, maison spacieuse, route Montréal-Sherbrooke, permis lait Montréal. Tél: 536-2206 - NAZAIRE GUERTIN, St-Césaire, Rouville.

BELLE TERRE A VENDRE. S'adres-ser à CAMILLE RICHARD, St-David, Cte Yamaska, Qué.

TRES BELLE TERRE à vendre, 210 arpents, planche, toute cultivable. Bien bâtie, avec roula-nt, 80 bêtes à cor-nes. Aucun agent d'immobiliers. S'adres-ser à F. LUSIER, 21ème rang, St-Simon Cte Hagot.

A VENDRE, terre à jardinage, 75 arpents, dans le village. LEO FILION, St-Augustin, Deux-Montagnes. Tél: RE-gion 514-298-3828.

90 ARPENTS - quota de lait nature, avec ou sans roula-nt. S'adresser à: FERNAND HOULE, 7ième rang, Wick-ham, Cte Drummond.

TERRE à vendre, 125 arpents, sans roula-nt, très bien bâtie. Conditions faciles. Cause: maladie. ROCH BEAU-DET, Parisville, Lotbinière. Tél: 5 sonnez 21.

VENDRAIS ou LOUERAIS Ferme 96 arpents, toute cultivable; majeure par-tie terre noire. MME CLEMENT BA-CHAND, Sherrington Cte Napierville. Tél: 454-2802.

200 acres, culture et bois, avec bâ-timents, 1/4 mille du village, route nationale à Nadelec Cte Témiscam-ingue. PAUL FRECHETTE, B.P. 99, Témiscamlingue.

TERRES DEMANDEES

CHERCHONS ferme à louer avec mai-son, environ 20 milles de Montréal. Pouvons fournir références. TELE-PHONER: OR-6-7711.

ET MAINTENANT... UNE VRAIE BONNE DOW



POUR UNE UCC PLUS FORTE ET PLUS EFFICACE

On se souvient peut-être qu'une résolution proposant une augmentation de la cotisation annuelle à l'UCC a fait l'objet d'un certain débat lors du dernier congrès général tenu à Sherbrooke. Cette résolution s'est transformée en une demande de vendre d'abord l'idée, au cours de la prochaine année. Nous avons donc suggéré aux présidents des fédérations de l'UCC de venir exposer, à tour de rôle, leurs opinions sur cette idée comme sur l'augmentation du nombre des membres à l'UCC.

M. Guy Hamel,
président de la
Fédération
de l'U.C.C.
de Québec-Nord



Le mois de février 1963 demeurera longtemps gravé dans l'esprit des cultivateurs qui ont assisté, au parlement de Québec, aux séances d'étude du Bill sur la mise en marché des produits agricoles. Il s'agissait de donner aux cultivateurs une législation plus appropriée leur permettant de jouer plus efficacement leur rôle dans la mise en marché des produits agricoles. Evidemment, pour être efficace, une telle loi tend à priver d'une partie de ce qu'ils appellent leur "liberté", ceux qui vivent de la manipulation ou de la transformation des produits agricoles. Il fallait donc s'attendre à une certaine réaction de la part des industriels et des commerçants. Or, leur opposition fut telle que

par moments ils nous ont donné l'impression d'une bande de loups lâchés sur le dos des habitants.

Cette expérience nous a convaincu davantage de deux choses. Premièrement, de l'utilité de notre U.C.C. Si monsieur Sorel, notre président, n'avait pas été là, accompagné de MM. P.-H. Lavoie, Gilles Ledoux, flanqué de deux aviseurs légaux et des membres de l'Exécutif, il y a lieu de se demander ce qu'il serait advenu de la Loi des marchés agricoles? Comment le gouvernement aurait-il réagi devant le soulèvement général du commerce et de l'industrie qui avaient décidé de ne rien négliger pour "dompter" les habitants une fois pour toutes? Or, nos gens

étaient là et nous avons raison d'en être fier.

Deuxièmement, cette expérience nous ouvre les yeux sur un autre point très important: l'équipe d'hommes que nous avons à notre emploi, dans les Fédérations et plus particulièrement au Bureau Central. Nous avons là des hommes compétents qui se sont donnés pour vocation d'aider la classe agricole parce qu'ils y ont vu, en plus d'une façon honnête de gagner leur vie, un moyen d'accomplir un travail social d'une grande valeur, parce que leur action porte comme fruit le soulagement d'une classe de gens combien négligée. Il faut voir ces hommes à l'oeuvre. Parce qu'ils sont à l'emploi des cultivateurs, la plupart d'entre eux poussent la générosité jusqu'au sacrifice de leur santé.

A l'occasion de l'étude des projets de loi sur la Loi des Marchés Agricoles, nos hommes ont travaillé presque jour et nuit pendant plus de trois semaines afin de préparer une réfutation adéquate à toutes les objections qu'on pourrait apporter contre les intérêts de la classe agricole. Or, durant ce temps, d'autres problèmes agricoles importants ont fait leur apparition et faute de personnel ont dû être différés. C'est-à-dire qu'aussitôt un problème réglé, il faut se rejeter dans un autre sans jamais de répit convenable. De pouvoir dire qu'on s'est usé prématurément au service d'une cause qui nous est chère, c'est sans doute très noble, mais c'est aussi parfois très coûteux. Un homme compétent qui s'use avant l'âge ça ressemble beaucoup à une bonne machine qu'on aurait trop forcée dès qu'elle commence à être bien limée, qu'elle pourrait donner son plein rendement, elle est déjà finie.

L'ampleur et la diversité des problèmes agricoles qui ne cessent de surgir de jour en jour exigent des employés de l'Union, un rendement tel qu'ils ne pourront plus suffire longtemps sans



DATES	COMTÉS	ENDROITS
26 MARS	Abitibi-est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda.	LA SARRE, CENTRE SOCIAL.
27 MARS	Témiscamingue.	VILLE-MARIE, au sous-sol de l'église.

N.B. Tous les cultivateurs résidant dans ces comtés sont invités à ces journées d'étude et d'information. Les réunions débuteront à 9.30 a.m. pour se terminer à 4.30 p.m. Dîner gracieusement offert. Prix de présence

aide. Nous possédons une équipe relativement jeune et nos gars pour ainsi dire, commencent à acquérir un bagage d'expérience qui les rend d'une valeur inestimable pour notre Union. Si nous ne trouvons pas le moyen de leur fournir de l'aide de façon efficace, en plus de ne pas nous donner leur pleine mesure parce que leurs efforts se seront trop dispersés, usés prématurément, ils seront pour l'Union et pour l'agriculture une perte excessivement coûteuse. Les techniciens en matière de syndicalisme agricole ne nous tombent pas du ciel, il faut les entraîner. Si nous avons eu l'intelligence de les former, ayons aussi la sagesse de ne pas en abuser et de leur fournir le personnel dont ils ont besoin afin que nous puissions tirer le maximum de l'expérience qu'ils ont acquise chez nous.

Cette façon de voir est peut-être égoïste, mais elle est pratique, logique et économique.

Il sera prochainement question d'une hausse de la cotisation à l'U.C.C. Il faudra savoir être

Assemblées conjointes

U.C.C.

ASSURANCES U.C.C.

COOPÉRATIVE FEDEREE

généreux dans son jugement pour que se répande partout cette opinion entendue ces derniers temps chez des centaines de cultivateurs: "NOUS NE SOMMES PAS REGARDANT DE PAYER POUR UN SERVICE DES HOMMES CAPABLES DE SE TENIR DEBOUT ET DE NOUS DÉFENDRE". Nous avons des gars de cette trempe à notre service, à nous de ne pas les tuer.

Guy HAMEL

GUERNSEYS ENREGISTRÉS
A L'ENCHÈRE
41 SUJETS

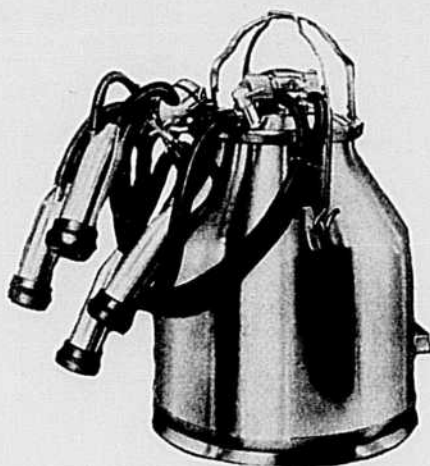
VACCINÉS - ACCRÉDITÉS
Vaches et taures tout près de
vêler. Registres de production.
9 veaux propres au travail 4-11
ou analogue

Envois choisis avec soin
Possibilités de transport
LE MERCREDI, 10 AVRIL
1.00 P.M.

COW PALACE
STOUFFVILLE, ONTARIO
Demandez le catalogue...
GUERNSEY CATTLE
BREEDERS' ASSOCIATION
OF ONTARIO
C.P. - Guelph - Ontario

LES CARACTÉRISTIQUES EXCLUSIVES AUX TRAYEUSES

CO-OP.
Universal



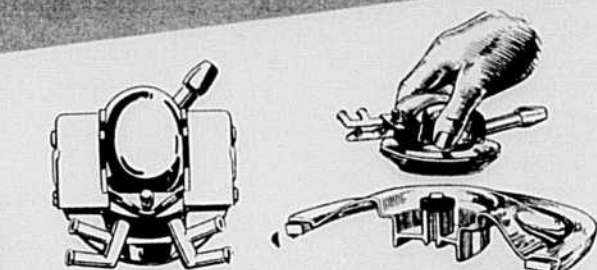
Modèle Suspendu

Modèle de plancher.

LES CHAUDIERES: sont de grande contenance. Leur forme permet de voir dans les moindres recoins à l'intérieur. Leurs contours arrondis facilitent le nettoyage et assurent un degré optimum de propreté.

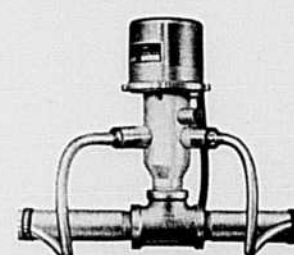
Ces nombreuses caractéristiques essentielles ont pour effet de rendre la traite plus efficace et d'économiser un temps précieux. Ces trayeuses portent, en outre la garantie et le service Fédérée.

LA SEULE trayeuse sur le marché avec pulsateur garanti à vie.



LE PULSATEUR: possède une action sûre et uniforme. Un bijou de conception et de fabrication mécaniques. Le rendement du pulsateur CO-OP UNIVERSAL n'est pas affecté par les changements de température.

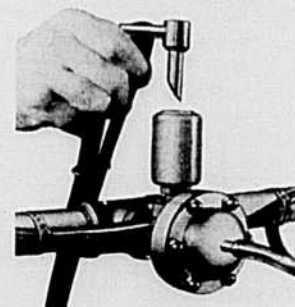
Seule la trayeuse CO-OP UNIVERSAL fabrique un couvercle sanitaire qui retient l'humidité chargée de bactéries.



Nouveau pour la traite avec pipe-line.

Le Pulsateur électrique combiné avec le VAC-MIZER vous donnent:

- Des pulsations uniformes.
- Une réduction de 75% de la capacité de la pompe à vacuum.
- Une économie de tuyauterie à l'installation.
- Un cycle prolongé d'inflation des gobelets trayeurs et par conséquent une traite plus efficace.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

Il y a pire que pas de français, c'est la ...

...PROSTITUTION DU FRANÇAIS!

Un récipiendaire nous fait tenir copie d'une formule "en français" dont nous reproduisons ci-dessous un extrait qui n'est qu'un modeste échantillon de l'ensemble. D'après l'entête, cette formule est émise par la "Division Fruit et Légumes, Branche de production et marche, CANADA MINISTRE DE L'AGRICULTURE" (sic tout au long).

On sera probablement édifié au fur et à mesure qu'on en fera la lecture! Ce n'est pas du français bien sûr, pas même du "franglais", selon l'expression d'un critique pour désigner le mélange qu'on fait trop souvent des deux langues. C'est, dans notre opinion, un exemple typique de véritable prostitution de la langue française. Vaut mieux de l'anglais seulement que ce langage de bâtard!

Comment expliquer une version aussi indicatrice de constipation linguistique? Serait-ce un haut fonctionnaire qui a imposé une traduction à un pauvre diable d'employé qui n'a sûrement

pas passé par La Sorbonne? Est-ce le fruit du zèle d'un employé ou d'une employée de 99e ordre, qui s' imagine bilingue parce qu'il ou qu'elle peut aligner des mots les uns à la suite des autres sans être capable de former un membre de phrase? Chose certaine, ce n'est pas le produit d'un traducteur compétent -- empressons-nous de le dire pour rendre justice à ce groupe.

Soyons aussi indulgents, voire magnanimes, envers le ministère et le ministre fédéral de l'Agriculture! Souhaitons tous ensemble que ce ne soit pas là un échantillon du bilinguisme "nouvelle vague" et à retardement, promis ces derniers temps aux fonctionnaires de bonne volonté ... s'il s'en trouve encore!

Voici un résumé du document en question:

Ceci est pour certifier que les patates de table (*Solanum tuberosum* L.) incluent dans l'envoi, détails duquel sont

énumérés si-dessous, ont été récoltées dans le district mentionné et ont été inspecté par des inspecteurs dûment autorisés et ont été trouvées en conformité avec les règlements établis qui régissent les patates de tables classifiées grade No. 1 du Canada, comme défini par l'Act qui regit le Fruit, Légume et Miel.

Signature.....
Inspecteur, division
du Fruit et Légume

Ceci est pour certifier que l'envoi couvert par le certificat en question est exempt de l'insecte à patate Colorado, *Leptinotarsa (Doryphora) decemlineata* Say., et que l'insect à patate, *Gnorimoschema operculella* Zell., n'est pas connu comme ayant été trouvé au Canada; et la maladie de patates, *Synchytrium endobioticum* (Schilb.) Perc., n'est pas connu comme ayant été trouvé au Canada excepté à Terrebonne, de laquelle province l'envoi de patates est défendu par les règlements, et *Bacillus Pseudomonas solanacearum* (Smith) Dow, n'est pas connu comme ayant été trouvé au Canada.

Etc...Etc... Vaut mieux couper court, ça fait mal au cœur... pour ne pas employer une autre expression!



LIONEL PERRAS
Côte Ste-Catherine, Laprairie

PRODUCTION DE 72% APRÈS 14 MOIS

M. Lionel Perras obtient une excellente production de ses pondeuses. Après avoir atteint un maximum de 92%, elle se maintient toujours à une moyenne de 72% après 14 mois de ponte. M. Perras a commencé son entreprise familiale avec 800 oiseaux. Maintenant, il en a plus de 5,000 et il projette une expansion encore plus grande. Les oeufs sont nettoyés, triés et emballés sur les lieux mêmes, puis ils sont vendus pour la plus grande partie dans la localité.

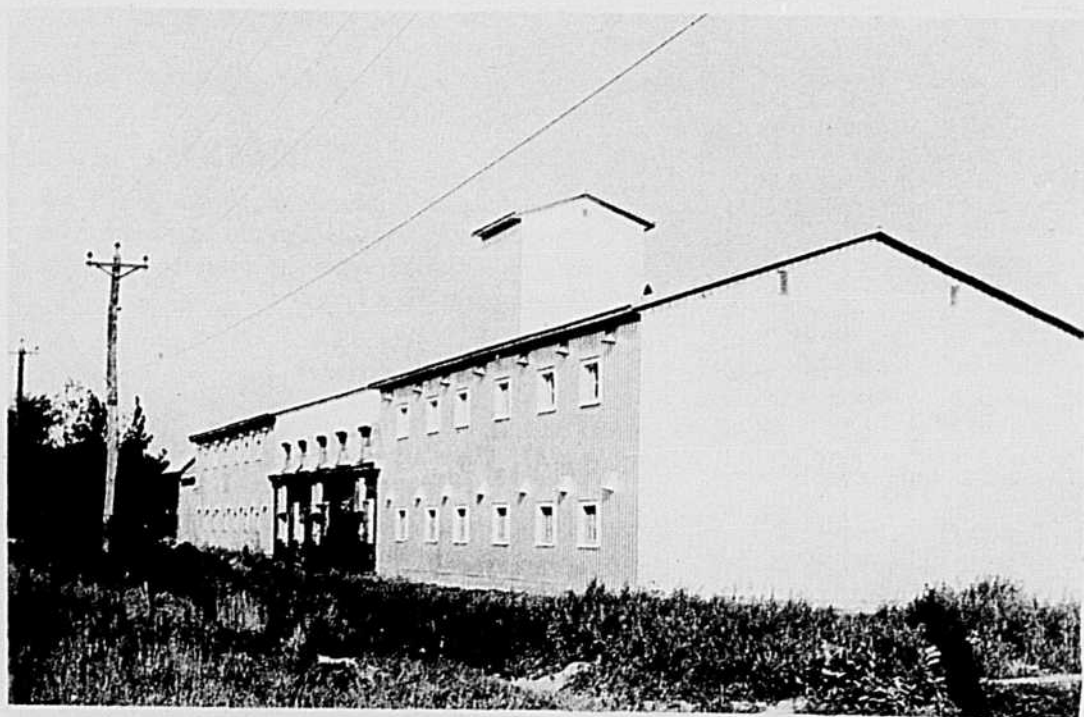
M. Perras suit le Programme Complet de Ponte Master et lui attribue son succès concernant la production. "J'ai essayé d'autres moulées, mais aucune ne m'a permis d'obtenir d'aussi bons ré-

sultats que ceux que j'obtiens avec les Moulées Master", déclare M. Perras. Essayez vous-même les Moulées Master.

Voyez bientôt votre marchand Master. Master Feeds, division de Maple Leaf Mills Limited, Saint-Jean, N.-B., Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary.



La plus récente addition aux bâtiments de M. Perras lui permettra de loger un millier d'oiseaux de plus.



Master Feeds • C'EST LE RÉSULTAT QUI COMPTE!

SOUVENIRS D'UN AGRONOME

de 1913 à 1963

Les Choses et les Gens

par Jean-Charles MAGNAN



A quoi je songeais dans mon berlot...

A cette époque ancienne, on comptait tout au plus une vingtaine d'agronomes officiels. En ces temps-là, l'automobile, voiture pour les gens à l'aise, venait à peine de naître dans la province. L'été, les agronomes voyageaient en voiture, à travers les mauvais chemins. La plupart des routes de la campagne montraient des cahots et des ornières. Après les orages, les cultivateurs comblaient les trous profonds du chemin avec de la paille, du bran de scie ou des cotons de blé-d'Inde. Avant que cette matière pourrisse, on pouvait au moins circuler en voiture sans accidents.

L'hiver, les agronomes voyageaient en berlot ou en sleigh. Au début de ma carrière, je me procurai un petit berlot, au prix de \$40.00, chez le voiturier Piché de St-Alban (Portneuf). C'était un mignon berlot rouge, (il n'y en avait pas de bleu...) qui me plaisait. Le siège, légèrement bourré, surmonté d'un rigide dossier, était assez confortable. L'été, dans mes longues randonnées en voiture, je jouissais de la paix des champs, du soleil riant dans le ciel, des arômes champêtres, des cultures multicolores, des cours d'eau ingénus, bref, je subissais le charme de cette nature humanisée par nos cultivateurs. L'hiver, le parcours se montrait moins séduisant. L'immense nappe de neige, la blanche uniformité du paysage, la solitude tranquille des lieux, tout portait forcément à la méditation. En route, rien ne pouvait troubler ma pensée, pas même le crissement des lisses, c'est-à-dire les ferrures des patins du berlot mordant la neige rugueuse.

Cette nuit-là, je méditais, laissant mon cheval le Rouge aller son train vers ma demeure à St-Casimir. Sous le ciel étoilé, dans la nuit froide, à quoi un agronome peut-il songer dans son berlot? Il tire des plans. Ainsi, je formais le projet d'entraîner certains cultivateurs du comté de Portneuf à parler en public. Aucun d'eux à cette époque, sauf Alfred Foley, de St-Thuribe, ne pouvait s'exprimer oralement, et présider une réunion agricole. Il me fallait en cela entraîner des chefs d'équipe, formés à la parole. Dès le lendemain de ma course en berlot, fort de mon idée, je rencontrai un cultivateur W.P... Il montrait des aptitudes à discourir, lors de nos réunions agricoles. Je tenais mon homme. Il était peu instruit, mais bon sucrier. Lors d'une séance du cercle agricole, je le priai de nous faire part de sa méthode de fabrication du sucre d'érable. Il s'en tira bien, quant au procédé, sauf que son langage s'approchait du genre jodel. Voici la conclusion de son boniment: "Messieurs les cultivateurs, gréez-vous de vaporisateurs, (évaporateurs) en tôle "varganisée". Vous bénéficierez ainsi d'un "extroi" du gouvernement. Après, on prendra des "porographies" de votre érablière pour être reproduites dans "Journal d'agriculture". Peu après, j'avais ainsi entraîné un cultivateur, J.-A. T., maire de paroisse, présumé habile rhéteur. Il ne demandait pas mieux que de tenter l'aventure. Il fit son début à l'Exposition régionale, à St-Casimir. Voici le préambule de cet apprenti-orateur: "Je salue d'abord les fermières. En face du beau panorama de femmes qui se montrent devant nous, je les félicite de leurs exhibits remarquables sur leur devanture (1) si appréciée par les jupes des produits de notre exposition. Merci, Mesdames, de nous avoir tout montré..." Le curé présent m'adressa un sourire jaune! Pauvre discours du maire, mon élève! Vraiment, j'étais assez peu fier de mes premiers poulains oratoires. Cette expérience me rendit plus prudent pour l'avenir!

(1) Tablette à l'usage des exposants.



POUR TOUS GENRES D'ASSURANCE

ASSURANCES U.C.C.

COMPAGNIE MUTUELLE

SIÈGE SOCIAL: 815 AVENUE VIGER, MONTRÉAL 24.

Le Bill 13 aura fait couler de l'encre au parlement et tout indique qu'il sera encore sujet à de nombreux débats non seulement en Chambre mais en dehors du parlement. Car lorsque viendra l'étude du budget attribué au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, il est certain que les deux partis entreprendront une analyse des marchés agricoles et automatiquement le problème posé par les plans conjoints sera de nouveau scruté.

C'est que le gouvernement n'est pas tellement certain des rendements définitifs des plans conjoints d'une part surtout à la suite des débats soulevés devant le comité de l'agriculture. D'autre part, on peut être assuré que la publicité qui, durant trois semaines, entoura les débats au parlement stimulera la clairvoyance des industriels qui se verront devant des plans conjoints.

SIX ANS D'EFFORT

Comme le faisait remarquer Me Marcel Trudeau, procureur de l'UCC, le problème est d'autant plus crucial, surtout si l'item 54 du bill 13 est amendé et réduit dans ses possibilités, qu'il en a coûté \$20,000 pour la mise en opération d'un plan conjoint pour l'industrie laitière dans la région de Montréal et \$11,000 à l'Office des producteurs de lait de la Carnation à Sherbrooke. En moyenne, il a fallu que les cultivateurs cotisent \$5,000 pour créer chaque plan conjoint. Si l'on tient compte que ces plans existent et se maintiennent depuis six ans environ au prix de difficultés multiples, en altérant ou supprimant l'item 54 on risquerait, selon l'UCC, d'effacer six ans d'efforts et une mise de capitaux de l'ordre de \$250,000. On comprend, dès lors, la nervosité des législateurs. Car si les plans conjoints peuvent être attaqués, on peut se demander comment pourra légiférer la Régie des Marchés agricoles qui a mission spéciale de les reconnaître légalement.

LA REGIE ET SES POUVOIRS

Le premier ministre fut d'un stoïcisme remarquable devant l'avalanche des protestataires qui réclamaient avec insistance une représentation sur la Régie des marchés agricoles. L'hon. Lesage a souligné, à plusieurs reprises que "le travail de la future Régie devait surtout tenter la conciliation entre les intérêts en jeu. Et que le meilleur moyen d'obtenir cette impartialité était d'y nommer des gens indépendants". Cette prise de position définitive a provoqué le départ de plusieurs industriels de divers secteurs agricoles qui ont abandonné la lutte.

Enfin, pour concilier un peu les parties en cause, l'on a promis de mettre à l'oeuvre le comité consultatif pour l'étude de certains problèmes particuliers.

LE VOTE A 18 ANS

Une autre mesure adoptée à l'unanimité et qui intéressera certainement la classe rurale fut la décision du comité spécial formé pour l'étude de la recodification de la loi électorale, d'y inclure le droit de vote pour tout citoyen du Québec dès l'âge de 18 ans en ce qui touche les élections provinciales. En plusieurs pays, cette situation prévaut, notamment en Amérique latine, Yougoslavie et Turquie, mais aussi en Alberta et en Colombie Britannique, au Canada. D'autre part, on apprenait que le comité du code civil allait étudier une autre proposition visant à abaisser l'âge de la majorité de 21 à 18 ans... étant donné que la loi permet le mariage dès l'âge de 16 ans.

NOUVEAU MINISTERE

Egalement, le gouvernement donnant suite à ses projets déjà

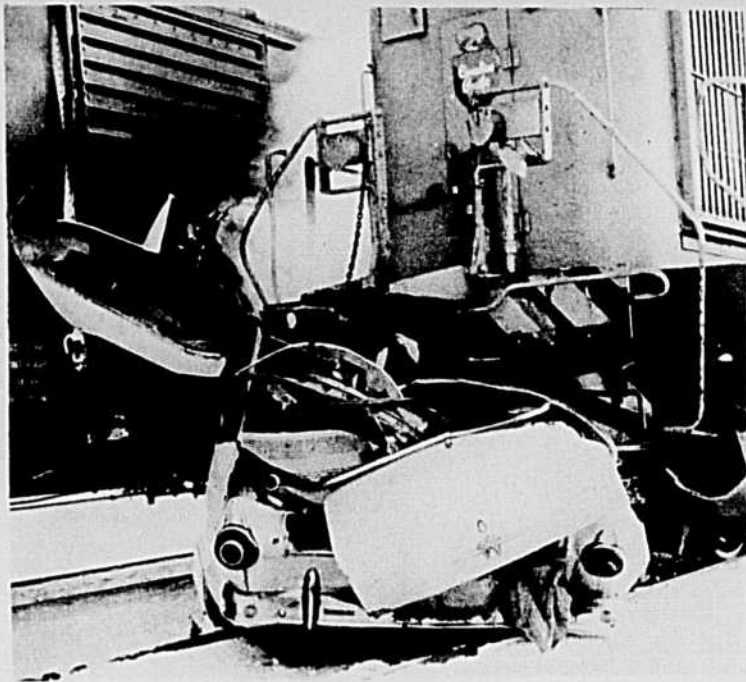
énoncés dans le discours du trône, a déposé en Chambre un bill pour la création du ministère du tourisme qui engloberait celui de la chasse et de la pêche sportive. Même si plusieurs objections ont été présentées dans des mémoires soumis par les associations de chasse et pêche, le gouvernement soutient que la planification exige ces transformations.

Le fait est que Québec perd du poids actuellement dans le secteur de l'industrie touristique. Pour renflouer cette entreprise qui, dans certains pays, constitue l'une des principales sources de revenus, Québec entend refondre les législations passées sur ce chapitre particulier du tourisme. Et c'est ainsi que la loi touchant l'hôtellerie, le restaurant, la maison de touristes, les terrains de campings privés, apportera des mesures très nouvelles. Le tourisme mérite d'être choyé et des légis-

lations s'appliqueront sous peu pour le protéger contre l'exploitation outrancière de certains spéculateurs.

ET MEME POUR LA FERME

Il peut sembler curieux de présenter ici cet aspect du tourisme dans une rubrique destinée aux agriculteurs. Mais il y aura lien étroit. Tout d'abord, l'on compte assurément un certain nombre de cultivateurs membres des associations de chasse et pêche en province puisque le groupement réunit déjà plus de 600,000 amateurs au Québec. Ensuite, par le programme de la revalorisation des fermes, il est aussi prévu que des transformations radicales seront suggérées à certains cultivateurs pour qu'ils transforment leur ferme, peu rentable en culture, en domaine forestier où la chasse s'y développera. Ils seront invités à profiter, eux aussi, du tourisme et des sports.



Des scènes semblables se répètent malheureusement trop souvent: à l'approche d'un passage à niveau, ARRETEZ, ECOUTEZ ET REGARDEZ! (Un message des Assurances U.C.C.)

NOUVEAU EN '63 LE 1600 OLIVER



**SERA LE CHOIX
DES CULTIVATEURS
DU QUÉBEC EN '63,
PARCE QUE:**

60 H.P. — 4-5 RAIES



SA PUISSANCE est hors-pair. Le 1600 est muni d'un moteur silencieux 6 cylindres OLIVER. Ce "LION" motorisé surprend par son accélération inégalée.

TRANSMISSION à 6 vitesses avant et 2 arrière. Chaque vitesse se multiplie ou s'abaisse par un dispositif hydraulique: "Hydra-Power Drive".

SA PESANTEUR BALANCÉE et taux de compression du moteur 8.5 permettent une traction et une puissance qui étonnent. Son coût en carburant a défié les épreuves du Nebraska.

Ajoutez à ces avantages indiscutables une plus grande SURETÉ ainsi que le CONFORT de l'opérateur et vous avez les raisons pourquoi le 1600 OLIVER sera le choix des cultivateurs du Québec.

*Corrigé à la prise de force, estimé du manufacturier.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

1055 OUEST, BOUL. CRÉMAZIE, MONTRÉAL, QUÉ./C.P. 500, STATION YOUVILLE



Une transplantation qui peut aboutir aux larmes...



La CITADINE peut-elle devenir une VRAI FEMME RURALE?

J'entendais l'autre jour une discussion sur un problème aussi vaste que difficile, à l'émission télévisée "Lettre Ouverte", animé par Jeanne Sauvé le dimanche après-midi à 2 h. 30. Le cas présenté était celui d'une jeune citadine, née à la ville, institutrice de son métier, aimant la culture, et qui était éprise d'un jeune cultivateur dont elle était aimée. La jeune fille, n'aimant pas spécialement la campagne et craignant les animaux, avait peur de ne pouvoir s'adapter à cet autre genre de vie en épousant le jeune fermier.

Il me semble que l'on fit le tour de la question sans jamais pénétrer vraiment au cœur du problème. Cet avis était partagé. C'est pourquoi je me permets de l'aborder à mon tour.

PLUSIEURS ELEMENTS

Cette question est vaste et difficile... Vaste car plusieurs éléments sont mis en cause, et difficile parce que tout changement, toute adaptation est ardue, surtout si elle concerne directement la façon de vivre.

Il faut considérer d'abord le caractère de celle qui veut laisser la ville pour la campagne. S'il est souple, peu exigeant, si la jeune fille est portée à s'intégrer, si elle aime la nature et les bêtes, si elle est simple et ouverte, cela lui sera relativement facile. Mais d'autres points sont à considérer: son instruction et son éducation mis en parallèles avec celles du futur mari rural. Si elle a été éduquée dans une famille simple, si sa mère l'a initiée aux travaux de la maison, si elle lui a ouvert l'esprit sur d'autres genres de vie que celui qu'elle menait, si elle a reçu une instruction convenable mais sans pousser trop avant la recherche intellectuelle; et si le garçon a été élevé de façon large, intelligente, moderne, s'il a une bonne instruction et même une certaine spécialisation (dans une école d'agriculture par exemple), les jeunes gens se sentiront au même niveau, et l'adaptation se fera progressivement de façon harmonieuse.

DEUX MENTALITES DIFFERENTES

La mentalité rurale et la mentalité citadine sont différentes.

Tous les ruraux savent qu'une plante poussée en serre présentera certaines différences avec celle poussée en pleine terre, et qu'un brusque changement de milieu de la plante à maturité peut signifier la mort à brève échéance. Raison de plus pour qu'une nature humaine, bien plus complexe que la nature végétale, ait des difficultés de "transplantation".

A la ville, une petite fille ne pousse pas comme à la campagne. Son genre de vie et son entourage sont différents. Elle n'a ni les mêmes problèmes, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes ambitions, ni les mêmes loisirs. Une "fleur de macadam" trouve parfois trop riche - riche à être étouffante - la bonne terre noire des champs! Elle trouve trop épais, trop engluant, le silence des larges espaces. Elle craint le mufler chaud de l'offensive vache qui se tend vers elle. Elle se pince le nez des odeurs que rapportent les vêtements de travail de son mari. Elle se sent prisonnière parce qu'isolée en pleine nature. Elle n'a pas d'amies car elle ne croit pas avoir les mêmes préoccupations et les mêmes besoins que ses voisines. Elle se bute parfois au silence de l'homme content de lui. Elle se sent incompréhensible car il n'a pas les mêmes intérêts qu'elle. Elle se souvient qu'autrefois elle était indépendante, respectée, bienvenue, entourée d'amies de son genre, et quand elle parlait on tenait compte de son avis... tandis qu'ici l'homme avec son éducation rurale la considère encore trop souvent comme une inférieure, et ne comprend pas ses révoltes.

C'est le choc de deux mentalités. Il y a déjà tant de différence entre un homme et une femme du même milieu, et une telle adaptation nécessite à tout changement de vie, imaginez quand ceux-ci viennent de deux pôles différents, où l'échelle des valeurs n'est pas la même! Après la lune de miel, on s'aperçoit que l'amour ne suffit plus, et que le mur entre les deux, loin d'être abattu d'un baiser, n'en est que voilé; mais il est de plus en plus présent. Et que dire de l'adaptation à l'entourage, guère plus facile!

BIEN REFLECHIR

Qu'il faut donc réfléchir avant de se transplanter ou avant de vouloir transplanter quelqu'un d'autre! Réfléchir sur soi, sur l'autre, pour voir ce que ça donnera ensemble.

Réfléchir comment on se fera à son entourage, au nouveau genre de vie. Là où la femme est plus instruite et "très citadine", face à un homme parallèlement moins instruit, surtout s'il a une mentalité étroite et ancienne, si son éducation le prédispose à l'incompréhension, on peut prévoir des conflits grandissants.

Car le "seigneur et maître" n'endurera pas de sentir sa compagne le dépasser. Inconsciemment il cherchera à la rabaisser... dans les plus petits détails; il voudra diminuer son prestige auprès de leurs enfants, face à sa famille, ses amis... afin d'augmenter le sien. C'est maladroit mais ce n'est pas conscient, on n'y peut presque rien. Car s'il croit tout savoir, s'il est vraiment trop rustre pour vouloir s'améliorer, comment lui montrer qu'il se trompe de route? Il y a des fois où la meilleure des bonnes volontés chez une jeune femme peu habituée à cette mentalité -- comme ses soeurs rurales -- se rebute! Qu'on me comprenne bien: je n'ai pas dit que tous les ruraux étaient comme cela, loin de là!... Mais leur mentalité n'est pas la même que celle des citadins, voilà tout. Et je n'ai voulu qu'illustrer le maximum d'écart qu'il pouvait y avoir entre un garçon et une fille qui s'aiment. Il y a des alliances qui sont inconcevables, malgré tout l'amour et tout le bon vouloir.

Il faut autant que possible se marier dans son milieu, choisir à sa portée. D'autres conflits tout aussi graves naissent de l'union d'une ouvrière avec un homme de profession, d'un citadin avec une rurale. On se demande aussi ce qui peut attirer dans un compagnon si différent de soi... et c'est là qu'il faut faire bien attention de ne pas confondre l'amour et l'attraction! Quand un mariage suppose une transplantation de milieu, il faut y penser à deux fois; ne pas songer qu'à l'amour, ce n'est pas vrai que ça arrange tout. Et il faut penser aussi que le foyer n'est pas une île, que l'entourage, les voisins, les amis, la vie extérieure doivent entrer en ligne de compte. On n'épouse pas qu'un homme, on épouse un milieu.

LE PRIX DE LA REUSSITE

Mais une fois qu'on a plongé, il faut nager. Accepter ce qu'on ne peut changer, et soi-même faire les efforts que l'autre ne

grains de sel

Vos enfants sont-ils des orphelins ?

La chatte du voisin vient de mettre au monde six petits chatons. C'est émouvant de la voir, fière et grave, veiller sur sa nichée, les nourrir, les laver, les transporter, les retrouver, les guider. Elle joue avec eux de façon adorable. Mais elle les éduque aussi: s'ils vont trop loin, s'il sont trop effrontés avec elle, elle leur donne sur le nez une petite tape. Et puis un jour, quand ils auront grossi, elle les renverra chaque fois d'un coup de patte, quand ils voudront s'approcher d'elle. Parce qu'elle saura qu'ils sont assez vieux pour se débrouiller tous seuls, avec l'éducation qu'elle leur a donnée. Plus de caprices! Ils sont sevrés dare-dare, et s'éloignent pour mener leur propre vie.

La chatte est un animal. Nous sommes des humains. Et pourtant -- je vois d'ici l'air horrifié de certaines mamans -- bien des mères, bien des pères, ne font rien de plus pour leurs enfants que l'animal: les procréer, les mettre au monde, les nourrir, les habiller, les laver, jouer un peu avec eux... et puis les envoyer promener quand ils estiment que "le petit d'homme" peut se débrouiller. Le malheur c'est que les enfants ne sont pas des chatons. Ils ont une âme, un cœur. Ils sont des sentiments, des sensations... Et ils se sentent rejetés.

Oui, bien sûr, tous les parents aiment leurs enfants. Mais trop d'enfants ne sentent pas cet amour, parce qu'il s'exprime peu, pas du tout, ou mal. Ils se sentent abandonnés, mésestimés, ils se croient incompris et de trop. Ils ont l'impression que les parents "s'en débarrassent". Ce n'est pas à eux de quémander des preuves de l'amour maternel et paternel, mais aux parents de l'exprimer. Hélas trop souvent ces derniers le cachent par fausse pudeur -- il fut pendant si longtemps considéré comme presque une impudeur de montrer ses sentiments et ses émotions... reste de puritanisme anglais qui nous a imprégnés -- ou par insouciance.

Alors les petits sont désordonnés, nerveux, instables, ils se rongent les ongles, ils arrivent mal à l'école, ils ne savent pas se comporter face au monde extérieur, ils n'ont pas d'amis, ils sont renfermés et secrets... Ils cherchent inconsciemment ailleurs l'affection qui leur manque à la maison, en se passionnant pour un professeur, en ayant à peines pubères des béguins et des amourettes... Et les parents qui jettent la pierre à la fille qui revient enceinte ou le garçon qu'on emprisonne comme un malfaiteur ne se rendent pas compte qu'ils ont été probablement les premiers coupables.

Vos enfants ont besoin que vous vous intéressiez à eux. Ils veulent que vous cessiez de toujours les disputer, les envoyer promener ou les commander, mais que de temps à autres vous leur consacriez un moment bien à eux, que vous les écoutiez, que vous soyez leur camarade. Il demandent que vous oubliiez parfois votre autorité qui vous porte à les traiter toujours comme des inférieurs qui n'ont pas une idée bonne. Ils veulent me des inférieurs qui n'ont pas une idée bonne. Ils veulent avoir confiance en vous, parce qu'ils ont besoin de votre confiance en eux; ils ne veulent ni être couvés ni être laissés à eux-mêmes; ils voudraient pouvoir tout vous dire, tout vous demander, en étant certains d'avance que vous ne les rabrouerez pas en leur disant: "Je n'ai pas le temps de m'occuper de ça! -- Tu es trop jeune pour savoir ça! -- Laisse-moi tranquille avec tes histoires! -- Tu as toujours des idées folles! -- Tu es un propre à rien, on va t'envoyer pensionnaire pour que tu apprennes la discipline!"

Ils ont par-dessus tout le BESOIN de savoir que vous les aimez, que votre affection ne leur fera jamais défaut. Ils ont aussi le besoin que mère et père soient D'ACCORD sur l'éducation à leur donner. Ils ont enfin la SOIF de sentir l'amour entre les auteurs de leurs jours, cela est une nécessité vitale. Ils veulent pouvoir se dire: "Mes parents, je puis compter sur eux, parce que je compte pour eux!"

Faites, parents, que vos enfants ne soient pas des orphelins!

Michelle ROY

fait pas, parce qu'il n'en voit pas la nécessité et qu'il ne saisit parfois même pas le problème. Aimer pour deux quand les conflits noircissent l'horizon. Et tâcher par tous les moyens, avec patience et sérénité, de créer le contact par le dialogue. Ce sera peut-être le monologue pendant des mois et même des années, mais on y viendra. Amour et dialogue, voilà les deux seules voies de l'inter-compréhension. Et l'acceptation en soi de la situation choisie librement, pour en tirer le meilleur parti: c'est l'adaptation.

Et puis aller vers les autres sans s'offusquer des rebuffades, car l'amitié est nécessaire, et parce que l'humain est un être social, qui a besoin des autres.

Pour se comprendre il faut s'adapter, et pour s'adapter il faut se comprendre. Dès qu'on se désolidarise du conjoint et du milieu ambiant parce qu'ils nous ont déçu, on se voue à des complications qui iront en se multipliant.

Il y a de belles réussites néanmoins parmi ces unions, des

(Suite à la page 25)

Plusieurs questions étudiées, dont l'UMOF, au conseil général UCFR

L'union de tous les mouvements féminins catholiques du monde a été un des thèmes centraux à la récente réunion du conseil général de l'Union Catholique des Femmes Rurales la semaine dernière. Onze des douze présidentes des diverses fédérations, sept aumôniers diocésains, le secrétaire général, ainsi que la présidente générale Madame Dominique Goudreault, et l'aumônier général M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, formaient l'assistance.

On a fixé au 25 mars prochain la "Journée de fraternité" pour tous les mouvements affiliés à l'UMOF (Union Mondiale des

Organismes Féminins Catholiques); cette journée sera marquée par une union de prières de "toutes les sœurs de la terre", ainsi que par une aumône pour le fonds d'entraide pour fonder un secrétariat d'action catholique et sociale en Amérique du Sud.

Notons qu'au sein de l'UCFR un comité a été formé qui s'occupera spécialement de l'union mondiale; il siègera avec les autres mouvements affiliés à l'UMOF et s'occupera de diffuser les directives de ce mouvement. Les membres en sont Mme Goudreault, qui s'est alliée Mme Azilda Marchand, une présidente diocésaine, et Mlle Jeanne Larose, secrétaire générale. Il y aura en outre une responsable dans chaque diocèse pour la diffusion de l'UMOF, la propagande sur le fonds d'entraide, le Bulletin de l'organisme, etc. Ceci afin que les membres dépassent leurs frontières personnelles ou régionales, et atteignent une conception à l'échelle de l'univers.

Selon les rapports des présidentes, les cercles sont très actifs, le nombre des membres augmente en nombre et en qualité, de nouveaux cercles sont fondés, etc.

Le programme d'étude des journées provinciales de l'UCFR les 23 et 24 mai prochain a fait l'objet de discussions qui ont

abouti à la détermination du programme: 1- le rôle de la directrice diocésaine; 2- la présentation du sujet "relations parents-jeunes"; 3- un panel sur la préparation des études sociales dans le cercle; 4- deux conférences, l'une sur l'Amérique latine, l'autre sur l'adulte chrétien; 5- une causerie sur les livres.

M. l'abbé Phaneuf a pris la parole, et a développé l'idée que le mouvement devrait s'orienter encore plus dans la concrétisation des buts de formation et de revendication de l'UCFR, et ne pas rester toujours dans le domaine des idées.

La présidente générale Mme Goudreault a fait part à l'assemblée de sa rencontre, accompagnée de trois membres, de Mme René Vallerand (Maman Fonfon), qui prépare actuellement un mémoire sur les émissions de télévision pour les classes maternelles et le cours primaire. Mme Vallerand voulait connaître l'opinion du milieu rural.

Les différentes fédérations (douze) ont pour la plupart fixé la date de leur congrès diocésain, ils auront lieu l'été prochain sur le mot d'ordre: "Un amour à la dimension du monde", qui est d'ailleurs le thème de l'année. On y parlera notamment, sur ce thème, de l'acceptation par le milieu de l'immigrant, car il se fait tout de même un peu de ségrégation.

LA COUTURE CHEZ SOI



A 804 - DEUX-PIECES: Pour adolescentes et jeunes filles, ce joli deux-pièces marine fera les délices du printemps ou de l'été, selon qu'il sera coupé dans un fin jersey de laine, de la toile, du coton, du piqué. Trois sortes de manches avec le modèle. Genre sport ou semi-toilette. Pour 10 à 18 ans. Pour 16, 4 1/8 vgs. (35") Prix: \$1.10

M 399 - COSTUME: Sur une jolie robe de coupe sobre et originale, la toute nouvelle tunique deux-tiers de coupe rajah, créée pour le printemps et l'été 1963. Pour sorties couper dans le lainage, la toile ou le piqué. Pour réceptions, tailler dans le shantung, l'ottoman ou la faille. Pour 10 à 20 ans. Pour 16, 2 3/4 vgs. (39") Prix: \$1.10

Pour votre commande indiquer: 1- votre nom - 2- votre adresse - 3- le numéro du patron - 4- la taille désirée. Joindre le prix en bon ou mandat au nom du journal. Envoyer le tout au: SERVICE DES PATRONS, "La Terre de Chez Nous", 515 Viger, Montréal 24.

CATALOGUE: 116 nouveaux modèles pour toutes les occasions, pour femmes et enfants, dans un catalogue en anglais qui se vend \$0.60 tous frais compris. Le catalogue contient un coupon pour un patron gratuit (ces patrons ne sont pas les mêmes que ceux qu'on publie, il faut nécessairement avoir reçu le catalogue pour se servir de cette offre). Pour commande suivre les instructions de commande des patrons ordinaires.

Billet

Période d'élection

Tout professeur soucieux du progrès de ses élèves aigüise sa curiosité intellectuelle en lui fournissant les occasions de faire des recherches. Qu'est-ce à dire? Il y a toutes sortes de recherches, mais pour chacune c'est la consultation de documents, la rencontre de personnages, la lecture de dossiers, la rétrospective sur l'histoire, le tout en vue de nous faire découvrir la vérité. Il est peu facile de porter un jugement bien fondé sans avoir essayé en toute loyauté de servir la vérité. Il est peu facile aussi de juger des faits de l'histoire, de leurs conséquences, sans fouiller ce que les auteurs nous ont légué dans leurs écrits. La recherche est toujours la découverte d'attitudes, de gestes posés en des moments précis, lesquels suscitent des opinions personnelles, voire des discussions.

Nous sommes en période électorale. Plusieurs doctrines politiques exposées sous des angles différents nous sont présentées. Avons-nous le droit de ne pas essayer de découvrir à travers les mots, les projets, les promesses, ce que chacune de ces doctrines sera capable de réaliser concrètement?

Avons-nous le droit de nous comporter comme des enfants qu'on commande et qui obéissent sans se demander: "Pourquoi? Comment?" Je dis: Non. L'insouciance nous fera confier à celui-ci ou celui-là le soin de ramasser certains faits, mais, son interprétation sera-t-elle la vraie, la bonne?

Le bien commun de la collectivité nationale se joue en ce moment. Essayons-nous de ne pas nous laisser berner par de belles paroles sans tenter d'en saisir la portée? La paresse intellectuelle qui caractérise trop de gens peut nous nuire grandement. Les jeunes de dix-huit ans voteront vraisemblablement. Nous nous devons à titre d'adultes, de les aider à voir, juger et agir. Peut-être dépendra-t-il de ce premier vote et de sa préparation pour orienter leur comportement à venir.

La recherche, cela demande du travail de l'intelligence, de la réflexion, et elle exclut la paresse. En avons-nous le courage.

Marie DUPUIS

Le courrier...

(Suite de la page 25)

faire teindre. Vous me semblez un peu grosse, mais encore là le temps va se charger d'arranger les choses.

UNE QUI AIME être dans la note: On ne porte pas une aurore boréale, c'est un phénomène naturel comme l'arc-en-ciel. Je suppose que vous voulez parler d'un collier? S'il n'est pas trop brillant, vous pouvez le porter le jour pour une sortie de toilette.

PETIT PAPILLON: Vous pouvez écrire à l'Office Provincial de Tourisme, 1013 Carré Dominion, Montréal on vous adressera des dépliants sur les principales villes canadiennes et américaines que vous voulez visiter. - Le prix du gallon de sirop d'érable pur change chaque année, et aussi selon les producteurs. Ce doit être autour de \$3.50 ou \$4. C'est évidemment excellent sur du pain ou sur des crêpes. - Ce sont plutôt des adolescents qui m'écrivent, mais je réponds à toutes les lettres, de gens de tous les âges, sans préférences.

LES YEUX vers l'avenir: Pour obtenir une liste d'écoles normales pour garçons écrivez au Département de l'Instruction Publique,

Québec. Le brevet C dure un an, le brevet B un an après le C, et le brevet A (baccalauréat en pédagogie) dure 4 ans. Au Département on vous dira les prix de ces années. Le salaire payé selon le brevet, l'expérience, l'école, la classe enseignée, et le statut civil du professeur. Il n'y a pas de "salaire moyen".

B.G. PERLE ROSE: On n'engraisse pas des bras et des jambes sans engraisser de partout. On peut faire des exercices pour fortifier les muscles des membres. Les tableaux de poids et mesures ne commencent qu'à 17 ans. Vous voulez sans doute parler d'une école ménagère ou d'un institut familial? Écrivez-leur et on vous donnera les renseignements voulus. Je crois que vous auriez l'âge requis.

HUGUETTE: Écrivez au Ministère de la Jeunesse, 1430 Saint-Denis, Montréal, on vous donnera les renseignements sur les cours par correspondance.

M. ALBERT MONETTE, 1565 Westgate St., Ville Jacques-Cartier, P.Q. est un homme âgé qui demande des timbres pour sa collection. Il peut en échanger.

MERCI: à l'avance: J'espère que vous vous reconnaîtrez, vous n'avez pas signé. Vous voulez initier votre frère de 13 ans aux mystères de la

vie. Cela part d'un bon naturel et d'un admirable esprit d'entraide fraternelle. Cependant c'est à vos parents, non à vous, de s'occuper de son éducation à la vie. Si vous avez moins de 20 ans, vous n'êtes pas apte à le faire... et vous pouvez, par une maladresse involontaire, le troubler plus que l'aider. Cependant vous pouvez lui donner, sans discours ni explications, "Jeunesse moderne et chasteté", du Père Gerald Kelly. Commandez-le C.O.D. (payable au facteur sur livraison) aux Editions Ouvrières, 1575-A, rue Saint-Denis. Cela vous coûtera autour de \$2. - Jean: aimable - Paul et Pauline: calme - Roger: homme de parole - Isabelle: Dieu est le salut de ma maison - Annette: bien-faisante.

COCO: Écrivez à l'École de Formation de la Police de Montréal, a/s Hôtel de Ville, 275 Notre-Dame est, Montréal. Pour la Police Provinciale, demandez vos renseignements à la Sûreté Provinciale, 360 McGill, Montréal.

GAETAN: Dis donc, mon petit, tu blagues! Tu as 10 ans et déjà des problèmes avec les filles? Tu as "peur de passer pour un coureur de jupons" parce que tu voudrais leur parler? Tu te sens trop timide? Écoute-moi: vieilliss un peu, et dans six ans, tu reviendras demander des conseils à la directrice du courrier. D'accord? Il y a des limites à vouloir être précoce! Et il me demande si c'est péché de faire du parking! Décidément...

Mme ANDRÉ FAYREAU, C.P. 132, Sutton, comté de Brome, est une future maman dont le mari est chômeur; elle aurait besoin de morceaux de layette.

J.M. PELLETIER, Saint-Alexis, Co. Mont., P.Q., collectionne des timbres. Avis aux intéressés.

UN MALHEUREUX: La timidité découle toujours d'une dose excessive d'orgueil: on croit que le monde entier est centré sur soi, alors que ce n'est pas vrai. Oubliez-vous intéresser-vous aux autres, maîtrisez votre orgueil, et votre timidité disparaîtra.

FILLE AUX YEUX VERTS: Voilà. Vous avez appris par vous-même qu'on se tourmente pour rien avec des amourettes qu'on dramatise, quand on a 14-15 ans. Si votre expérience pouvait servir aux autres petites impulsives qui croient tout savoir et tout pouvoir!

GIGI: Le plaisir sexuel dans les rapports conjugaux n'est aucunement lié avec la faculté de devenir enceinte. C'est accessoire. Soyez patiente, vous finirez par avoir des "espérances". Cela peut autant être la faute de votre mari que la vôtre. Et si vous ne ressentez plus de plaisir comme avant, c'est probablement que vous êtes trop tendue ou que votre mari est trop pressé. Lisez donc "Ce que toute femme mariée devrait savoir" par le Dr. Panot (\$0.75 aux Editions Ouvrières 1575-A Saint-Denis, Montréal, plus 10 sous de frais de poste).

S.O.S. je me noie! Vous faites une tempête dans un verre d'eau. Vous êtes très attirée par les hommes? Mais vous êtes tout-à-fait normale!

Ou croyez-vous qu'il soit normal pour une femme d'être frigidité? Il est vrai que vos parents sont sévères et soupçonneux, mais vous leur jouez de folles tours, aussi! Ne serait-ce pas un peu pour les punir de vous tenir la bride serrée? Pour vous punir vous-même (parce que vous avez honte de votre féminité, parce que vous avez un complexe de culpabilité), vous vous imaginez que votre père lit au fond de votre conscience et que vous feriez mieux de tout avouer. Vous vous êtes confessée? Vous avez le ferme propos d'éviter les occasions où vous savez que vous tomberez? Alors Dieu vous a pardonné; pardonnez-vous donc vous-même, laissez-vous, respectez-vous, maîtrisez vos nerfs et vos passions - qui, je le répète, sont normales, vous n'êtes pas un phénomène, ni une malade - et oubliez. Vous ne devez à personne d'autre qu'à vous-même la confession de vos fautes, et une fois que c'est fait, c'est effacé, terminé, oublié, ça n'existe plus. Soyez fière d'une féminité qui plus tard, si vous n'en abusez pas aujourd'hui, fera les délices de votre mari.

UN GROS MERCI: Il ne faut pas juger ni votre père ni votre mère, ils ont leur problèmes, et vous n'êtes pas tenue de les résoudre. Chaque âge a ses périodes difficiles, tâchez donc de les comprendre et de les aimer, au lieu de les juger. Ils passeront à travers cette crise beaucoup mieux si vous ne vous y mêlez pas. - Vous les trouvez trop sévères, mais vous avouez "vous conduire comme une sotte" en compagnie des garçons. Alors, n'entendez pas raison? Vous serez adulte quand vous comprendrez le pourquoi de leurs défenses. Vous êtes si jeune, rien ne presse. - Le grand désir que vous avez d'être aimée et embrassée est tout ce qu'il y a de plus normal, et la plupart des jeunes filles de votre âge l'éprouvent. Les glandes sexuelles sont en pleine révolution, alors ça donne forcément des désirs, des envies, qu'il faut maîtriser, mais dont il ne faut avoir ni peur ni honte. Évitez les occasions, car vous vous savez très vulnérable... et c'est doublement coupable de jouer avec le feu dans votre cas. Compris?

BELLE FACE: La chirurgie plastique seule peut refaire un nez qui n'a pas été fait. Pour connaître le nom d'un chirurgien spécialisé en ce domaine dans votre région, écrivez au Collège des médecins et chirurgiens, 1896 boulevard Dorchester ouest, Montréal.

MME D. MORIN: J'ai plusieurs recettes de vin, mais pas celle de masco et de betteraves. Si une lectrice la connaît, pourrait-elle me la faire parvenir? Je la publierai.

Mlle GISELE MORIN, Saint-Louis du Hal Hal, comté de Témiscamingue, P.Q., aux soins de M. Ernest Morin, collectionne des timbres. Avis aux intéressés.

FUTURE POLICE: Demandez tous les renseignements que vous voulez sur la Police Montée à Gendarmerie Royale du Canada (R.C.M.P.), 4095 Sainte-Catherine ouest, Montréal.

REMERCIEMENTS: "Je remercie saint Isidore pour plusieurs guérisons d'animaux obtenues par son intercession, avec promesse de faire publier mes remerciements, afin de propager cette dévotion." J.L., Louiseville.

Notre roman feuilleton

LE RIZ ET LA MOUSSON

par Kamala Markandaya

roman traduit de l'anglais
par ANNE-MARIE SOULAC

16

"Reproduction autorisée par les Editions Robert Laffont, Paris"

Le champ de riz était complètement ravagé; il n'y aurait pas de riz avant la prochaine récolte. En attendant nous végétons de ce qui restait de notre mois de ce qui restait de notre poisson salé, de racines et de feuilles, des fruits du figuier d'Inde et du plantain de notre arbre. Enfin vint le moment d'assécher les gradins où l'on cultivait le riz et de les préparer pour les prochaines semailles. Nathan m'annonça cette nouvelle d'une voix joyeuse et, toute heureuse, j'en fis part aux enfants: car les champs étaient pleins de poissons qui assureraient notre nourriture pendant de nombreux jours. Puis nous attendîmes, pleins d'espoir, les yeux brillants, l'estomac contracté d'impatience. Enfin, le grand jour. Nathan partit rompre les digues, je l'accompagnai, emmenant avec moi nos enfants, aux yeux tirés, mais bruyants comme ils ne l'étaient plus depuis longtemps à l'idée du festin. Ils portaient des filets et des paniers. D'abord un trou, puis un autre, pas plus gros que le bout du doigt; puis l'eau élargit le contour; on aurait pu y mettre les deux poings. Contre ces trous nous appuyâmes nos filets, les pieds fermement plantés dans la boue pour résister à la puissance de l'eau se précipitant par les ouvertures; et voilà que les poissons tombaient dans nos filets. Quand toute l'eau fut partie, il resta les poissons pris dans les mailles et aussi dans les creux du champ, des multitudes de poissons qui faisaient des cabrioles folles, tout mouillés et argentés. Spectacle délicieux! Plein d'avidité, nous les rassemblâmes de nos doigts agiles; puis nous les emportâmes triomphalement. Nos visages resplendissaient largement autant que les rayons du soleil sur les écailles brillantes. Puis nous revînmes ramasser ce qui restait de riz, pour le battre et le vanner.

Tard dans la nuit nous étions encore au travail, à nettoyer le poisson, décortiquer le riz, séparer le grain de la balle. Quand tout fut fini, la récolte en riz se réduisait à peu de chose — deux mesures à peine — tout ce qui restait de la production et du travail d'une année.

Nous mangeâmes, et cela nous parut incroyable. La bonne nourriture emplissait largement — pesamment même — nos ventres affamés. Déjà les enfants avaient meilleure mine; la vue de leurs visages, encore tirés, mais satisfaits, me libéra d'un grand poids. Nous avions à manger aujourd'hui, et demain et pendant des semaines, tant que durerait le grain. Puis il y avait les poissons, nettoyés, séchés, salés, et avant que nous les ayons finis, nous réussirions bien à gagner de l'argent; je planterais d'autres légumes... des rêves délicieux, logiques, satisfaisants, mais tissés de l'étoffe fantomatique des rêves. Enfin le sommeil, et quel sommeil! Un sommeil profond, doux et apaisant que je ne connaissais plus depuis de longues nuits. J'y somnolais, assise au milieu de la balle de riz, des écailles de poisson et du sel en train de sécher.

Chapitre VIII

LES deux fils aînés de Kunthi furent parmi les premiers du village à s'embaucher à la tannerie; à eux deux ils rapportaient à la maison une somme supérieure au salaire d'un homme.

— Tu vois, me dit Kunthi. La tannerie est un bienfait pour nous. Je l'ai assez dit depuis le début. En plus de ça nous n'habitons plus un village, mais une ville en plein essor. Cette idée ne te réjouit pas?

— Certainement non, lui dis-je. Je te répète que notre argent a de moins en moins de valeur. Pour ce qui est de vivre en ville — si ville il y a — il n'y a rien à quoi je renoncerais plus vite si je pouvais retrouver la vie douce et tranquille du village d'autrefois. Maintenant ce n'est que bruit et bousculade partout, des jeunes vauriens mal élevés qui traînent dans les rues, des bazzars sales, des gens sans éducation qui ne s'intéressent plus à leur prochain, trop occupés qu'ils sont à essayer de gagner de l'argent.

— Des mots, tout ça — dit Kunthi — des mots stupides. Rien d'étonnant qu'on nous traite de paysannes bornées; mais moi je n'en suis pas, je n'en serai jamais. Il n'y a pas de rustres dans ma famille.

— S'il y en avait, dis-je avec colère, ça vaudrait mieux pour toi; tu aurais un sens plus juste des valeurs.

Kunthi se contenta de hausser ses épaules délicates et nous laissa. Elle passait beaucoup de son temps à se rendre sans nécessité en ville; là sa beauté et les lignes provocantes de son corps lui assuraient l'admiration — et autre chose aussi — des jeunes gens. D'abord les femmes le dirent et les hommes les accusèrent d'être jalouses; puis les hommes commencèrent à le remarquer aussi, à en parler et à se demander pourquoi le mari de Kunthi ne réagissait pas. "Si c'était moi, qui sois à sa place", disaient-ils... mais ils avaient des femmes ordinaires, pas une femme douée de feu et de beauté et de l'art d'utiliser ces choses. En plus de cela c'était un homme tranquille et terne.

— Ne vous occupez pas d'elle, dit Janaki. C'est une femme de mauvaise vie, tout ce qu'elle veut c'est avoir une provision d'hommes sous la main.

Il y avait dans sa voix à la fois de la colère et une amertume désespérée: depuis longtemps les affaires de son mari allaient mal. Il ne pouvait résister à la concurrence des boutiques plus importantes qu'avait fait s'ouvrir dans la nouvelle ville l'argent si facilement dépensé des ouvriers tanneurs.

Quelques jours après notre conversation la boutique ferma définitivement. Personne ne demanda: "Où irez-vous en partant d'ici?" Et eux, ne dirent pas: "Qu'allons-nous devenir?" Nous attendîmes et, un jour, ils vinrent nous dire adieu; ils portaient tous leurs biens, et leurs enfants s'égaillaient derrière eux, à l'exception de l'aîné que la tannerie avait gardé. Et voilà, ils étaient partis. Les boutiquiers furent contents d'avoir un concurrent de moins, et l'ouvrier qui s'était établi dans leur hutte fut heureux d'avoir un toit au-dessus de sa tête. Nous pensâmes à eux pendant un certain temps et puis nous fûmes repris par le courant de notre vie.

Elle faisait tache d'huile, la tannerie. Elle grandissait, prospérait, s'étendait. Il ne se passait pas un mois qu'elle n'eût englouti les champs de quel qu'un, et qu'un autre bâtiment n'apparût. Nuit et jour le tannage se poursuivait. Une file ininterrompue de charrettes apportait les matières premières — des milliers de peaux de chèvre, de veau, de léopard, de serpent — et les remportait tannées, teintes, préparées. Il semblait impossible qu'on pût trouver des marchés pour de telles quantités de marchandises — et qu'il existât tant d'animaux! — et pourtant c'était ainsi.

(à suivre)

Henri Laberge fêté à la réunion du Conseil National de la JRC

En fin de semaine dernière avait lieu à la Maison du Pèlerin, au Cap-de-la-Madeleine, une grande réunion du conseil national de la Jeunesse Rurale Catholique. Les sessions d'étude, coupées de moments récréatifs ont porté sur l'éducation des jeunes ruraux à une foi adulte, but d'éducation de la JRC; sur les structures du mouvement, ainsi que sur la composition et les attributions du conseil national.

On a aussi étudié la distinction entre le comité et le secrétariat du mouvement, ses avantages et ses inconvénients. Puis ce fut au tour des comités de secteurs de faire l'objet d'une discussion, et l'on parla ensuite des affaires internationales: la JRC face au MIJARC (Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique), pour faire suite à la visite du prési-

dent international, Arlindo Sandri, qui eut lieu récemment et dont LA TERRE DE CHEZ NOUS a obtenu une entrevue exclusive. Puis on a basé une étude sur la Semaine Nationale des Jeunes Ruraux, qui aura lieu au début de mai. En primeur on présenta la pièce: "Quand on s'aime bien tous les deux", écrite par Jean-Robert Rémillard pour servir de thème à cette Semaine.

Samedi soir, la soirée fut dédiée à l'ex-président national de la JRC, M. Henri Laberge, maintenant attaché au secrétariat de l'UCC.

Furent également évoquées les questions concernant l'action éducative de la Semaine Nationale, et les divers problèmes posés par la publication annuelle de la revue "Le Monde Rural".

Enquête sur l'éducation

LETTRES DE JEUNES

(6) — "Je suis une fille de 18 ans, étudiante en 12e année. Jamais mes parents n'ont fait allusion aux mystères de la vie devant moi, même jamais je ne les ai vu s'embrasser. J'ai dû recevoir quelques renseignements faux ou incomplets de mes compagnes de classe, et cela en 9e année seulement. Je suis gênée avec ma mère, jamais je ne parle avec mon père de choses semblables. Je ne sors jamais de chez moi, défense formelle de mon père. Je ne puis pas même aller patiner, de peur de rencontrer des garçons. Si mon père me voyait avec un garçon dans la rue, je serais punie comme une enfant. J'ai beaucoup pleuré à cause de tout cela. Aujourd'hui je n'ai pas plus de liberté mais j'accepte cette humble croix. J'ai remplacé mes larmes par le sourire, je cache derrière de tendre rire ma révolte.

"Jamais je ne me marierai"; cette décision fut prise lorsque mon père s'est fâché une fois contre ma mère; je ne me marierai pas de peur de ne pas savoir comment instruire mes enfants. Il me semble que les parents devraient parler aux enfants, non seulement pour leur donner des ordres mais pour essayer de les comprendre et de se mettre à leur place, de les aider à résoudre leurs problèmes de cœur, c'est de cette manière qu'ils gagneront leur confiance, mais pour cela les enfants aussi doivent coopérer.

Je ne regrette pas précisément d'être une fille mais quelquefois j'aimerais me retrouver dans le néant. Il y a des bons et des mauvais garçons. Beaucoup trop confondent amitié et fréquentation. Nous les filles nous devrions avoir DES amis, pas seulement UN. Mais les garçons font leurs sérieux pour faire rêver les filles. Je ne crois pas que les filles devraient sortir avant 17 ou 18 ans, et pour les fréquentations assidues, pas avant la fin des études.

Je déteste les baisers sur la bouche. A 15 ans un garçon m'avait embrassée et j'avais eu peur de devenir enceinte et j'ai beaucoup pleuré. Depuis ce temps les baisers me dégoutent.

Je suis sortie quelquefois avec des garçons, en cachette, mais je n'accepte pas les minouche-ries et les baisers. J'aime qu'on converse sur tout et sur rien

plutôt. Je crois qu'en se quittant un bon baiser sur la joue est une marque de profonde amitié. La jeunesse est trop belle pour être gaspillée et l'on ne doit pas distribuer ses baisers à tout bout de champs. J'ai grande foi en ma religion, et je crois qu'avec mes principes je puis souvent me tirer d'embarras.

Personnellement je crois que les parents négligent beaucoup d'entrer en contact avec leurs enfants. Les enfants ne doivent pas avoir à demander des renseignements à leurs camarades, cette tâche revient aux parents; je crois que si j'étais mère de famille et qu'une bêtise soit commise par mon propre enfant je serais toute à blâmer. Moi-même j'avais une très mauvaise opinion sur la propagation de la vie, et c'est à cause du manque de renseignements maternels. J'aime beaucoup mes parents et ne leur en veux pas, mais pourquoi avoir des enfants si on n'est pas capable de les élever et de les diriger?

Les enfants trop jeunes jouent à l'amour comme des adultes. Il y a des parents trop sévères et des pas assez sévères. Moi j'aime mieux ne pas me marier car j'ai été trop sévèrement élevée et je serais peut-être trop indulgente avec mes enfants car je déteste l'exagération sur la sévérité. On nous dit toujours que la jeunesse et l'adolescence sont les plus belles périodes de la vie, peut-être pour les autres mais pas pour moi. Nous sommes onze enfants chez nous et c'est pour moi qu'ils furent le plus sévères, je le sais mais je déteste le dire parce que cela me fait beaucoup de peine de me savoir déconsidérée par mes parents".

"Pourquoi Ne Pas Sourire?"

JEU DE CARTES HOROSCOPE

PRIX SPECIAL \$1.00

QUANTITÉ LIMITÉE

Meilleur marché que n'importe quel autre jeu. PLUS intéressant que n'importe quel autre jeu. Procurez-vous ce jeu immédiatement en nous faisant parvenir votre mandat postal.

SUN VALLEY NOVELTIES

P.O. BOX 561

EDMONTON - ALBERTA

Nous avons aussi notre superbe jeu en plastique au prix de \$3.50

LE SERVICE IMMOBILIER

de la

CAISSE D'ETABLISSEMENT RURAL

de Joliette

421, De Lanaudière — Tél: PL. 6-8191

Offre en vente plusieurs

BELLES ET TRES BONNES FERMES

Parfaitement bien équipées -- Revenus Immédiats

Au Service de l'acheteur:

- 1- Production établie en rapport avec les possibilités de la propriété.
- 2- Organisation du plan financier.

Préposé au Service Immobilier:

A. BERGMANS — Tél: PLateau 3-3206



MM. Hertel Grandchamp, de Louiseville, Québec, et Marcel Ostiguy, de Marieville, Québec, ont visité le célèbre Salon international de la machinerie agricole, aux Portes de Versailles, à Paris. Ils ont été accueillis à cette grande exposition agricole par des représentants européens de Massey Ferguson. M. Grandchamp est photographié au volant d'une moissonneuse-batteuse M-F 500, alors que M. E. Collaro, directeur général des ventes M-F France lui explique certaines particularités de cet appareil, qui sera distribué au Canada en 1964. En dessous d'eux, dans l'ordre habituel, MM. Marcel Ostiguy, concessionnaire M-F, Marieville; G. Previti, directeur des ventes M-F Italie; G.S. Gordon, M-F Corporate Marketing, Toronto, et G.L. Dautre, M-F Marketing France. Il est à souligner que M. Grandchamp est l'heureux gagnant d'un voyage à Paris offert conjointement par l'Association des Marchands de machines aratoires du Québec et le Salon national de l'agriculture.

Au Saguenay

Assemblées annuelles des syndicats coopératifs agricoles de Ste-Croix et de Bagotville

Environ 60 membres du Syndicat Coopératif Agricole de Ste-Croix ont assisté à la fin de février à l'assemblée générale annuelle de leur coopérative. Celle-ci a connu au cours de 1963 une année exceptionnelle. L'étude des états financiers le démontre avec clarté.

Une augmentation de \$57,000, du chiffre d'affaires porte celui-ci à plus de \$413,000, et permet la réalisation d'un surplus net de \$28,800, malgré un amortissement des actifs immobilisés de plus de \$3,500. On constate encore une augmentation du chiffre d'affaires dans chacun des services du magasin, de l'entrepôt et du moulin ce qui manifeste un développement général dans chacun des postes de la coopérative.

L'excellente position financière du Syndicat Coopératif a permis aux membres de voter la distribution d'une ristourne équivalant à 7% du chiffre d'affaires de chacun au magasin, 4% à l'entrepôt et 7% au service de la gazoline.

Deux directeurs sortant de charge à la fin de l'année 1962 ont été réélus. Il s'agit de M. Charles-Eugène Tremblay et de M. Adélard Dallaire. Les autres directeurs pour 1963 seront MM. Joseph Langevin, Jean-Charles Pelletier, Benoît Côté, Almas Boudreault et Ulysse Potvin. M. Adélard Dallaire agit aussi comme gérant de l'entreprise.

Le conseil de surveillance demeurera inchangé avec MM. Gustave Côté, sortant de charge mais réélu, Laurent Fortin et Jean-Charles Lavoie.

Le Syndicat Coopératif de Bagotville tenait le 20 février son assemblée générale annuelle

sous la présidence de M. Jean-Paul Larouche.

Au cours de 1962, le chiffre d'affaires de l'entreprise a connu une augmentation de \$17,500, passant à plus de \$150,000. La coopérative possède trois services, celui de l'épicerie, celui de la boucherie et celui des moulées. Les opérations se sont soldées par un surplus.

Afin de moderniser l'épicerie et de donner un service vraiment adéquat à ses membres et au public en général, les membres ont pris la décision d'agrandir l'aire actuelle consacrée à ce service et à découvrir la façade de l'édifice d'un revêtement nouveau. D'autres projets sont aussi à l'étude pour permettre au Syndicat l'utilisation maximum de l'immeuble qu'il possède à Bagotville.

Considérant que de telles améliorations affecteront les finances actuelles au Syndicat, les membres ont décidé de porter leur capital à \$300, et de prêter de nouveau à la Coopérative une ristourne prêtée il y a quelques années et devenue exigible. Une telle décision place le Syndicat Coopératif de Bagotville dans une situation financière avantageuse même en face d'une capitalisation assez considérable.

Les élections ont reporté au bureau de direction MM. Eugène Lavoie et David Duchaine. MM. Jean-Paul Larouche, Anatole Simard et Paul Tremblay compléteront le bureau de direction. Quant au conseil de surveillance, MM. Patrick Gobeil, Napoléon-Alfred Tremblay et Stanislas Simard resteront en fonction pour la prochaine année d'opérations.

UNE PIERRE dans TON JARDIN

par L.A. ROCHE

Le proverbe dit "Les voyages forment la jeunesse" et nous pourrions ajouter, ils sont de merveilleux moyens d'instruction pour tous ceux qui savent voyager, qui savent regarder.

Il y a toutes sortes de voyages. Il y a les tout-petits, comme marcher 5 arpents pour voir comment fonctionne la nouvelle presse à foin que votre voisin vient de recevoir et les très longs comme une croisière autour du monde pour regarder comment vit l'autre moitié du monde et s'il est bien vrai que les chinois, de l'autre côté de la terre ne marchent pas la tête en bas.

La distance parcourue dans un voyage n'a pas beaucoup d'importance; c'est ce que nous retirons d'un voyage qui est le plus important, c'est ce que nous avons vu de différent qui compte le plus et ce que nous pourrions adapter pour améliorer nos conditions. Ne manquez pas une seule occasion de voyager. Si vous savez en profiter, un voyage est rarement un mauvais placement.

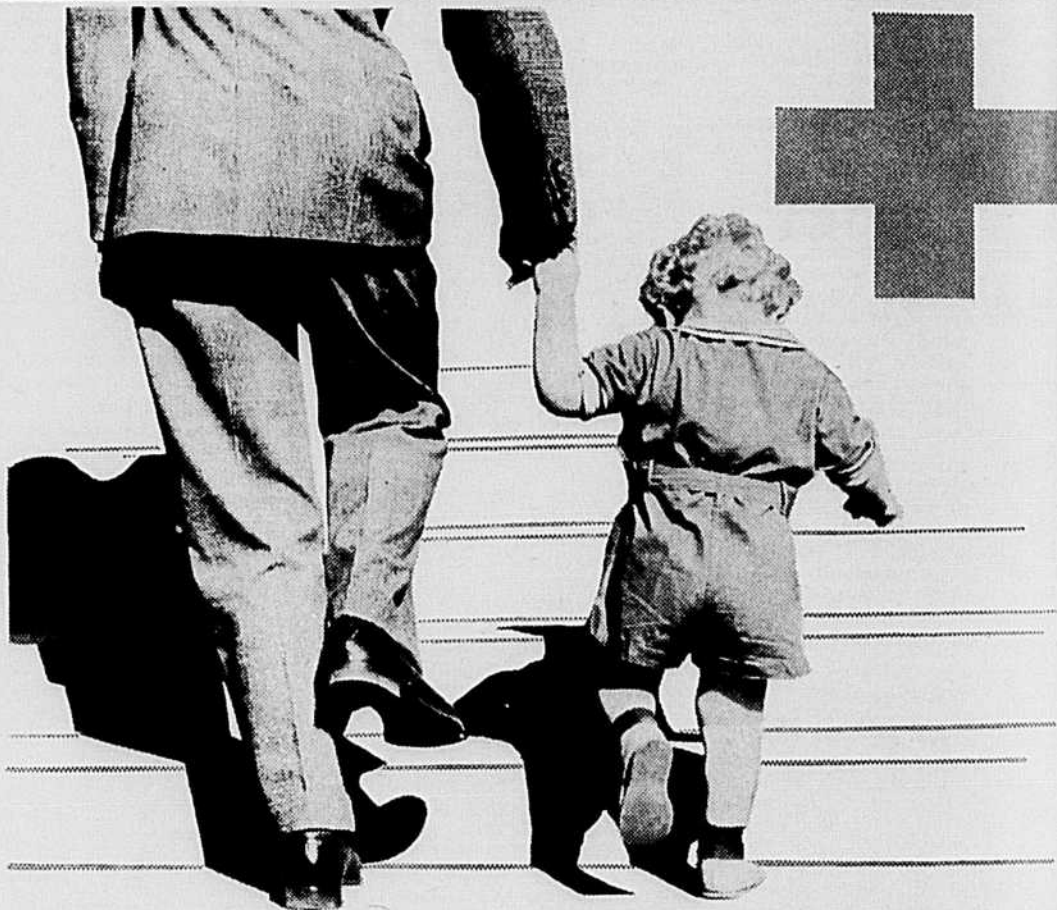
Pour être profitable, un voyage doit être préparé. Il faut choisir sa destination et savoir ce que l'on veut y voir. Il faut s'informer, ou lire les informations nécessaires pour connaître les choses importantes à voir en chemin. Il ne faut pas aller en Floride parce que le troisième voisin y est allé deux ans avant. Il faut aller en Floride pour se reposer, pour profiter du soleil et aussi, et surtout pour voir les

régions agricoles des Everglades, des Keys et du centre nord de la Floride. Pour voir les pâturages permanents sur terre noire, pour voir leur système d'irrigation et de drainage, pour en rapporter des connaissances qui pourraient s'appliquer sur votre ferme, moyennant dans certains cas des améliorations ou des adaptations. Il faut choisir ses compagnons de route et son moyen de transport. Des mauvais compagnons de voyage peuvent vous faire perdre un temps précieux et vous empêcher de voir des choses intéressantes. Il est bien amusant de voir des clubs de nuit et de goûter les boissons étrangères, mais si le voyage ne se passe qu'à cela, vous verrez que l'on trouve aussi bien à Montréal et qu'il est inutile d'aller au bout du monde pour prendre un verre de bière. L'automobile est le moyen le plus efficace de voyager, s'il y a des choses intéressantes à voir en chemin, mais il est aussi un moyen lent et fatigant.

Il est intéressant de connaître la langue parlée dans le pays que l'on visite car il faut prendre contact avec les habitants du pays. Si vous ne parlez pas cette langue et que vous ne pouvez pas l'apprendre avant de partir choisissez vous des compagnons qui la parlent, ils vous serviront d'interprète en même temps.

La chose la plus importante avant de voyager est d'avoir l'esprit ouvert. Les yeux ne peuvent voir si l'esprit n'est pas disposé à voir. Il faut comprendre que les gens des autres pays vivent dans des conditions différentes des vôtres, que le confort matériel est bien peu de chose dans ce bas monde et que des gens peuvent être très heureux sans automobile, sans réfrigérateur, sans télévision et sans chauffage central. Le bonheur est fonction de sa maturité individuelle. Les petits enfants peuvent avoir des joies mais ils ne connaîtront le bonheur que plus tard lorsqu'ils seront murs, qu'ils seront capables de vivre pour eux, de vivre par eux. La satisfaction des désirs et des besoins matériels ne donne pas le bonheur et les peuples du Mexique, de la campagne mexicaine, qui vivent dans ce que nous pourrions considérer comme la plus grande misère matérielle ne sont pas nécessairement des gens malheureux et ils ont peut-être beaucoup à nous apprendre.

Il ne faut pas déprécier les autres et penser que nous sommes le nombril du monde. Chacun a quelque chose à nous apprendre. Si tu passes ton temps à critiquer et à plaindre tes voisins, les gens des autres paroisses, des autres provinces ou des autres pays, regarde-toi bien dans un miroir et la pierre que tu lances aux autres pourrait bien te retomber sur le nez.



A chaque pas dans la vie VOTRE CROIX-ROUGE VOUS SERT!

A chaque pas... à tous les âges... durant toute la vie... votre Croix-Rouge vous sert.

L'enfant, l'adolescent, l'adulte, les gens âgés bénéficient des services et des programmes qu'elle met à leur disposition dans votre localité.

Aidez votre Croix-Rouge à poursuivre son oeuvre humanitaire — pensez à tout ce que la Croix-Rouge fait pour vous et vos voisins — puis souscrivez ou engagez-vous à souscrire dans toute la mesure du possible. Votre appui généreux peut faire tellement et pour tant de gens en 1963!

1863-1963 — UN SIÈCLE DE DÉVOUEMENT

LA CROIX-ROUGE A BESOIN DE VOUS MAINTENANT

POUR INFORMATIONS:

Prière de vous adresser à votre comité local de la Croix-Rouge